LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 57—No 44 SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI 11 FEVRIER 1970 PRIX 10c

Il y a cent ans avec Louis Riel

La liste des droits

Les préparatifs de la grande assemblée annoncée pour le 25 janvier vont bon train. Partout dans la colonie on procède à l'élection des délégués. Mais un groupe de Métis reste toujours opposé à Riel. Malgré les efforts de conciliation des abbés Lestanc et Thibault, Charles Nolin, suivi des Léveillé, Charette, Dease et Hamelin, ne cède en rien à Riel. Les dissidents réussissent même à gagner trois des vingt sièges qui reviennent aux paroisses françaises.

Entre-temps, durant la nuit du 23 janvier, John Schultz s'évade de prison et les autres prisonniers se mettent en frais de semer le désordre au sein du fort. Ce n'est guère rassurant ni pour les gardes métis ni pour le Gouvernement provisoire.

Le 26 janvier, donc un jour plus tard que prévu, l'assemblée des quarante débute au Fort Garry. Bien qu'irrité du succès de Nolin, Riel n'en laisse rien voir et ouvre la réunion sur un ton conciliant.

L'assemblée désigne un comité et le charge de dresser une nouvelle liste des droits. Ce comité est formé de Thomas Bunn, James Ross, Dr Bird, Louis Riel, Louis Schmidt et Charles Nolin. Après deux jours de travail intense, on présente les propositions suivantes:

1 — que les services ferroviaires entre Saint-Paul et la colonie soient améliorés;
2 — qu'un service de transport par bateau-vapeur soit établi, d'ici cinq ans, entre la Rivière-Rouge et le lac Supérieur;
3 — que des sommes d'argent soient versées pour des écoles, des routes et des ponts;
4 — qu'aucune taxe directe ne soit prélevée avant que la colonie de la Rivière-Rouge ne soit reconnue comme province;
5 — que tous les droits et privilèges appartenant à la juridiction provinciale soient accordés dès la période coloniale terminée;
6 — que l'on accepte la langue française et la langue anglaise comme langues d'usage dans les tribunaux et au parlement;
7 — que les propriétés, les droits et les privilèges déjà reconnus soient respectés et que les arrangements et les privilèges douaniers du pays soient sous le contrôle de la législature locale;
8 — que le gouvernement local ait pleine juridiction sur les terres — ayant Upper Fort Garry comme centre, et formant une circonférence dont le rayon en milles s'étendrait jusqu'à la frontière américaine;
9 — que le droit de vote soit accordé à tout citoyen de 21 ans et plus et à tout propriétaire ayant élu domicile au pays depuis trois ans;
10 — que le territoire soit représenté au gouvernement fédéral par deux députés et par un membre au Sénat;
11 — que le peuple de la Rivière-Rouge ne soit pas tenu responsable du paiement de la somme de 300,000 livres sterling que le Canada promettait à la Compagnie de la Baie d'Hudson.

L'assemblée se penche sur la liste pendant plusieurs jours et l'étudie article par article. Riel oblige Donald Smith à se prononcer sur l'ensemble des articles. Il lui demande s'il peut lui-même garantir ces droits. Smith répond que c'est au Parlement fédéral à décider et il propose qu'une délégation soit envoyée à Ottawa pour conférer de la question avec le gouvernement. C'est justement ce que Riel voulait.

Riel propose alors de faire du Territoire une nouvelle province du Canada. Les délibérations qui s'étaient déroulées jusqu'ici sans heurt deviennent difficiles. Smith et plusieurs délégués s'objectent à la proposition de Riel: d'après eux, un vrai statut de province comporte trop de dépenses et de responsabilités.

Riel réplique: "Je propose que tout arrangement avec la Compagnie de la Baie d'Hudson pour le transfert de ce pays se fasse seulement avec la population du pays". La motion est défaite par 22 voix contre 17.

Riel éclate. Son tempérament fougueux qui s'impose depuis quelques mois beaucoup de contrainte ne peut supporter deux revers de suite: "Que le diable l'emporte! s'écrie-t-il. C'est nous qui allons gagner! Votez comme vous voudrez, mais cette mesure qui vient d'être rejetée doit être adoptée. C'est une honte de l'avoir perdue, et c'est encore plus honteux du fait qu'elle l'a été à cause de ces traitres-là!", il pointe dans la direction de Charles Nolin, Georges Klyne et Thomas Harrison, dont deux sont ses cousins!

(à suivre)

Le Secrétariat provincial des relations culturelles s'adjoint les services de deux Franco-Manitobains

Le Secrétariat des relations fédérales-provinciales en affaires culturelles a annoncé lundi qu'il avait obtenu les services de M. Arthur Corriveau, directeur des programmes de français du ministère de l'Education.

En communiquant cette nouvelle, M. Laurent Desjardins, adjoint parlementaire du premier ministre Schreyer et responsable du Secrétariat, a expliqué que M. Corriveau avait été mis à la disposition du Secrétariat par le ministre de l'Education, M. Saul Miller.

M. Corriveau agira comme officier de liaison entre le Secrétariat et le ministère de l'Education et poursuivra des travaux de recherche en vue d'établir les priorités en matière d'éducation bilingue chez les Franco-Manitobains.




M. Arthur Corriveau

M. Desjardins a également annoncé que la Société Franco-Manitobaine lui avait assuré la collaboration pleine et entière de son responsable à plein temps du Directorat de l'Education, le Frère Fernand Marion, qui est également l'adjoint du surintendant de la Division scolaire de la Rivière-Seine.

M. Desjardins a précisé que le F. Marion servira de lien entre le Secrétariat et la S.F.M. ainsi qu'entre le Secrétariat et l'ensemble de la communauté franco-manitobaine.

Secrétaire administratif

M. Desjardins a aussi rappelé que le secrétaire administratif du Secrétariat est M. Gérald Backeland.

Parlant des principaux objectifs de son Secrétariat, à savoir le changement de la loi scolaire en ce qui concerne la langue d'enseignement et l'aménagement d'un système scolaire vraiment adapté aux besoins linguistiques et culturels des francophones du Manitoba, M. Desjardins a affirmé avec insistance que son Secrétariat ne veut rien imposer aux Franco-Manitobains; il désire plutôt chercher avec eux les formules qui peuvent le mieux répondre à leurs aspirations linguistiques et culturelles.

"Voilà pourquoi, a ajouté M. Desjardins, le Secrétariat s'efforce de travailler dans la plus étroite collaboration possible avec tous les niveaux de la communauté francophone. Nous voulons et nous encourageons la participation et la consultation", a-t-il dit.

Etabli par le Conseil des ministres

C'est à la suite des diverses recommandations de la Commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme et en raison de la complexité de la mosaïque culturelle du Manitoba que le gouvernement Schreyer a décidé l'automne dernier d'établir un organisme permanent qui fut nommé le Secrétariat des relations fédérales-provinciales en affaires culturelles. La direction de ce Secrétariat a été confiée au député de St-Boniface.

"Mais le ministre responsable du Secrétariat est le premier ministre Schreyer lui-même, en tant que ministre des relations fédérales-provinciales, a précisé un porte-parole du Secrétariat. Le Secrétariat ne fait que des recommandations; les décisions sont prises seulement par le Cabinet provincial", a-t-il ajouté.

Devant l'ampleur de la tâche, le Secrétariat a dû s'imposer une période d'étude afin d'évaluer de façon intensive certains secteurs prioritaires tels que celui de l'éducation.

En Mauritanie

M. Desjardins a annoncé également qu'il se rendra prochainement en Mauritanie pour participer aux assises de l'Agence de coopération culturelle et technique des pays francophones. M. Desjardins représentera le Manitoba dans la délégation canadienne.

Frère Fernand Marion

Chant, musique et théâtre au Manitoba français

Le directorat culturel de la S.F.M. annonce une liste imposante d'activités culturelles

Le président du Directorat culturel de la Société Franco-Manitobaine, M. Gabriel Forest, vient de rendre publique la liste des activités culturelles qui se dérouleront au Manitoba français au cours des prochains mois.

Trois chansonniers de réputation internationale donneront des concerts soit à Winnipeg, soit à St-Boniface, soit en divers centres franco-manitobains; le Cercle Molière participera au festival régional d'art dramatique et au Festival du Voyageur; le Théâtre de la Place de Montréal fera une tournée au Manitoba alors que les Intrépides donneront un tour de chant dans les autres provinces de l'Ouest.

Voici la liste détaillée des activités culturelles prévues:

1) Pierre Calvé: chanteur, en tournée au Manitoba, du 14 au 21 février.

2) Jeunesses Musicales de St-Boniface: concert par "The Alberta Chamber Players" au Centre Culturel de St-Boniface, le 16 février.

3) Tex Lecor: chanteur, au "Festival du Voyageur"—gymnase Louis-Riel, le 26 février.

4) Cercle Molière: au festival régional d'art dramatique, au Studio 22 des Forces Armées, le 24 février.

5) Cercle Molière: au "Festival du Voyageur", du 26 février au 1er mars.

6) Théâtre de la Place de Montréal: "Le Quadrillé", par Jacques Duchesne: tournée au Manitoba, du 2 au 6 mars.

7) Les Intrépides: tournée de la Chorale dans l'Ouest canadien: Edmonton, Vancouver, Regina: 3, 4 et 5 avril.

8) Adamo: chanteur français, à la Salle du Centenaire de Winnipeg, le 19 avril.

Vingt candidates

Vingt candidates, dont une quinzaine de jeunes Franco-Manitobaines, sont inscrites au concours de la Reine du "Festival du Voyageur".

On ne sait pas encore, au moment d'aller sous presse, si les éliminatoires se dérouleront dans les deux langues et si tous les juges du concours sont bilingues.

Les Intrépides lancent leur premier disque

Les Franco-Manitobains auront bientôt leur disque folklorique enregistré par nulle autre que la Chorale des Intrépides qui s'est taillée une place de choix dans les milieux francophones de l'Ouest.

Comme un de ses projets du centenaire manitobain, la Chorale des Intrépides a décidé de lancer un disque qui sera enregistré le 7 mars et mis en vente pour la première fois lors du grand concert de chant folklorique qui se tiendra à Winnipeg le 9 avril.

Le disque contiendra du folklore de l'époque médiévale jusqu'à nos jours, ainsi que quelques chansons modernes.

Les Intrépides se préparent en outre à participer au défilé de chars allégoriques du "Festival du Voyageur" en fin février. Et au début d'avril, ils donneront une série de concerts à Regina, Edmonton et Vancouver. Cette tournée se fera sous les auspices de la Société Franco-Manitobaine en collaboration avec les associations culturelles des autres provinces de l'Ouest.

Selon un porte-parole du groupe, l'enregistrement du disque et la tournée de concerts représentent deux événements uniques dans les annales de cette chorale que dirige M. Marcien Ferland, de St-Boniface.

Programme d'animation sociale

La S.F.M. constitue son Comité de planification

Après de longs mois de tâtonnements, le Comité de planification des programmes d'animation sociale de la Société Franco-Manitobaine a été enfin constitué et il a reçu son mandat, lundi dernier, lors d'une réunion de l'exécutif de la S.F.M.

Sous l'autorité directe et immédiate du vice-président externe de la S.F.M., en l'occurrence, M. Albert LePage, le Comité de planification sera responsable à l'endroit de l'exécutif de l'organisation de tout le programme d'animation sociale mis en branle par la S.F.M. Il verra à la préparation des plans d'action, à la réalisation des programmes approuvés par l'exécutif.

Le Comité de planification est composé des personnes suivantes: Mme Louise Trudel, présidente; M. Guy de Margerie, trésorier; le Père Jean-Paul Aubry, O.M.I., secrétaire; l'abbé Léo Beaulieu, conseiller. Il a à sa disposition deux animateurs permanents, MM. Roland Marcoux et Hubert Gauthier. De plus, le Comité pourra, selon les circonstances, recourir aux services d'autres personnes compétentes.

CONCOURS DE LA REINE DU FESTIVAL DU VOYAGEUR

Jeudi 12 février — Réunion à l'hôtel Niakwa des candidates avec la coordinatrice et le comité d'organisation: explication des règlements et exigences du concours.

Samedi 14 février — A l'hôtel Niakwa: Concours éliminatoire dans le but de choisir dix finalistes.

Dimanche 22 février — A l'hôtel Niakwa, de 1 h à 4 h p.m.: Thé-rencontre amical avec les finalistes et les juges.

Mercredi 25 février — A 8 h p.m., au gymnase Notre-Dame: épreuve finale et couronnement de la reine.

(Entrée gratuite aux détenteurs de passeports. Autres personnes: $1.00)

Commission scolaire de St-Boniface

Six candidats à un même poste

Six personnes ont inscrit leur candidature au poste de commissaire d'école laissé vacant par la démission de M. J. Patterson, dans le district scolaire de St-Boniface. L'élection aura lieu le mercredi 25 février.

Voici la liste des candidats avec leurs proposeurs: MM. Henry DeCuypere (Mmes Marie Sourisseau et Violet Gordon); George Omer Dhaene (MM. Ben Cyr et K. C. Jacobson); Gordon G. Duncan (MM. Lloyd Davis et Donald F. Besant); Mme Beatrice McGurran (M. Art McOuat et Mme Alice Salstrom); Me Laurent J. Roy (MM. J.-Paul Marion et Thomas Grafton); M. Ignatius S. Scaletta (MM. Michael Morhun et Walter L. Fournier).

La construction du Foyer Vincent est commencée à Saint-Boniface

Le premier coup de bêche, marquant le début des travaux de construction du Foyer Vincent pour personnes âgées à St-Boniface, fut donné vendredi dernier, 6 février.

On remarquait à cette cérémonie inaugurale les représentants de divers organismes impliqués dans ce projet: MM. J. B. Morrison, sous-ministre provincial de la Santé et du Bien-être; Edward Turner, maire de St-Boniface; Scott McDonald, de la Société Canadienne d'Hypothèques et de Logement; Philippe Jeanson, président du Club St-Vincent, organisme responsable du projet; N. Zunic, architecte et R Baert, entrepreneur.



Voici une photo des directeurs du Club St-Vincent, prise lors de l'inauguration des travaux de construction du Foyer Vincent. De gauche à droite, première rangée: MM. Emmanuel Girard, Philippe Jeanson (président), Roland Gervais (vice-président), Jean-Louis Jubinville. Deuxième rangée: Charles Boulet, Léo Landry, Clovis Jeanson, Daniel Nolin, Tony Poirier, Gaston Rochon, Marcel Morin. (M. Hervé Sala ne paraît pas sur la photo.)

Le Foyer Vincent est situé rue Horace, à quelques pas de l'avenue Marion et près des magasins et de l'église du Précieux-Sang. L'immeuble aura dix étages et comptera 103 logis: 18 pour couples et 85 pour personnes seules. En outre, il sera muni de buanderies, de salons et d'un grand foyer au dixième étage.

Lors de la réception qui a suivi l'inauguration des travaux, un des directeurs du Club St-Vincent, M. Léo Landry, expliqua la suite des événements qui conduisirent le Club St-Vincent à entreprendre ce foyer pour personnes âgées. Fondé en 1954 pour venir en aide à l'école paroissiale du Précieux-Sang, le Club St-Vincent atteignait ses objectifs en 1961 avec la construction d'une école de 25 classes au coût approximatif de $400,000. Les circonstances voulant que la commission scolaire de Norwood se porte récemment acquéreur de l'école, le Club St-Vincent s'est depuis occupé du bien-être des personnes âgées.

Le conseil de direction du Club St-Vincent se compose des personnes suivantes: MM. C. Boulet, L. Landry, Clovis Jeanson, D. Nolin, J.-A. Poirier, G. Rochon, M. Morier, N. Girard, Philippe Jeanson (président), R. Gervais, J.-L. Jubinville, H. Sala (secrétaire-trésorier), E. Rougeau et L. Fluet.



Ci-dessus, le dessin de l'architecte du futur Foyer Vincent. L'édifice à dix étages comptera 103 logis. Il sera situé rue Horace, près de l'église du Précieux-Sang, et à peu de distance des magasins et des services d'autobus.

ÉDITORIAL

Les attractions tourisques au Manitoba

Le ministère provincial du Tourisme vient de publier, à l'occasion du centenaire de la province, une brochure publicitaire intitulée "Manitoba Centennial 1870-1970". Au point de vue artistique et typographique, c'est du travail fort bien réussi. Quant au contenu, c'est tout simplement vide. Il n'y a vraiment rien de propre à une année centenaire.

Les amateurs de sport et de vie au grand air seront certes intéressés par les nombreuses photos, mais il n'y a pas que le Manitoba pour leur fournir ce genre d'activités. Le touriste veut trouver autre chose que du sport ou des pique-niques de village en cette année centenaire. Le Manitoba a quand même une histoire originale qui pourrait être rentable au point de vue touristique.

De toute façon, St-Boniface n'a pas la part du lion dans cette brochure. La scène la plus originale que les auteurs du livret ont retenue de la ville-cathédrale, c'est un des panneaux rouges de circulation "ARRET-STOP" à l'intersection de la rue St-Jean-Baptiste et de l'avenue de la Cathédrale! Comme trouvaille, c'est formidable! Les touristes vont venir de New York et de Los Angeles pour photographier ce fameux panneau rouge: "ARRET-STOP"!

Mais ils ne viendront pas du Qhébec, car la brochure est exclusivement en anglais et met fort en évidence l'Union Jack du drapeau d'inspiration colonialiste du Manitoba! M. Schreyer n'avait probablement pas encore donné son discours à la S.F.M. quand cette brochure fut mise sous presse.

J.-P. A.

Bévue et abus

"Québec sait faire!" C'est un des slogans qui circulent dans les milieux publicitaires de nos cousins du Québec.

Si la râclée que des agents de la Sécurité Provinciale ont infligée dernièrement à un haut fonctionnaire de la Colombie-Britannique est une preuve de savoir-faire policier, elle n'en est certainement pas une de savoir-faire diplomatique. Le Québec n'a déjà pas assez bonne presse dans les milieux anglophones pour se permettre des bévues aussi monumentales.

D'ailleurs, au strict point de vue de méthode policière, les agents de la sécurité publique, qu'ils soient de la gendarmerie canadienne ou de la police municipale, n'ont aucun droit de malmener les suspects ni de les brutaliser. La détention légitime n'entraine pas le droit de punir avant la condamnation.

En attendant, si Québec sait faire, il ne manquera pas de donner des leçons de civilité et même d'humanité à quelques-uns de ses policiers. Nous supposons que d'autres provinces sauront en faire autant avec leurs propres agents de la "paix".

J.-P. A.

Les uns à l'école des autres

En Russie, la révolution qui avait promis à chacun "pain et liberté" a donné naissance à un régime odieux qui, après un demi-siècle, ne donne au peuple guère plus que le minimum vital de "pain" et aucune liberté réelle.

Nous, qui n'avons jamais été soumis à un tel régime, ne connaissons pas toute notre chance. Il semble que même au sein du Kremlin, on commence à mettre son efficacité en doute. En effet, comment expliquer autrement l'ordre donné récemment aux dirigeant de l'industrie soviétique d'adopter des méthodes capitalistes telles que la rémunération au moyen de stimulants et l'intéressement des employés aux bénéfices?

Depuis trois ans, l'application de ces concepts, nouveaux en Union soviétique, s'est apparemment avérée fructueuse dans une trentaine d'entreprises industrielles. Aujourd'hui, déterminés à hausser le niveau de la productivité, les gouvernants ont demandé que tous les établissements industriels de la nation s'y conforment.

Emanant du comité central du parti communiste, le décret cite en exemple l'expérience de la rémunération au moyen de stimulants et de l'intéressement des employés aux bénéfices à laquelle s'est livrée une usine de produits chimiques; il veut en faire la base d'une réforme qui s'étendra à toute l'Union. L'année dernière, l'usine en question a accru sa productivité de 87 pour cent tout en réduisant son effectif de 870.

Jusqu'à présent, c'est sur le volume de la production qu'a porté l'accent, les usines fabriquant souvent d'énormes quantités de produits impossibles à mettre en marché pendant que les directeurs cachaient des stocks de machines et de matières premières afin d'être certains de pouvoir remplir leurs quotas.

Maintenant tout devra changer. C'est à la rémunération au moyen de stimulants que l'on devra attacher la plus grande importance. Cependant, depuis 1917, les Russes se sont si souvent crus, à tort, à l'orée d'une ère plus heureuse que l'on hésite à trop attendre de cette réforme.

Pourtant... ne dit-on pas que la flatterie la plus sincère est l'imitation?

Monsieur Marx, faites donc connaissance avec monsieur Ford.

(Industrie, no 267)

Une expérience avec les heures de travail décalées

L'association des caisses mutuelles de crédit agricole de Rhénanie (République fédérale d'Allemagne) a introduit pour 250 employés qui travaillent dans un bâtiment de l'administration centrale à Cologne un horaire de travail décalé. Jusqu'à présent, les heures de service y compris la récréation de midi étaient de 7 h 30 à 17 heures. A l'avenir, les employés pourront décider eux-mêmes — en respectant le même nombre d'heures de travail — s'ils veulent arriver au bureau entre 7 heures et 8 heures 30 le matin et quitter leur travail le soir entre 16 et 18 heures. Les avantages de la nouvelle solution consistent surtout dans le fait que les automobilistes n'auront plus besoin de circuler pendant les heures de pointe et les non-motorisés d'emprunter le tramway toujours comble sept heures et quart; quant aux mères de famille, elles auront le temps de faire leurs courses et de conduire leurs enfants à l'école avant de se rendre au bureau. On sait pertinemment qu'une telle solution ne peut être appliquée sans plus ni moins aux services en contact avec la clientèle ou le public.



Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.

Tirage ABC Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi, à Winnipeg, Man. 619, avenue McDermot par la Canadian Publishers Limited.

Toute correspondance relative aux courriers, articles et nouvelles doit être adressée à: **La Rédaction,** La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Manitoba (tél. 775-8443).

Toute correspondance relative aux abonnements doit être adressée au: **Service des abonnements,** La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Manitoba (tél. 775-8443).

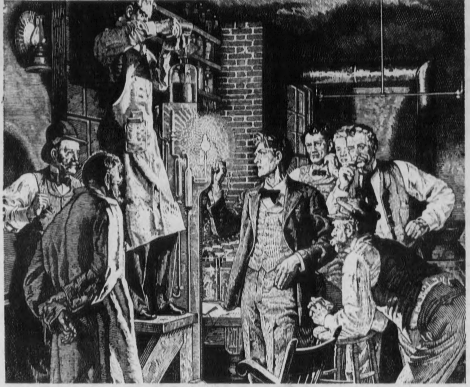
Toute correspondance relative à la publicité, aux annonces commerciales et aux petites annonces doit être adressée au: **Service des annonces,** La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Manitoba (tél. 775-8443).

ABONNEMENT ANNUEL — Canada: $5.00

Ajouter $1.00 par année pour abonnements aux Etats-Unis et $2.00 par année pour abonnements aux autres pays.

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Courrier de la deuxième classe — Enregistrement no 0477.



La semaine nationale de l'électricité, du 8 au 14 février, a été instituée à la mémoire de Thomas Edison, inventeur de la lampe à incandescence. Durant la première expérience réussie d'Edison, en 1879, telle que dépeinte ci-dessus, la lampe resta allumée pendant 40 heures. Aujourd'hui, une ampoule d'éclairage domestique dure en moyenne environ 750 heures et la Compagnie Générale Electrique, une descendante de la compagnie Edison General Electric, produit plus de 10,000 genres différents d'ampoules pour être employées partout y compris dans l'espace et dans les océans.

Commentaire de la Saskatchewan

Quoi de neuf en Saskatchewan

par Marcel Moor

Surprenantes ont été les déclarations faites par M. Pierre Bourgault au cours d'une entrevue donnée à Regina au réseau CTV, mercredi dernier, 4 février. Paraît-il que son parti, le Parti Québécois, a décidé depuis longtemps d'abandonner les minorités canadiennes-françaises des provinces des Prairies et spécialement celles de la Saskatchewan!

Nouvelle surprenante pour le moins, car enfin, pour se désintéresser d'une chose, logiquement il a fallu tout d'abord s'y intéresser, il me semble. Or, pour notre part, nous n'avions jamais entendu dire que les minorités canadiennes-françaises de la Saskatchewan et leurs organisations avaient sollicité les bonnes grâces de ce parti, ni même un tant soit peu son appui. Ceci dit, M. Pierre Bourgault a affirmé ensuite qu'il était inutile, voire stupide et utopique de vouloir prétendre à "vivre en français" en Saskatchewan. Comment M. Pierre Bourgault peut-il affirmer chose pareille lui qui n'a jamais, que, je sache, vécu en Saskatchewan?

Je trouve un peu fort tout de même que quelqu'un passant en coup de vent en Saskatchewan affirme qu'il est impossible d'y vivre en français. Affirmons plutôt le contraire, que la vie française en Saskatchewan est possible puisqu'elle existe, même si elle paraît profondément endormie, à première vue. M. Bourgault a formé son jugement sur des apparences, et avouons que ce sont les Canadiens français qui en sont les responsables. C'est à eux qu'incombe le devoir que la vie française se manifeste plus visiblement, et c'est là, nous pensons, où se situe le vrai problème.

Trop de Canadiens français ne sont pas suffisamment convaincus de la valeur, de l'utilité de leur langue et de leur culture qui caractérisent leur personnalité. Disons qu'il y a un manque de "conditionnement" très grave. Trop de Canadiens français ont tendance à refouler leur personnalité en cherchant à tout prix à s'intégrer dans la masse en redoutant par-dessus tout de se faire remarquer.

Depuis quelque temps, on parle des programmes d'animation sociale. On en discute dans les réunions des cercles locaux de l'ACFC sans trop savoir de quoi il s'agit au juste. Il est question de loisirs, manifestations culturelles, de sports, etc., sous les auspices de l'Association canadienne des centres de Loisirs en collaboration avec l'ACFC. Immanquablement, la première objection à être soulevée est celle-ci: "Très bien tout ça, mais les anglophones, pourront-ils participer?". Cette objection formulée à plusieurs reprises, a pour effet de désarçonner les plus convaincus. Quand finira-t-on par comprendre que si l'on veut atteindre les objectifs qui nous sont fixés, qu'il faudra bien nous "isoler", que cette animation sociale devra se faire tout d'abord et avant tout entre nous. Hélas, on veut bien tout ce qu'on nous demande à la condition de ne pas déplaire aux anglophones. Essayez de démontrer l'absurdité d'un tel raisonnement, vous êtes rejeté au banc de la Société canadienne-française.

Qu'arriverait-il à un fermier canadien-français de la Saskatchewan s'il décidait de mélanger de l'orge à son blé destiné à être semé? Que récolterait-il? et que pourrait-il faire d'une telle moisson? Dans le domaine de la culture et de son expansion, cette question peut se poser, étant donné que nous devons nous "cultiver". On veut intéresser les anglophones à nos manifestations culturelles; très bien, j'applaudi à cette suggestion à la condition toutefois de commencer par nous-mêmes. C'est à nous d'abord de nous cultiver pour ensuite intéresser les autres et leur communiquer ce que nous avons appris. Que nous agissions intelligemment, avec conviction, sans faire semblant ni se couvrir du manteau de l'animation sociale pour prétendre aux subventions du gouvernement fédéral.

Soyons honnêtes envers nous-mêmes comme envers les autres. Sachons assumer la responsabilité morale qui nous revient, ne serait-ce que pour contredire des gens comme M. Pierre Bourgault et compagnie et les empêcher de parler à tort et à travers sur la foi de leurs impressions superficielles, mais qui néanmoins devraient nous mettre "la puce à l'oreille". Si superficielles qu'elles sont, ces impressions devraient retenir toute notre attention et disons-nous bien que tout ce qui paraît parfaitement clair ne l'est jamais tout à fait, et que ce qui paraît obscur et tortueux ne l'est jamais tout à fait non plus.

Assurance des heures de détente pendant les congés, les voyages, le hobby et le sport

Le syndicat du groupe industriel — bâtiment, pierres, terre — (IG Bau-Steine-Erden) (République fédérale d'Allemagne) a conclu à dater du 1er janvier 1970 un contrat d'assurance pour des accidents pendant les heures de détente (l'assurance-accident payée par l'employeur n'est valable que pour les accidents du travail). L'assurance est automatiquement valable pour tous les membres qui appartiennent au moins depuis 12 mois à ce groupe industriel. Le syndicat paye le montant des cotisations. Grâce à cette prestation qui peut atteindre un montant de 60 DM par journée passée à l'hôpital et une indemnité d'invalidité supérieure à 25,000 mark, ce groupement professionnel offre ainsi un attrait supplémentaire pour attirer de nouveaux membres. L'IG Metall a déjà contracté une assurance semblable pour ses membres depuis le début de l'année.

L'éducation permanente, une nécessité pour tous

L'homme complet

(Suite)

La recherche d'une compétence nouvelle, l'acquisition d'une technique plus à jour doivent, par ailleurs, se situer dans la recherche de l'épanouissement de l'homme complet. Il faut, en effet, parvenir à une espèce de synthèse qui permette à l'homme non seulement d'être plus compétent dans sa tâche professionnelle, mais d'être plus humain, plus conscient de son rôle, de ses droits et de ses obligations.

On ne peut plus désormais, à long terme, se contenter de vouloir développer les compétences en ne s'attachant qu'aux connaissances et aux valeurs immédiatement utilitaires. Il ne sert à rien de faire en éducation un effort extrêmement coûteux, orienté vers des spécialisations vite dépassées et motivées par des échéances à trop court terme et qu'on ne peut, de toutes façons, satisfaire.

C'est là le défi de la réforme de l'éducation et la raison même pour laquelle on doit poursuivre tous les objectifs, nécessaires mais limités dans la perspective plus globale de l'éducation permanente.

Ainsi, malgré toutes les difficultés rencontrées (résistance aux changements, habitudes, traditions et crainte de l'inconnu d'une part, manque de préparation des enseignants et carence d'outils pédagogiques adéquats d'autre part), il faut décider de s'engager le plus efficacement et le plus rapidement possible dans une voie nouvelle.

Une formation de base

Il faut éviter que les programmes, même renouvelés, aient encore trop tendance à instruire plutôt qu'à éduquer, qu'ils soient encore trop destinés à faire accumuler des connaissances plutôt qu'à éveiller l'intérêt, le désir, la capacité et la volonté d'apprendre tout le long de la vie, qu'ils soient encore trop ancrés dans le passé et pas assez tournés vers l'avenir, qu'ils ne tiennent pas assez compte des moyens modernes de communication, qu'ils abordent trop tôt la spécialisation, au détriment de la formation de base nécessaire à l'éducation permanente.

Si la réforme de l'enseignement n'est pas ainsi orientée, si elle n'aboutit pas à former, à travers des structures qu'on dit polyvalentes, l'homme véritablement polyvalent, c'est-à-dire celui qui est prêt à faire face aux changements et qui peut s'y adapter aussi facilement et aussi rapidement que possible, elle aura été inutile, parce que, malgré tout, le système réformé continuera de former des hommes qui non seulement ne répondront peut-être pas aux besoins du Québec, mais seront plus ou moins bien préparés à poursuivre durant ce que l'on convient d'appeler la période productive de leur vie, les efforts personnels d'adaptation aux changements nécessaires.

Si, au contraire, la réforme se poursuit en s'orientant de plus en plus selon le concept de l'éducation permanente, le passage harmonieux d'un niveau à l'autre se poursuivra tout au long de la vie et on aura rendu possible le plein épanouissement de l'homme selon un processus continu qui utilisera efficacement toutes les ressources individuelles et collectives.

Si l'enseignement s'est transformé en éducation et si éduquer c'est apprendre à vivre, ce n'est plus, en effet, le milieu de l'enseignement qui en est le seul responsable.

(à suivre)

(Bulletin n. 9-10 de la BCN)

N.D.L.R. — Les sous-titres sont de la Rédaction.

Un alphabet en mots et en images pour les travailleurs étrangers

Conformément à une idée du sénat de Berlin, un alphabet pour les travailleurs étrangers dont la mise au point a duré plusieurs années paraîtra en librairie vers la fin d'octobre. La première partie — qui vient d'être terminée — contient 2,000 mots et 454 images. On commence avec les choses que le travailleur étranger rencontre à son arrivée en Allemagne, au cours de sa nouvelle vie professionnelle — le service du personnel, la secrétaire, le vestiaire, le casque de protection, la distribution des repas — puis l'on poursuit avec les ustensiles de travail. La place nécessaire est laissée libre sur les pages du manuel afin que l'ouvrier-élève puisse inscrire la désignation en sa propre langue au-dessous du mot allemand. D'autres parties de cet alphabet sont en voie d'élaboration. Au cours de l'année prochaine les parties "généralités" II, travail des métaux I et II et travail du bois doivent paraître.

LOUIS RIEL par George F. G. Stanley

(Suite)

Brèche dans l'unité nationale

Est-ce que c'est là toute l'histoire de Riel? Est-ce que l'histoire de Riel ne s'agit d'autre chose que de deux tentatives de la part d'un petit groupe de métis de résister au progrès? Il y a des historiens qui disent que les deux soulèvements Riel étaient assez insignifiants, sans grand résultat, ne furent-ils pas vite écrasés par les militaires? C'est après la mort de Riel que commence l'histoire de l'ouest: après la mort de Riel que s'ouvrirent les portes à la civilisation; la civilisation sous forme de la locomotive crachant de la fumée par toutes ses cheminées. Les métis, la Nation Nouvelle et les Indiens, les premiers habitants, avaient essayé de s'opposer à la locomotive et avaient subi le destin de la vache sur la voie ferrée. En poussant ce raisonnement un peu plus avant, pourrait-on dire que la véritable histoire de l'ouest du Canada n'eut pas grand-chose à voir avec Riel, le métis, Dumont, le chasseur de buffles, ou Gros Ours, le chef Cris, mais bien plutôt avec Donald A. Smith, l'ancien trafiquant de fourrures, devenu financier qui, en 1885, était un des directeurs de la grande corporation succédant moralement sinon légalement à la Compagnie de la Baie d'Hudson? Mais ceci n'est pas tout, en ce qui concerne l'histoire de Riel.

Le problème de base, de l'histoire canadienne, a été de contenir à l'intérieur d'un seul pays, deux nations, l'une francophone et l'autre anglophone. Le problème date de la Guerre de Sept Ans. Il est aussi vieux que le traité cédant un Canada de langue française à un roi de langue anglaise. Pour les Canadiens français, leur histoire a consisté depuis 1763 en luttes pour maintenir leur propre identité dans le cadre d'un système politique anglais. Bien que malmenés par des tentatives d'assimilation en 1763, 1822 et 1840, les Canadiens français refusèrent avec entêtement d'abandonner leur héritage. Finalement, en 1867, on trouva une solution de coexistence dans le principe fédéraliste. Aux yeux du peuple de la nouvelle province de Québec, la Confédération devint aussi bien un pacte entre des nationalités qu'un traité entre des provinces.

Cependant, la nouvelle confédération avait un équilibre instable. Tant les Canadiens de langue française, que ceux de langue anglaise, savaient que, tout en partageant un pays et une constitution, ils n'avaient pas les mêmes vues au sujet de la nature de leur fédération. Les représentants anglais de l'ancien Haut-Canada auraient préféré une assimilation politique complète et une constitution unitaire, mais acceptaient le fédéralisme comme un moindre mal, dans l'espoir d'arriver à leurs fins en renforçant le gouvernement central. Les représentants français de l'ancienne province du Bas-Canada auraient préféré une existence politique séparée, mais acceptaient le fédéralisme, bien qu'à contre-coeur, dans l'espoir de conserver leur culture, grâce à une administration provinciale forte. Les deux peuples s'observaient mutuellement avec attention et tous deux suivaient les événements à la Rivière-Rouge en 1869 et en 1870. Le **Globe** de Toronto donna son soutien aux adversaires canadiens de Riel, et le **Nouveau Monde** traita de la justice de la cause métis.

Après l'exécution de l'Orangiste ontarien Thomas Scott, en mars 1870, les Canadiens français et anglais rejetèrent les apparences superficielles de leur unité nationale et se préparèrent à la lutte. Scott et Riel devinrent le cri de ralliement en Ontario et au Québec. L'un et l'autre devinrent la personnification de leur propre groupe national. Pour les Orangistes de l'Ontario, Scott devint un martyr, la victime d'un meurtrier franco-catholique, Louis Riel. Pour les catholiques du Québec, Scott n'était rien de mieux qu'un agitateur, un fauteur de troubles ne méritant aucune sympathie, alors que Riel, le défenseur de la cause française dans l'Ouest, était un héros national. Des efforts furent faits par les amis de Scott appartenant au groupe **Canada First,** expansionniste et nationaliste, afin que les délégués de Riel à Ottawa soient inculpés de meurtre, et on demanda bruyamment l'envoi d'une expédition punitive pour écraser la rébellion à la Rivière-Rouge. "Il n'y a qu'une sorte d'argument qui puisse l'emporter avec ce genre d'énergumènes", écrivait le directeur du **Globe** de Toronto, "le bouillon de poulet de Donald Smith n'a pu remédier aux troubles de Winnipeg, alors, essayons les effets d'un tonique à l'acier". Tout en agréant qu'une présence militaire pourrait être utile à la Rivière-Rouge, la presse canadienne-française insistait sur le fait qu'elle devrait être considérée comme une force de police: "On ne doit pas, néanmoins, considérer cette expédition comme une déclaration de guerre. Les Métis n'ont aucune objection à recevoir une garnison canadienne, si nous leur donnons satisfaction sous d'autres rapports...", écrivait la **Minerve.**

Les semaines passèrent et les paroles se firent brèves et dures. Les Canadiens français demandaient la promulgation d'une amnistie pour Riel et les métis; les Canadiens anglais demandaient l'arrestation de Riel pour meurtre. Il semble pour ainsi dire certain, à l'heure actuelle, que Cartier et Macdonald donnèrent verbablement à l'évêque Taché et à l'abbé Ritchot l'assurance qu'aucun membre du gouvernement Riel n'aurait à souffrir pour sa participation aux événements ayant mené à la création du Manitoba. Il est également clair que Cartier et Macdonald étaient peu disposés à donner suite à leur promesse tant que les esprits seraient échauffés en Ontario. Une amnistie ne présentait aucun problème, une fois que l'épidémie de nationalisme chez les Anglo-Protestants serait apaisée. Toutefois, on ne lui permit pas de s'apaiser, ni en Ontario, ni au Québec. Ses racines étaient plongées trop profondément dans l'histoire canadienne. Peut-être Macdonald et Cartier espéraient-ils que la Confédération avait donné une nouvelle direction à l'histoire canadienne, mais beaucoup se demandaient si la nouvelle fédération survivrait à la crise amenée par Riel.

Riel, symbole de la survivance canadienne-française

Le rôle de Riel a été essentiellement celui d'un symbole; le symbole des droits du Canada français, le symbole de la détermination des Canadiens français à survivre. Ce furent les Canadiens français qui émigrèrent au Manitoba, les Royal, les Dubuc et les Girard qui défendirent le fait français au Canada de l'ouest, et non les métis qui, dans leurs sursauts sporadiques de nationalisme, se nommaient eux-mêmes "bois brûlés", plutôt que Canadiens français. Ce furent les Canadiens français de Québec, les Lachapelle, les Desjardins, les Fiset et les Masson qui se battirent pour Riel au Parlement, qui lui donnèrent l'hospitalité et de l'argent et qui le gardèrent constamment devant les yeux du public. Ce n'était pas pour Riel personnellement qu'ils luttaient; c'était pour ce qu'il représentait dans leur esprit. C'est ainsi que Riel devint une des victimes de l'histoire canadienne en même temps qu'un de ses héros.

Le retour de/Riel au Canada en 1884 remit le feu aux poudres de l'animosité raciale. Une fois de plus il devint une figure à louer ou à condamner selon la nationalité de l'observateur, un symbole, un slogan. A sa réapparition au Canada, l'évêque Grandin écrit à Sir John A. Macdonald: "Ce que je crains le plus, c'est l'antipathie, la haine et le désir de vengeance qui vont infailliblement s'élever entre les différentes nationalités et dénominations religieuses du pays". En 1885 comme en 1870, les Canadiens français de Québec s'élancèrent immédiatement à la défense de Riel. Ils lui procurèrent des fonds pour le soutenir, des avocats pour le défendre et des pétitions pour le sauver. Rien n'y fit. La loi suivit son cours et Riel fut convaincu de trahison. Mais il n'y eut pas de répit dans l'agitation, pas de soumission à l'inévitable. Le fait est que peu de Canadiens français croyaient réellement que Riel serait mis à mort. Il semblait impensable qu'il soit pendu après que son associé de langue anglaise, William Henry Jackson, eut été libéré et envoyé dans un asile d'aliénés pour cause de démence. **La Presse** écrivait: "Si la folie est une excuse pour un Anglais, elle doit en être une pour Riel, quoique métis".

Comme le jour de l'exécution de Riel approchait, l'agitation devenait plus intense. **L'Etendard** modelait l'opinion du Canada français: "Il ne nous est pas permis d'oublier quel rôle la constitution, les lois d'équité, la voix du sang, nous assignent vis-à-vis les minorités des autres provinces, notamment celles qui sont nos co-religionnaires et nos soeurs d'origine". En face de ceci, le **News** de Toronto présentait les vues nationalistes extrêmes de l'Ontario anglais: "Nous en avons assez des Canadiens français avec leur bavardage patriotique et leurs conspirations contre le trésor et la paix de ce qui, sans eux, pourrait être un Canada uni... Si l'Ontario était un peu plus loyal à lui-même, il ne supporterait pas une minute de plus les singeries du Québec". Dans un élan encore plus fort de fanatisme, l'**Electeur** déclare de Riel: "L'Histoire te consacrera une page glorieuse et ton nom sera gravé dans le coeur de tous les vrais Canadiens français... Tes fautes personnelles s'effacent devant la sainteté de la noble cause dont tu t'es fait champion. Jeanne d'Arc, Napoléon, Chénier, Riel. C'est avec le plus profond respect que l'on prononce vos noms sacrés". De l'Ontario, on entendait l'opinion contraire: "Nous considérons que des vies comme celle de Riel sont des taches sur notre genre humain qui devraient être sommairement supprimées par la main de la justice de la même manière qu'un dangereux cancer est ôté du corps humain par la main du chirurgien".

C'étaient les voix les plus stridentes. Mais même les journaux modérés étaient violemment divisés en alignement national, avec la **Minerve** et le **Courrier du Canada** rangés en bataille contre le **Mail** de Toronto et la **Gazette** de Montréal.

Le 16 novembre fut une journée de deuil au Québec. Les hommes parlaient à voix basse. Des photos de Riel drapées de noir firent leur apparition aux vitrines des magasins. Les Canadiens français portaient du crêpe à leur chapeau. Dans certaines écoles on disait des prières pour le salut de l'âme du mort et dans les rues des hommes chantaient "La Marseillaise Canadienne" — il n'existait pas d'air canadien de circonstance:

Enfants de la nouvelle France
Douter de nous n'est plus permis!
Au gibet Riel se balance,
Victime de nos ennemis. (bis)
Amis, pour nous, ah, quel outrage!
Quels transports il doit exciter!
Celui qu'on vient d'exécuter
Nous anime par son courage.

REFRAIN

Courage! Canadiens! Tenons bien haut nos coeurs;
Un jour viendra. (bis) Nous serons les vainqueurs.

A Québec, des troupes gardaient la maison de Sir Hector Langevin tandis que des étudiants et d'autres manifestants brûlaient en effigie les ministres du Cabinet Fédéral. Israël Tarte écrivait dans le **Canadien**: "Le sang est un mauvais ciment, et si la confédération n'en a pas d'autre, le coup de vent qui la culbutera n'est pas loin".

(à suivre)

Opinion libre

Nous y étions en 1870

Nous y serons en 1970

— IV —

Montons à bord de notre "canot du nord" afin de mieux connaitre le genre de vie à la Rivière Rouge avant l'arrivée de Marie-Ange Lagimodière, et suivons Mgr d'Eschambault dans son étude sur le voyageur dont voici quelques extraits:

"A un moment donné, après qu'on eût avironné pendant assez longtemps, le guide lançait un ordre auquel les Voyageurs n'hésitaient pas à se conformer: 'Allumez'. On déposait les avirons, on sortait sa pipe et son tabac du sac à feu et on allumait; ce repos durait de 8 à 10 minutes. Et on reprenait les avirons. La distance entre ces repos s'appelait 'une pipe'. On dit encore chez nos métis en parlant de distance un peu éloignée: 'C'était une fameuse pipe d'ici (ou d'icitte pour être exact)'.

"Le soir venu, c'est-à-dire vers les neuf heures durant la belle saison, on s'arrêtait. Il fallait alors décharger les canots, préparer le souper et quand la purée de blé d'inde était assez épaisse pour qu'un bâton enfoncé s'y tînt verticalement, on servait aux voyageurs leurs portions: quelques-uns, rapportent les témoins, recevaient la leur dans leur capot ou leur mouchoir, d'autres sur une planche ou une pierre. Parfois on abattait un animal sauvage et c'était alors un festin. Le chien, qu'on cuisait à la broche, était aussi très recherché des gourmets. Parfois on trouvait des oeufs de perdrix ou de canard et on les faisait cuire. Dans l'Ouest, quand on pouvait se procurer de la farine, on en mêlait au pemmican. Ce régal prenait alors le nom de 'Rubbaboo'.

"Après le souper, à moins que l'on ne dansât en ronde autour du feu, ce qui ne se faisait que dans les grandes occasions, les voyageurs se couchaient. Ils avaient travaillé durant dix-huit heures; un témoin a estimé que les voyageurs donnaient 60 coups d'aviron à la minute; on faisait jusqu'à 75 milles en un seul jour et même plus quand il n'y avait pas trop de portages (en moyenne on faisait 5 à 6 milles à l'heure). Parfois quand le vent était favorable, c'est-à-dire quand 'la vieille soufflait', on montait une petite voile — ce qui facilitait le travail considérablement. Les Voyageurs couchaient sur la terre nue habituellement, sous leurs canots renversés. Ils s'enveloppaient dans une couverture de laine. On montait une tente pour le commis ou tout autre passager de quelque importance.

"Un des fléaux les plus terribles était la présence de milliards de moustiques nommés maringouins et brûlots. C'était le supplice des nouveaux venus, des passagers et même les Voyageurs les plus aguerris, ceux dont la peau était endurcie par tous les vents et le soleil, en souffraient. Pour se protéger, les Voyageurs portaient leurs cheveux très longs et les tressaient à la mode des sauvages et se laissaient pousser la barbe.

"Ainsi de mai à octobre, le long des fleuves et des rivières, à travers les innombrables portages, des bords du St-Laurent aux Grands Lacs et des Grands Lacs au Wisconsin, et la Louisiane et à l'Ouest jusqu'au Grand Portage, puis jusqu'aux Rocheuses, il y avait des centaines de ces hommes de notre race, qui passaient et repassaient, la chanson aux lèvres, gais et sans-souci, acceptant les corvées les plus pénibles avec bonne humeur, parfaitement stylés à cette vie d'endurance et de liberté.

"Une fois les grands voyages terminés, c'est-à-dire vers octobre, les Voyageurs de l'intérieur vivaient dans les forts qu'ils s'étaient construits eux-mêmes. Il y avait ordinairement une palissade et à l'intérieur des constructions séparées pour les magasins, les bourgeois, les hommes et parfois pour des familles de voyageurs. Les Voyageurs avaient leurs quartiers à eux et couchaient sur des lits de camp superposés. Ceux qui avaient femme et enfants vivaient parfois en dehors du fort, à proximité de leurs compagnons. Les cabanes étaient faites de billots superposés, taillés en queue d'aronde ou chez les plus négligents, en têtes de chien. Chacun des engagés avait sa fonction bien déterminée. Les uns étaient chargés de la pêche ou de la chasse et s'associaient habituellement quelques sauvages pour l'une ou l'autre. D'autres préparaient le pemmican et voyaient aux réserves de l'année. Enfin on en employait un bon nombre à parcourir en quête de fourrures. Cela s'appelait 'courir le dérouine' et peu d'expressions reviennent aussi souvent sous la plume des narrateurs! Il fallait aller au-devant des sauvages, les gagner à soi ou au moins leur faire promettre de venir traiter au fort si on ne parvenait pas à leur rafler toutes leurs fourrures. Inutile de dire que cela prenait de l'expérience et du doigté. Les Voyageurs y étaient passés maîtres et personne ne pouvait comprendre mieux les Sauvages ni les approcher de plus près. Ce fut là, comme nous l'avons déjà fait remarquer, la cause du succès des compagnies de fourrures."

Henry Lane
pour la Société Historique
de Saint-Boniface.

Un autre oubli

Un lecteur nous a fait remarquer qu'on avait également oublié de mentionner l'Institut secondaire de St-Laurent dans le compte rendu de la réunion des jeunes Franco-Manitobains qui s'est tenue au Centre Culturel de St-Boniface, le 24 janvier.

Décidément cet article a manqué de précision!

LA REDACTION

Voici Lucille Lambert, candidate du Club Fémina du Collège de St-Boniface, au concours de la Reine de St-Boniface. Lucille est en 2e année des Arts. Très active, elle participe à plusieurs activités: vice-présidente du Club Fémina, déléguée du Collège au Congrès-Rallye, hôtesse charmante du restaurant Chantier, dessinatrice de modes et couturière, mannequin d'occasion, animatrice de danses et... chose importante à St-Boniface: parle le français et l'anglais.

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

Grande loterie

Allons les gars! Un dernier coup d'épaule! Une couple de semaines, c'est tout ce qui reste pour la vente des billets. Les prix à gagner valent la peine. Il y en a 16 et le 1er prix est $5000.00. Pensez à tout ce que vous pourriez faire avec un tel montant.

Salle à louer

Pour un prix modique, vous pouvez louer une salle à 541, rue Giroux (près de la rue Archibald), pour tous genres de soirées, noces, etc. Pour réservations, composez 233-3287.

Soirée sociale

Le 20 février, tous sont invités à se rendre au Club St-Michel pour une charmante et exotique soirée. Venez dancer, parler, boire, manger, échanger des anecdotes et rencontrer du monde. "Soyons dans le vent!" Mettons-y de l'entrain, c'est pour tout le monde. Il n'est pas nécessaire d'être chevalier. Remplissons la salle et allons avoir du plaisir!

Bonspiel

Si le curling vous intéresse, donnez votre nom au frère Hurtubise, au plus tôt. Toute inscription doit être soumise avant le 15 février. N'oubliez pas la date du bonspiel d'Etat le 27 février.

Soirée civique

Le 18 mars, nous aurons la chance de rencontrer des personnages de marque. Plus de détails suivront dans les prochaines chroniques.

N'oublions pas la loi de la vie qui est "Progrès et Développement". Ça mène au bonheur et au succès.

Après-Tout....

Nos lecteurs nous écrivent

Des voyageurs reconnaissants à des bons samaritains de Ste-Anne

Le dimanche 1er février, nous nous dirigions vers Winnipeg afin d'y voir le spectacle des Ice Capades. Maintes fois, nous avons eu l'idée de rebrousser chemin mais impossible, nous n'y voyions rien. Par chance, rendue à Ste-Anne, j'ai pu reconnaitre l'endroit "Au blé d'or" et en y entrant nous avons pris le fossé. Une âme charitable inconnue est venue nous aider à en sortir et nous tenons à lui dire un très grand merci.

Merci aussi au gentil Monsieur Denis Meilleur qui, à plusieurs reprises, est venu nous aider à fermer la valise de l'auto qui était gelée. Il avait le visage brûlé par le grand vent. C'est avec reconnaissance que nous remercions aussi le propriétaire d'"Au blé d'or", M. Roméo Blanchette. Il a été d'une grande hospitalité envers tous ceux qui, comme nous, s'étaient fait jouer le tour par le début d'un bel avant-midi soudainement changé en tempête, visibilité "O". Ce M. Blanchette qui, sans accepter un sou, hébergea et servit soupe, café, rôties, lait, etc... à environ une vingtaine de réfugiés! En lui nous avons vraiment retrouvé le "Bon Samaritain" de l'Evangile!

Merci beaucoup de Roseau, Minnesota,

Mme Agnes Stoe, Mme Florence Klema, Miss Sue Stubblebein, Miss Janice Kloempken, Richard, Nicole et Mme Carmelle Pinsonneault.

☆ ☆ ☆

Merci au 100 Nons

Ils sont venus, ils ont chanté et nous en avons été enchantés!

COMMUNICATIONS

Those young people who attended the "Le 100 Nons" Concert, Sunday, January 18, were captivated by their outstanding performance. The audience, the older as well as the young, was inspired by their talents, both instrumental and vocal. Although they sing in French, one need not understand the language in order to comprehend the emotions portrayed in the song. In the future we hope to have them return to a larger audience that can appreciate more fully their interpretation of music as it was especially designed for the youth.

Susan Fredrickson,
Melinda Kenworthy,
Roseau-Times Region,
February 5, 1970.

Merci "Le 100 Nons" de cette charmante veillée passée en votre compagnie!

Bravo et à bientôt!

Sincèrement,

Mme Carmelle Pinsonneault,
Roseau, Minnesota,
le 7 février 1970.

RECTIFICATION

Contrairement à ce qui a paru la semaine dernière, dans un article sur le congrès de la Société canadienne d'Histoire de l'Eglise, les Soeurs du Sauveur célèbrent cette année le soixante-quinzième anniversaire de leur arrivée au Manitoba et non le cinquantième.

Au Sacré-Coeur

de Winnipeg

Les membres du Club Montmartre invitent tous ceux qui sont intéressés à passer une belle veillée à venir le samedi soir 14 février à la danse de la St-Valentin. Elle aura lieu à 8 h dans la salle du sous-sol de l'école, 597, avenue McDermot, angle Lydia et McDermot.

Le prix d'entrée est de $1.50 par personne et tous sont bienvenus.

Régime de Sécurité Familiale de la Société Franco-Manitobaine

Anniversaires

La Société Franco-Manitobaine offre ses voeux de bon et heureux anniversaire à ses membres du Régime de Sécurité Familiale:

M. Gérard Therrien, 53, baie Peterboro, St-Boniface, du 11 février.

Fr. Michel Rochon, St-Jean-Baptiste, Man., du 12 février.

M. Richard Desaulniers, 346, rue Dumoulin, St-Boniface, du 13 février.

Mme Cécilia Labossière, 487, rue Ritchot, St-Boniface, du 13 février.

Fr. Norbert Ritchot, St-Jean-Baptiste, Man., du 13 février.

M. Eugène Dufault, 434, rue Ritchot, du 14 février.

M. Lucien Letain, 470, rue Langevin, St-Boniface, du 15 février.

Conférencier de marque au Collège le 19 février

Le Père Maurice Villain, S.M., théologien français spécialisé en oecuménisme, donnera une conférence au Collège de St-Boniface, le 19 février, à 8 h du soir.

Le P. Villain fait partie de la Commission nationale de France pour l'oecuménisme et il est professeur à l'Institut supérieur d'Etudes oecuméniques (ISEO) à l'Institut catholique de Paris.



Le chanteur Pierre Calvé commencera sa tournée manitobaine samedi. Son tour de chant débutera au Centre Culturel de St-Boniface et se terminera à St-Lazare le samedi 21 février.

ARTS et LOISIRS

"Fondue" aux crevettes

Cette soirée, dans l'esprit des fondues, fut un peu différente par le fait que les crevettes furent non pas fondues, mais frites.

Les loisirs de St-Boniface deviennent de plus en plus nombreux et le bon goût s'installe. Samedi dernier, nous avions au programme une fondue aux crevettes offerte par le Centre Culturel. Charmante et amicale, cette soirée avait rassemblé environ 90 personnes.

Si le prix des billets m'avait semblé un peu élevé, j'ai pu constater que les personnes présentes en avaient pour leur argent. Les crevettes étaient excellentes, accompagnées de riz, arrosées d'un agréable petit vin blanc. Le service fut agréable et stylé: tables de quatre personnes, gracieusement mises, avec des nappes de couleurs chatoyantes.

S'il n'y eut pas foule, l'atmosphère fut tout de même très familiale et l'ambiance débuta très vite.

La jeune mais déjà très connue Suzanne Jeanson nous fit, comme à son habitude, un très bon tour de chant malgré la sonorisation de la salle qui laisse à désirer.

Il y eut aussi la charmante actrice canadienne du film "Valérie", Mlle Danielle Ouimet, qui fit une longue apparition parmi nous; elle nous invita à assister avec elle aux projections du film auquel elle participa, en nous promettant d'essayer de nous en faire parvenir la version française.

Esprit '70, joie de vivre

Sait-on ce qu'est la joie de vivre? Je puis vous assurer qu'après avoir sillonné les rues de St-Boniface, je me le demande.

Je ne sens rien, je ne vois rien, je n'entends rien qui puisse m'inciter à être dans l'esprit de '70. On a déjà subi un échec lors du centenaire de St-Boniface, doit-on en subir un autre à cette occasion qui devrait être une année du souvenir en hommage au passé et à Louis Riel?

Les magasins de St-Boniface sont toujour aussi mornes pour la plupart, à quelques jours du festival du Voyageur, alors que M. Forest et sa femme font tout ce qu'ils peuvent pour que l'on parle de notre localité.

On entend à la radio, à la télévision: "L'esprit de '70 est ici". Je pose la question: "Où?".

J'ai l'impression que tout cela se passe en clan fermé, chacun prépare sa petite fête, mais qu'attendons-nous pour nous unir et crier notre joie de vivre? Les Canadiens français sont-ils fermés? Je ne le crois pas.

Nos taxes ne servent-elles qu'à des choses sérieuses? Il suffirait, j'en suis sûr, d'un petit effort de la part de l'Hôtel de Ville pour organiser quelques concours de décorations de vitrines, de sculptures sur glace, et il y a bien d'autres choses à faire qui ne leur coûterait qu'un peu d'esprit inventif et quelques petits investissements à bon escient. Les drapeaux sur le boulevard Provencher ne suffisent pas.

Les organismes comme la SFM, l'UNF et bien d'autres pourraient s'unir, pour offrir à notre ville, un certain attrait et attirer tous les Canadiens au festival du Voyageur. Comment espérer réellement que des étrangers passant à St-Boniface pensent s'y arrêter pour assister à nos célébrations du centenaire? Un peu de folklore serait sans doute bienvenu.

Jean-Pierre Bouvencourt

"Le temps s'ouvre"

...Emission du 15 février: "Que se passe-t-il là-bas?" — A Rome, dernièrement, des évêques de tous les coins du globe se sont réunis avec le pape pour ce qu'on appelle le deuxième Synode des évêques. De quoi ont-ils parlé, quelles décisions ont-ils prises? Un point de vue autorisé sur les grandes questions de l'heure sera entendu à la prochaine émission télévisée "Le temps s'ouvre".

Chronique de CBWFT

Que savons-nous des oiseaux?

Les Beaux Dimanches du 15 février offrent aux téléspectateurs de la chaîne française de Radio-Canada "le Monde ailé", documentaire de la National Geoghaphic Society fait en collaboration avec les productions Wolper, et un concert de "l'Orchestre symphonique de Montréal", consacré à la musique de Richard Wagner.

Le documentaire en couleur "le Monde ailé" nous fait voir quelques-unes des 8,600 différentes espèces d'oiseaux qui existent aujourd'hui et nous permet de suivre les phénomènes de migration, d'accouplement, etc., de certains d'entre eux. Le film rappelle certaines croyances populaires ou légendes au sujet des oiseaux et retrace leurs origines sur terre à l'époque préhistorique, alors qu'ils étaient une sorte d'intermédiaire entre le reptile et l'oiseau des temps modernes.

"Le Monde ailé" nous apprend que le colibri bat des ailes plus de 400,000 fois à la minute et qu'à l'époque de la migration, il parcourt une distance de quelque 2,000 milles; que certaines autruches pèsent jusqu'à 300 livres et que certains oiseaux font, chaque année, aller-retour, un voyage de plus de 22,000 milles.

Au cours de ce magnifique documentaire, nous voyons aussi brièvement les bons tours de quelques oiseaux "savants" que l'on a dressés à parler, à chanter, à faire des culbutes et même à compter. Mais nous voyons aussi certaines espèces qui, elles, n'ont pas été entraînées par l'homme mais sont tout aussi ingénieuses et ont appris à se servir "d'outils" pour obtenir leur nourriture. Nous assistons également à une expérience des plus étonnantes avec un puffin. Arraché à son nid au pays de Galles, l'oiseau fut enfermé dans une boîte et expédié par avion à Boston, d'où il fut relâché. Quatorze jours plus tard, le puffin rentrait chez lui sain et sauf.

Parmi les diverses séquences filmées pour ce documentaire un peu partout dans le monde, citons enfin une partie de pêche au Japon où des cormorans entraînés à cet effet rapportent les poissons à la barque: une méthode fort ingénieuse qu'envieront plus d'un pêcheur.

Ce fascinant documentaire sur "le Monde ailé" débutera à 20 h 30.

Zoom

En vedette à **Zoom**, le dimanche 15 février, à 19 h 30, à la télévision en couleur de Radio-Canada: Claire Gagnier, Yoland Guérard et Les Trois Ménestrels.

Claire Gagnier, dont on peut rappeler les rôles de Chérubin dans "Les Noces de Figaro" de Mozart et de Micaela dans "Carmen" de Bizet, avec la troupe du Metropolitan Opera House de New York, à Montréal; les rôles principaux de "La Bohème" de Puccini et de "L'Enfant et les sortilèges" de Ravel, à la télévision de Radio-Canada.

Quant à Yoland Guérard, évoquons une des belles étapes de sa carrière, c'est-à-dire sa tournée aux Etats-Unis où il fut acclamé à chacune des 370 représentations de "South Pacific", dans le rôle d'Emile Becques.

Quant aux Trois Ménestrels, ce sont trois troubadours charmants, drôles et tendres. Des poètes du rire.

Claire Gagnier, Yoland Guérard et Les Trois Ménestrels seront entourés de Francine Moran, Jean Fortier, Michel Girouard et du nouveau groupe La Nouvelle Frontière.

Claire Gagnier et Yoland Guérard interpréteront des airs de comédies musicales. Parmi ceux qu'ils ont choisis, notons "Summertime, Try to Remember, Le monde m'appartient" et un duo tiré de la comédie musicale "My Fair Lady", "J'aurais voulu danser".

Les Trois Ménestrels, synonymes de talent, de travail et d'intelligence, choisiront deux titres de leur vaste répertoire.

La "Belle Canadienne" Francine Moran chantera "Bonjour toi la lune" et un extrait de la comédie musicale "Hair".

L'ex-Caillou Jean Fortier, qui a fait ses débuts en solo à la Butte-à-Mathieu en 1968, est un chanteur-compositeur original. La structure musicale de ses chansons révèle autant de talent que les paroles de ses chansons. Jean Fortier chantera "Au grand jour" et "On vend du vent".

Vedette de la jeune génération, Michel Girouard participera lui aussi à ce **Zoom**. Il chantera deux airs connus: "Un jour un enfant" et "le Joueur de Monte-Carlo".

Le nouveau groupe nommé La Nouvelle Frontière met l'accent dans son répertoire sur les chansons à message et sur l'humour noir et rose. Ces jeunes chanteurs interpréteront deux airs qui les situent parfaitement auprès du public, "Pacification" et "So Long Marianne". Traduisez: Faites l'amour et non la guerre.

Au poste CBWFT

JEUDI 12 FEVRIER

2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Ni Oui ni Non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—Les carnets du major Plum Pouding (C)
5:00—Bidule
5:30—La légende de bas de cuir (C)
6:00—La paire gagne (C)
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et Sport
7:15—A Propos
7:30—Les grands films: "Le jardinier d'Argenteuil" (C). Comédie avec Jean Gabin, Pierre Vernier, Curd Jurgens, Jean Tissier et Noël Roquevert. Un vieux jardinier, pour joindre les deux bouts, imprime des billets de banque sous forme de petites coupures. (Français 1966)
9:30—Le Sel de la semaine
10:30—Au point — Emission d'affaires publiques animée par Rhéal Teffaine
11:00—Cinéma: "L'affaire d'une nuit". Drame de l'adultère réalisé par Henri Verveuil, avec Pascale Petit, Roger Hanin et Pierre Mondy. Mariée à une espèce de brute doublée d'un égoïsme sans pareil Christine profite d'une rencontre fortuite pour tromper son mari. (Français 1960)

VENDREDI 13 FEVRIER

2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Oui ou Non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—La Ribouldingue (C)
5:00—Yogi l'Ours (C)
5:30—Tour de terre
6:00—Les deux D (C)
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et Sport
7:15—A Propos
7:30—La Soeur volante (C)
8:00—Donald Lautrec "Chaud" (C)
8:30—Les règles du jeu (C)
10:00—Format 60
11:00—Cinéma: "Pickpocket". Etude psychologique, film réalisé par Robert Bresson, avec Martin Lasalle et Pierre Leymarie. Un jeune pickpocket suit un lent cheminement qui le conduit à la découverte de l'amour. (Français 1959)

SAMEDI 14 FEVRIER

1:30—Cours universitaires — "Histoire du Canada"
2:15—Cours universitaires — "Littérature canadienne-française"
3:00—Roquet Belles-Oreilles
3:30—Robin-Fusée (C)
4:00—Lassie (C)
4:30—Les aventures célèbres de M. Magoo (C)
5:00—Si Jeunesse pouvait
5:30—L'heure des quilles
6:30—Le téléjournal
6:35—Atome et galaxies (C)
7:00—Cher oncle Bill (C)
7:30—Jinny (C)
8:00—Cinéma: "Douze heures d'horloge". Drame policier avec Line Ventura, Eva Bartok et Hannes Mesmer. Trois prisonniers s'évadent d'un pénitencier situé près d'un petit port méditerranéen. Ils n'ont que douze heures pour obtenir de l'argent, des passeports et une place à bord d'un bateau. (Franco-Allemand 1958)
9:30—Zéro un Londres
10:00—Bonheur conjugal
10:23—Politique fédérale: Libéral
10:30—Les couche-tard (C)
11:00—Cinéma: "Dompteur de femmes". Film biographique avec Ray Danton, Jane Mansfield et Frank Gorshin. George Raft rêve de devenir un danseur célèbre et riche. Pour gagner un peu d'argent, il accepte de collaborer avec une bande de gangsters, mais après quelques expériences, il décide de rompre avec le milieu. Il se rend à Hollywood où il obtient un rôle dans un film de gangstérisme. Le succès lui sourit, mais son mauvais caractère lui fait perdre ses amis et il vient près de briser sa carrière. Il quitte bientôt Hollywood pour La Havane où il ouvre un casino. Après bien des difficultés, il retourne à Hollywood. (Américain 1961)

DIMANCHE 15 FEVRIER

1:45—Le golf et ses étoiles
2:30—Le temps s'ouvre (C)
3:00—D'Iberville (C)
3:30—Langue vivante
4:00—D'hier à demain
5:00—Cinq D
6:00—Au pays des géants (C)
7:00—Quelle famille (C)
7:30—Zoom (C)
8:30—Les Beaux Dimanches (C)
10:30—Dossiers
11:00—Cinéma: "Le tournant de la guerre, 41-43". Trente ans d'histoire. Documentaire sur la guerre 39-45 réalisé par Suzanne Baron. (Français)

LUNDI 16 FEVRIER

2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Oui ou Non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—Grujot et Délicat (C)
5:00—M. Surprise présente (C)
5:30—Les aventures du Seaspray
6:00—Le monde fabuleux du ski
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et sport
7:15—A Propos
7:30—Les belles histoires (C)
8:30—Ma Sorcière bien-aimée (C)
9:00—A la seconde (C)
9:30—Le Paradis terrestre (C)
10:00—Les espions (C)
11:00—Cinéma: "Soupçons". Drame policier de Pierre Billon avec Anne Vernon, Frank Villard et Dora Doll, d'après un roman de Maurice Dekobra. Après avoir rompu avec son fiancé, un trafiquant de drogue, une jeune fille accepte un poste d'institutrice dans un château. Peu de temps après, le châtelain s'éprend d'elle et la demande en mariage. Mais un soir, il meurt empoisonné. (Français 1966)

MARDI 17 FEVRIER

2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Ni Oui ni Non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—Sol et Gobelet (C)
5:00—Mini fée (C)
5:30—Techno-Flash (C)
6:00—Skippy (C)
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et Sport
7:15—A Propos
7:30—Cinéma du mardi: "Babette s'en va-t-en guerre" (C). Comédie de Christian-Jaque, avec Brigitte Bardot, Jacques Charrier et H. Messemer. En 1940, Babette, une petite provinciale, se retrouve aux quartiers généraux de la France libre à Londres. Frappé par sa ressemblance extraordinaire avec l'ancienne amie d'un général allemand, un major du service de renseignements britannique le soumet à l'entraînement et la fait parachuter en France avec mission de kidnapper l'officier en question. (Français 1959)
9:00—Rue des Pignons
9:30—Moi et l'autre (C)
10:00—Format 60
11:00—Ciné-club: "Romance pour un clairon". Drame d'Otakar Vavra, avec J. Hanzlik et Z. Giganova, d'après l'oeuvre de Hrubin. Un homme se replie sur sa jeunesse. Partagé entre son sentiment de vivre, sa lâcheté et son sentiment du devoir, il va à travers la vie en passant d'une défaite à l'autre. (Tchécoslovaque)

MERCREDI 18 FEVRIER

2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—Fanfreluche (C)
5:00—Walt Disney présente (C)
6:00—Les deux D
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et Sport
7:15—A Propos
7:30—La Bohème (C)
8:00—Cinéma: "Ce sacré Amédée". Comédie de Louis Félix, avec Françoise Fubian, Amédée, Jacques Dufilho et Pierre Tornade. Amédée, amateur de guitare, se prend pour un artiste et voudrait paraître sur les planches. Une chance inespérée lui est offerte: une jeune et célèbre joueuse de guitare renonce à son engagement pour une occasion. (Français 1956)
9:30—Prenez le volant
10:00—Les Incorruptibles
11:00—Cinéma: "Les surprises d'une nuit de noces". Vaudeville de J. Vallée, avec André Claveau et J. Porel. Une femme est la maîtresse de l'associé de son mari. Un jour, elle se fait enlever par un chanteur de charme qui la pousse à divorcer. (Français 1952)

Palmarès de CKSB

Mois de février

1 — L'enfant aux cymbales — Frida Boccara
2 — Ma mère me disait — Gilles Dreu
3 — Une rose au coeur de l'hiver — Mireille Mathieu
4 — Nos jeux d'enfants — Renée Martel
5 — May flower — Eric Charden
6 — Voyage — Les Alexandrins
7 — Ruby, garde ton coeur ici — Nana Mouskouri
8 — Le carosse d'or — Adamo
9 — Les requins — Jacques Michel
10 — Sayonara — Hervé Vilard
11 — Les funambules — Renée Claude
12 — Pays, paysages — Georges Dor
13 — Soleil — Orchestre Michel Colombier
14 — Les quatre éléments — France Gall
15 — Dis-lu je serais là — Bruce Huard
16 — Angela — Alain Barrière
17 — Le train de midi — Les Bel-Airs
18 — Tête d'acier — Donald Lautrec
19 — Un homme libre — Claude François
20 — Dansons — Calude Gauthier

Révélation du mois: LES ALEXANDRINS

Tous les garçons, les filles
RADIO CONTACT

A l'Affiche

Concert Mitch Miller

En réponse aux très nombreuses demandes de la part du public, l'Orchestre symphonique de Winnipeg a le plaisir de présenter à la Salle de concert du Centenaire le samedi 14 février, à 8 h 30 p.m., et le dimanche 15 février, à 2 h 30 p.m., Mitch Miller comme directeur invité au quatrième concert Fanfare de la saison.

C'est grâce à la générosité de la société Imperial Tobacco qu'on peut offrir de tels concerts à des prix populaires. Parmi les pièces au programme on remarque "Fiddler on the Roof", "Caucasion Sketches" et "Malaguena.

L'artiste invité sera Arthur Polson qui interprétera, avec l'Orchestre symphonique, le "Concerto en Mi" pour violon, de Mendelssohn. M. Polson, premier violon soliste de la Symphonie de Winnipeg, a commencé ses études musicales à Vancouver, sa ville natale, dès l'âge de 4 ans et donna son premier récital à 14 ans. Plusieurs de ses compositions ont été jouées en public et au réseau national de radio et de télévision.

Film du jeudi

Un film qui a remporté 13 prix majeurs, "Eskimo Artist-Kenojuak", fait connaître le talent et l'originalité de l'artiste. Le deuxième film a pour titre "Origami" et porte sur l'art japonais de plier le papier: le travail de personnes d'expérience, et celui des enfants commençants est très bien présenté.

Le café est servi à raison de 25c. La représentation commencera comme d'habitude à 12 h 15 précises, le jeudi 12 février.

Théâtre canadien du Mime

Ne manquez pas d'inscrire sur votre liste d'événements à ne pas manquer le Théâtre canadien du Mime. La troupe donnera quarante représentations au cours d'une tournée dans les écoles du Winnipeg métropolitain, dont trois pour adultes au "The Warehouse", les dimanches 1er, 8 et 22 mars, à 8 h. Elle donnera en plus une pièce "The Circus", sous les auspices du Théâtre des enfants. Il y aura douze représentations pendant la saison de Pâques.

Les vedettes du Théâtre canadien du Mime sont Adrian Pecknold, Harro Maskow, George Stanislav et Mary Barton. MM. Pecknold et Maskow étudièrent tous deux en France, sous le grand maître du Mime, Jacques Lecoq.

Contemporary Dancers

Les "Contemporary Dancers" donneront leur spectacle mi-hiver au théâtre Playhouse, les 20 et 21 février.

Les danses joyeuses "Turn In", "Turn Out", "Turn On" ou "Bach is Beautiful" seront présentées à Winnipeg pour la première fois. Le chorégraphe est le Dr Robert Boulton, de Minneapolis, bien connu dans la capitale par son travail avec le Ballet et Rainbow Stage. Il dansera aussi avec le groupe. Selon le critique du journal "The Tribune" de Winnipeg, Frank Morriss: "ils méritent d'être vus dans toutes les parties du Canada". Déjà ils sont allés dans divers centres importants du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Ontario et les états du nord-ouest américain.





Les quilles

Record de saison au Cercle Ouvrier

Avec des pointages de 196, 229 et 211, le capitaine de l'équipe des Canadiens de Naissance, M. Raymond Roy, qui, depuis une trentaine d'années, joue dans la ligue du Cercle Ouvrier, a établi un record pour l'année 1969-1970. Comme chaque semaine au cours de la saison, ces parties furent jouées aux "Chateau Lanes". En deuxième série, l'équipe Marion mène en première place avec une bonne avance sur les équipes des Canadiens de Naissance et de Chez Huot qui se suivent de près dans le classement des équipes. Vendredi dernier, les Canadiens de Naissance ont obtenu la plus haute partie cependant que "Chez Huot" amassait le plus grand nombre de points en trois parties.

Voici la position actuelle des équipes:

Marion	205½
Can. de Naissance	183½
Chez Huot	182
Western Paint	177½
CKSB	176
Club Belge no 1	171½
The Blues	164½
Club Belge no 2	164
DeGagné Motors	160
Medo-Land	144
Twin Cities Ptg.	127½
Cercle O.	124

Hautes parties de la semaine:

Raymond Roy	229
Raymond Roy	636
Can. de Naissance	945
Chez Huot	2686

Carnet universitaire

"La Planète verte"

Au cours du mois de février, le technicien en astronomie Brian Dentry guidera les visiteurs du Planétarium de l'Université de Manitoba, dans un voyage vers la "Planète verte".

Il y aura deux représentations tous les mercredis et vendredis: à 12 h 40 et à 8 h 30 p.m. Le Planétarium est situé au 3e étage de l'édifice du University College au campus de Fort Garry. Il est ouvert au public et l'entrée est libre.

Des téléscopes seront installés sur le pont d'observation quand les conditions atmosphériques permettront une vue claire des astres.

Inscriptions augmentées

Le nombre des inscriptions à l'Université de Manitoba et à ses collèges affiliés s'est accru de 1,286 cette année et le chiffre total d'étudiants est de 14,115 aux cours du jour. On compte 3,619 étudiants aux cours du soir et 386 autres suivent des cours par correspondance — 1,379 de plus que l'année dernière.

Exposition de photos

Des panneaux photographiques illustrant 42 des édifices les plus remarquables construits au Japon depuis les dix dernières années sont en exposition dans l'édifice d'architecture John A. Russell jusqu'au 20 février. C'est le consul du Japon à Winnipeg qui a organisé l'exposition qui est sous le patronage des membres de la faculté d'Architecture et de la Société des étudiants en architecture.

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681
Ligue de 5 quilles

Equipe	Points
McCarthy	80
Nolin	73½
Jubinville	67
Rougeau	65
Sala	62
Théorêt	61
Morier	51
Girard	46½

Une idée ...

Bravo pour notre aumônier! Dans la lettre mensuelle du Grand Chevalier il a eu le courage de dire des vérités ... pas toujours plaisantes, mais très à point. Je recommande donc à tous les frères de lire attentivement son message et surtout ... de le mettre en pratique. Corrigeons-nous d'abord avant de vouloir sermonner les autres. Ce qui revient à dire: moins de discours et plus d'action!

Rigoletto

Depuis quand joue-t-on au golf?

Ce jeu fut d'abord pratiqué en Ecosse au XVe siècle. Il y devint rapidement le sport national.

On peut citer, pour appuyer cette affirmation, un document précis ... et quelque peu inattendu! Il s'agit d'un acte du parlement du roi Jacques II, daté du mois de mars 1457, interdisant de jouer au golf, car cela nuisait ... à l'entraînement militaire!

(Information Larousse)



Gisèle MacKenzie, originaire de Winnipeg, violoniste diplômée du Conservatoire de Toronto, chanteuse et vedette de la radio, de la télévision et de la scène, sera à l'aréna de Winnipeg, en compagnie des "Four Lads", à l'occasion du Winnipeg Home and International Car Show, du 17 au 22 février.

Dernier récital de la saison aux Jeunesses Musicales

Lundi soir, 16 février, à 8 heures au Centre Culturel de Saint-Boniface, les Jeunesses Musicales présenteront leur dernier récital de la saison, le "Alberta Chamber Trio", composé de professeurs de la faculté de musique de l'Université de Calgary: Gloria Saarinen, pianiste, Werner Van Zweeden, flûtiste et Talmon Herz, violoncelliste.

Gloria Saarinen est née à Dunedin en Nouvelle-Zélande, et après avoir étudié dans son pays natal, obtenait des bourses d'étude pour Sienne en Italie, Londres, Munich et Vienne. Elle a eu, comme professeurs, des musiciens tels Alfred Cortot, Guido Agosti, Friedrich Wuehrer et Frédérick Jackson. Depuis son arrivée au Canada, Mme Saarinen a fait plusieurs tournées de concert en Amérique, en Europe et en Nouvelle-Zélande, où avec le réputé chef d'orchestre Arthur Fiedler, elle interprétait le concerto pour piano de Tchaïkovski.

Werner Van Zweeden est né à Berlin en Allemagne, et a étudié principalement à Amsterdam. Pendant 14 ans, il a fait partie de l'Orchestre de Radio Nederland, de l'Orchestre Philharmonique de la Radio et de l'Orchestre Promenade. A plusieurs reprises, il a été soliste avec l'Université de Calgary, et a donné des récitals au Canada pour Radio-Canada et les Jeunesses Musicales.

Talmon Herz est né à Tel Aviv, en Israël, où il commença ses études avec Joachim Stutschewsky, puis plus tard avec Théodore Salzman et Paul Tortelier. En 1955, il devenait premier violoncelle de l'Orchestre Ramat Gan. L'année suivante, il se présentait au concours pour cordes de la fondation culturelle israélo-américaine et obtenait la première place, ex-aequo avec Samuel Ashkenazi. En Amérique, il a joué avec les orchestres symphoniques de Pittsburg, Calgary, Montréal, Edmonton et Halifax.

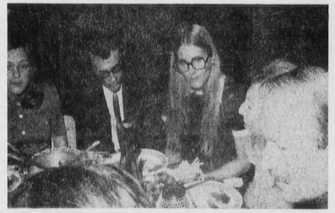
A l'Alliance Française de Winnipeg

Conférence par M. Yves Rey-Herme

Le deuxième conférencier officiel de cette année à l'Alliance Française de Winnipeg sera M. Yves Rey-Herme, auteur, professeur et directeur de l'Ecole d'été de l'Alliance Française à Paris.

M. Rey-Herme parlera des "Pères et fils dans la littérature du 20e siècle".

La réunion se tiendra chez Mme M. Kantor, 218, Roslyn Road, à 8 h 30 du soir, le mardi 3 mars.



La vedette du film québécois "Valérie", Mlle Danièle Ouimet, était de passage au Manitoba en fin de semaine. On la voit ci-dessus alors qu'elle rendait visite aux convives de la "fondue aux crevettes", au Centre Culturel, samedi dernier.

Au Centre Culturel de St-Boniface

Vous êtes-vous déjà demandé ce que le Centre Culturel de Saint-Boniface avait à offrir aux Franco-Manitobains? La meilleure façon de le savoir, c'est de lire les quelques lignes que nous écrivons dans ce journal chaque semaine. Nous essayons, dans la mesure du possible, de vous renseigner sur nos activités. Le Centre Culturel existe, il est vivant et animé. Mais pour qu'il progresse, on doit s'y intéresser et surtout y faire sa part. C'est la raison d'être de notre colonne.

Et ça bouge au Centre! Pour ne mentionner que quelques événements qui se dérouleront d'ici peu, c'est samedi soir le 14 février que le compositeur-interprète Pierre Calvé sera des nôtres. Le lundi 16, les Jeunesses Musicales du Canada présenteront un concert dans la grande salle. On nous dit aussi que du 1er au 6 mars, le théâtre de la Place, un groupe qui nous vient de l'Est du pays, présentera un spectacle. Les détails vous seront communiqués plus tard.

De plus, il y a les activités permanentes telles que: le cours de peinture donné par MM. Bernard Mulaire et Roger Boulet; les cours de Yoga enseignés par Mme Juliette Bernier; les cours de Bâton et de danse à claquettes et enfin le cours d'escrime. Chaque vendredi soir on y voit les Intrépides venir répéter au Centre ainsi que les membres du 100 Nons.

Il ne faut pas oublier le restaurant "La Cuisine", un endroit excellent où il fait bon se rencontrer et manger. Amenez-y toute la famille; ce sera un régal!

Le Centre offre aussi des salles à un prix très raisonnable pour des réceptions, des mariages, des soirées sociales, des enterrements de vie de garçon, des "showers" et des parties de tous genres. Renseignez-vous auprès de la secrétaire-gérante du service que le Centre a à vous offrir. Composez le numéro suivant: 233-3539.

Le publicitaire

Chronique sportive

Les Expos doivent venir s'installer à Winnipeg la saison prochaine!

par Jacques LEMOYNE

Il va falloir trouver un moyen pour amener les Expos de Montréal à installer un de leurs clubs à Winnipeg. L'échec des négociations de cette année ne doit pas rebuter les gens intéressés à voir cette équipe s'installer dans la capitale du Manitoba. Il faudrait peut-être que les autorités municipales et provinciales y aillent d'un petit effort supplémentaire pour pouvoir jouir de l'excellente publicité qu'une association avec un groupement aussi puissant peut apporter à toute une province. Le dernier coup de maître des Expos a été l'embauche du fameux Don Drysdale comme instructeur pour les jeunes lanceurs et aussi commentateur à la télévision. Cette nouvelle a fait son petit tour d'Amérique et, une fois de plus, Montréal vole la vedette aux plus grands centres! Avec Dick Williams et Cal McLish les Expos possèdent un personnel d'instructeurs des plus compétents qui, ajoutés à ceux qu'ils ont déjà, devrait certainement apporter des améliorations sensibles aux lanceurs du club. Car du côté frappeurs les Expos se défendent aussi bien que les autres.

Il peut paraître surprenant de parler des Expos en plein hiver mais comment résister à cette tentation? Cette équipe est tellement bien organisée dans le domaine de la publicité qu'on ne se cache pas pour dire à Montréal, que la direction des Canadiens aurait des leçons à prendre de ces gens, nouveaux venus sur la scène sportive au pays mais qui savent si bien se faire apprécier! Je suis bien d'accord avec cela car il y a longtemps que je trouve le Forum devenu un peu trop empesé! Il fut un temps où on disait que les amateurs de Montréal étaient les meilleurs du circuit. Maintenant ils se classent avec Toronto parmi les plus ennuyeux et ennuyants! Il ne se passe rien d'excitant au Forum, à moins que les Bruins ou les Hawks n'y disputent une joute. St-Louis, Boston et Chicago comptent maintenant des amateurs beaucoup plus enthousiastes et moins gâtés que ceux du Forum qui sont impitoyables pour une équipe qui leur a sans doute trop donné! Les Expos ne gagnent pas sur le terrain mais ils se gagnent des partisans parce qu'ils semblent s'intéresser à tous ces gens. Le Forum est peut-être devenu trop "mécanisé"; on n'a peut-être plus le temps de penser aux moins fortunés qui ne peuvent pas se payer des billets de $7.00 pour aller voir jouer leur club et qui laissent un public plus snob assister aux joutes. Et dire qu'il fut un temps où il y avait un club des "millionnaires" au Forum. On pense maintenant qu'ils se retrouvent tous au stade des Expos!

Le ski

L'équipe nationale de ski du Canada ne remportera pas la coupe du monde cette année mais nous comptons déjà dans les rangs de l'équipe une aspirante très sérieuse à ce titre: Betsy Clifford. Cette jeune skieuse, émule de Nancy Greene, se classe régulièrement parmi les premières du monde. Elle a même remporté sa part de premières places et on pense qu'avec une autre saison elle deviendra encore plus expérimentée et parviendra peut-être à mériter ce trophée tant convoité. Mais même si mademoiselle Clifford ne gagne pas ces grands honneurs, il ne fait aucun doute qu'il faut la considérer comme une aussi grande skieuse que Lucille Wheeler, Ann Heggtveit et même Nancy Greene, bien que cette dernière ait été une véritable reine de ce sport fascinant. Une chose cependant m'étonne toujours: l'impossibilité dans laquelle nous sommes de trouver des hommes du même calibre que nos femmes dans ce sport. Remarquez que nos skieurs ne se classent pas loin des meneurs, parfois même à quelques secondes, mais il leur manque cette petite étincelle qui leur permettrait d'arriver aux premières places comme leurs consoeurs de l'équipe nationale.

Les dames se réjouiront sans doute de cette autre preuve de la supériorité de leur sexe sur "l'autre", d'autant plus que nos anciennes championnes étaient toutes bien féminines. J'ai eu le plaisir de bien connaître Lucille Wheeler, mariée à un ancien joueur de football, et Ann Heggtveit, mariée elle aussi et demeurant à Montréal aux dernières nouvelles. En dépit de leurs prouesses athlétiques ces deux gentilles personnes étaient des jeunes filles charmantes et sont devenues des femmes tout aussi agréables. Nancy Greene me donne aussi la même impression. Toutes les trois reconnaissent du reste qu'elles doivent à la pratique du sport une part de leur charme et de leur magnétisme. Que dire maintenant de nos jolies patineuses artistiques? Ceci prouve qu'on n'a pas besoin de ressembler à Tamara Prest pour bien réussir. Pour ceux qui ne le sauraient pas, Tamara est cette russe bien portante (dans les 200 livres) qui lance le disque à des distances prodigieuses et qui a l'air aussi féminine et élégante qu'un taureau! Ce n'est pas gentil pour elle, bien sûr, mais je ne juge pas sa personnalité, les femmes assez grasses du reste étant souvent des personnes fort joyeuses et de fort agréable compagnie, mais je constate seulement que son allure physique ne l'avantage pas. Pour nos jeunes Canadiennes on peut dire qu'elles ont su conserver leur ligne.

Ici et là

Tandis qu'on organise un grand battage publicitaire autour des exploits de Joe Frazier et de Jimmie Ellis, le jeune George Foreman se propose bien de finir son combat à bonne heure afin de voir contre lequel des deux hommes il montera sous peu dans l'arène. On sait que Foreman est considéré par les magnats de la boxe comme le prochain champion du monde. Et durant tout ce temps-là, Cassius Clay doit ruminer quelque tour dans son sac pour attirer une autre fois une recette de plus de trois millions de dollars! Si on le laisse boxer bien entendu ...

L'association des joueurs de baseball a clarifié sa position face au problème de la fameuse clause restrictive. On est prêt à appuyer Curt Flood parce que ce dernier s'est trouvé un avocat expert "qui ne causera pas de dommage au baseball, notre profession", et parce que Flood a accepté de retirer sa plainte quand les dirigeants des clubs auront apporté à la clause certains changements. Les dirigeants de la Ligue Nationale seraient bien habiles s'ils exécutaient ces changements immédiatement. Mais ce serait faire preuve de vision et la vision dans la Ligue Nationale se résume à pouvoir voir un dollar flotter à deux mille verges et à pouvoir dire s'il s'agit d'un maigre un, ou d'un beau cent!

Les experts continuent de prédire que les Canadiens vont terminer au premier rang dans le classement de la Ligue Nationale, mais les joueurs des Rangers conservent leur optimisme. Ils mènent au moment où ces lignes sont écrites et ils semblent avoir le numéro et des Bruins et des Hawks. Ce n'est que contre les Canadiens qu'ils ne font pas fureur. Un championnat pour les Rangers ne serait pas une si mauvaise affaire.

L'accident survenu à Bobby Rousseau incitera-t-il ce dernier à porter encore son casque protecteur? On dit que c'est l'organisation des Canadiens qui n'aime pas les joueurs qui portent un casque. On n'aimait pas un Jacques Plante portant un masque et pourtant, même à 40 ans, il demeure l'un des meilleurs gardiens de buts de la Nationale. Pourquoi ne pas adopter un règlement rendant le port du casque obligatoire, comme cela se fait dans d'autres sports? Question oiseuse qu'on pose régulièrement pour rien. Même la mort de Bill Basterton n'a rien changé à l'attitude des dirigeants.

Que se passe-t-il derrière ce visage qui ressemble au nôtre et que nous voyons? (Louis Lavelle)

Décès

Au Manitoba

LETELLIER —

M. Isidore Bouchard

Le dimanche 1er février, à l'hôpital général St - Boniface, est décédé, à l'âge de 65 ans, M. Isidore Bouchard, époux de Cécile Bouchard, de 233, rue Bertrand, autrefois de Letellier.

Né à Letellier, il vint s'établir à St-Boniface où il résida pendant 12 ans. Il était Chevalier de Colomb et avait été commissaire d'école pendant quelques années à Letellier.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, deux fils, Denis, de St-Boniface, et Claude, d'Ile-des-Chênes; trois filles, Mmes Adrien Gauvin (Marthe), Albert Rioux (Monique) et Léo Dubé (Jeannine), toutes de St-Boniface; quatorze petits-enfants et trois soeurs, Mmes P. Saurette (Alma) et L. Dansereau (Mathilda), toutes deux de Letellier, et Mme J. Trottier (Hélène), de Beardmore, Ont.

Les prières furent récitées au salon funéraire Desjardins le mardi 3 février, à 9 h. Le service fut chanté en l'église de Letellier et l'inhumation eut lieu au cimetière local.

• • •

LORETTE —

M. Conrad Touchette

Le lundi 2 février est décédé à l'hôpital de Ste-Anne M. Conrad Touchette, âgé de 74 ans. Né à St-Jean-Baptiste, il y demeura jusqu'en 1922 alors qu'il s'établit à Somerset pour y résider pendant 42 ans. Depuis six ans il habitait à Lorette.

Les funérailles eurent lieu à Lorette le mercredi 4 février en l'église Notre-Dame de Lorette. La messe de Requiem fut célébrée par le Père Adrien Hamel, P.B. Les porteurs furent six neveux du défunt, MM. Arthur et Donat Touchette, Lucien et Gérard Vermette, Emile Godard et Joseph Racine. MM. Henri Bissonnette et Urbain Marcoux firent la quête.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, née Paméla Vermette, une fille Yvette (Mme Martial Desrochers), le Lorette; deux soeurs, Mme Berthe Vermette, de St-Pierre, et Mme Emilia Racine, de Lorette; deux demi-frères, Cyprien Godard, de St-Jean-Baptiste, et Phillas Godard, d'Aubigny, ainsi que 12 petits-enfants.

La Ligue des Femmes Catholiques, aidée de quelques parents et amies, a servi une collation après les funérailles.

• • •

ST-BONIFACE —

Soeur Marie-St-Alexandre

Le mardi 3 février 1970, à la Maison Mère des Srs Oblates Missionnaires du Sacré-Coeur et de Marie-Immaculée, 601, rue Aulneau, St-Boniface, est décédée à l'âge de 81 ans, Sr Marie-St-Alexandre, née Délia Morin. Sr St-Alexandre était née à Roxton Falls, Québec, et faisait partie de la Communauté depuis 61 ans.

La défunte laisse dans le deuil deux frères, Ephrem et Arthur Morin et deux soeurs, Mme Alphonse Provençal et Mme Henri Bonneau, tous du Québec.

Les prières furent récitées jeudi à 8 h., à la Maison Mère et le service chanté à 3 h 30 p.m. vendredi au même endroit, par le P. Albert Joyal, O.M.I., aumônier de la Communauté. L'inhumation eut lieu au cimetière de St-Boniface.

• • •

POWERVIEW —

M. Dan Pasaloko

Le dimanche 4 janvier est décédé subitement à sa résidence M. Dan Pasaloko, à l'âge de 64 ans. Le service eut lieu en l'église Ste-Thérèse et l'inhumation se fit au cimetière de Pine Falls.

Mme Jos. Hawranik

Mme Jos. Hawranik est décédée subitement à sa résidence le 7 janvier à l'âge de 37 ans. Les prières furent récitées en l'église de Notre-Dame-du-Laus le vendredi soir, et le service fut chanté le samedi après-midi. L'inhumation se fit au cimetière de Pine Falls. Mme Hawranik était trésorière de la Ligue des Femmes Catholiques et très active dans toutes les organisations paroissiales. Elle laisse dans le deuil son époux, deux fils et une fille.

M. Michael Pichor

A l'hôpital de Pine Falls, le samedi 31 janvier, est décédé M. Michael Pichor, âgé de 61 ans. Le service et l'inhumation funt laisse dans le deuil son eurent lieu à Pine Falls. Le dé-épouse, deux fils et une fille.

Mme Joseph Dufour

A l'hôpital de Pine Falls, après une longue maladie, est décédée, à l'âge de 73 ans, Mme Joseph Dufour, née Angèle Vincent à St-Georges où elle passa presque toute sa vie, à l'exception de quelques années à Grande-Prairie, Alberta. Elle était la fille de M. et Mme Louis Vincent, pionniers.

La défunte laisse dans le deuil deux fils, David et Arthur; une fille, Mme Raoul Lavoie (Jeanne); huit petits-enfants et deux arrière-petits-enfants, tous de Powerview; deux frères, Zotique, de Powerview, et Domina, de Ste-Anne-des-Chênes.

Les prières furent récitées en l'église de Notre-Dame-du-Laus, où fut chanté le service. L'inhumation se fit au cimetière de St-Georges, où reposent les parents de la défunte et presque tous ses frères et soeurs.

Sincères condoléances aux familles éprouvées.

• • •

ST-VITAL —

Mme Aurise Lanthier

Le samedi 7 février, à l'hôpital général St-Boniface, est décédée, à l'âge de 72 ans, Mme Aurise Lanthier, épouse de Charles Lanthier, de 42, rue Vivian, St-Vital. Née à St-Boniface, la défunte y avait vécu presque toute sa vie.

Outre son époux, Mme Lanthier laisse dans le deuil trois fils, Fernand, Gérard et Claude, tous de St-Boniface; quatre filles, Mme Carmelle Châteauneuf, de Drummondville, Qué., Mme B. Bélanger (Lucille), de Transcona, Mme E. Pinchbeck (Louise), de Winnipeg, et Mme G. Mineault (Claudette), de St-Claude; deux frères, Wilfrid et Armand Lévêque, de St-Boniface; une soeur, Mme B. Bourdon, de Van Nys, Californie; 29 petits-enfants et cinq arrière-petits-enfants. Un fils, Charles-Auguste, la précéda dans la tombe il y a un an.

Les prières furent récitées à 7 h 30 du soir, le mardi 7 février, au salon mortuaire Desjardins et le service fut chanté à la chapelle des Soeurs Oblates. 601, rue Aulneau. L'inhumation eut lieu au cimetière de St-Boniface.

• • •

En Saskatchewan

GRAVELBOURG —

M. Robert Piché

Le samedi 24 janvier, à l'hôpital St-Joseph, est décédé M. Robert Piché, âgé de 71 ans. Les funérailles eurent lieu le lundi 26 janvier en la cathédrale Notre-Dame de l'Assomption. La messe de Requiem fut concélébrée par l'abbé F. Ducharme avec les abbés R. Larivière et G. Laprise. Roland Bourgeois, Alain et Richard Piché, Raymond et Denis Metz, petits-fils du défunt, servaient au choeur. Les porteurs étaient MM. Gérard, Robert, Paul et Guy Bissonnette, Jerry et Raymond Piché, tous petits-fils.

M. Piché est né à Ste-Gertrude, Qué., le 28 décembre 1898. A l'âge de 9 ans, il vint à Gravelbourg avec ses parents. En 1919 il épousa Mlle Sarah Arguin, de Coderre. Treize enfants, dont 11 sont vivants, naquirent de cette union. M. Piché se retira en 1965.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, sept fils, Jean, de Calgary, René, Yvon et Claude, de Gravelbourg, Arthur, de North Battleford, Denis, de Regina, et Albert, de Lampman; quatre filles, Robertine (Mme Raymond Metz) et Laurette (Mme Jérémie Bourgeois), de Gravelbourg, Yvette (Mme Dollard Bissonnette), de St-Victor, et Jeanne (Mme Rosaire Braconnier), de Coquitlam, C.-B.; 54 petits-enfants; un arrière-petit-enfant; un frère, le Dr Arthur Piché, d'Edmonton, Alta; deux soeurs, Mme Marguerite Landry, de Vimy, Alta, et Mme Juliette Doll, de Gravelbourg.

Remerciements

Au Manitoba

ST-NORBERT —

La famille Beaumont désire remercier sincèrement tous les parents et amis qui, d'une manière ou d'une autre, lui témoignèrent de la sympathie à l'occasion du décès de M. Paul Beaumont. Un merci spécial à l'abbé Léo Couture, qui dirigea les prières, au choeur de chant, à la Ligue des Femmes Catholiques qui se dévoua au service du goûter après la messe, au salon funéraire Desjardins et à tous ceux, surtout les porteurs, qui bravèrent le froid pour assister en si grand nombre aux funérailles.

• • •

LORETTE —

Mme Conrad Touchette et la famille Martial Desrochers désirent remercier tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de M. C. Touchette, soit par offrandes de messes, envois de cartes ou de toute autre manière. Un merci spécial au Père Adrien Hamel, aux dames qui ont servi un goûter après les funérailles, aux porteurs, aux chantres, à l'organiste, aux enfants de choeur, ainsi qu'à ceux qui ont fait la quête.





Un jeune abbé de 34 ans à la tête des Trappistes de St-Norbert

A la suite de la démission de leur premier abbé, Dom Fulgence Fortier, survenue l'automne dernier, les Trappistes de l'abbaye Notre-Dame-des-Prairies de St-Norbert ont élu pour le remplacer Dom Marcel Carbotte, âgé de 34 ans. Dom Carbotte devient ainsi un des plus jeunes abbés de tout l'Ordre des Cisterciens de la Stricte Observance. Il est également le premier abbé de la Trappe de St-Norbert originaire de l'Ouest canadien.

En effet, Dom Carbotte est né à Fry's, Saskatchewan, le 20 janvier 1936. Après des études au Jardin Langevin puis au Collège de St-Boniface, il entrait chez les Trappistes de Notre-Dame-des-Prairies le 19 janvier 1957. Il y fit sa profession solennelle en 1962 et y fut ordonné prêtre le 20 août 1962.

Le 15 décembre 1969, Dom Marcel était élu deuxième abbé du monastère. C'était la première fois que les frères trappistes participaient à cette élection au même titre que leurs confrères prêtres.

La bénédiction du nouvel abbé eut lieu le 16 janvier dernier en l'église abbatiale. Elle fut conférée par l'archevêque de St-Boniface, Mgr Maurice Baudoux. Celui-ci avait également bénit le premier abbé du monastère en 1955.

Parmi les personnalités de marque présentes à la cérémonie on remarquait le Cardinal George B. Flahiff, C.S.B., de Winnipeg; Mgr Maxim Hermaniuk, métropolitain des Ukrainiens catholiques de Winnipeg; Dom Fidèle Sauvageau, Dom Armand Veilleux et Dom Alphonse Arsenault, respectivement abbés des monastères d'Oka, P.Q., de Mistassini, P.Q. et de Rogersville, N.-B.

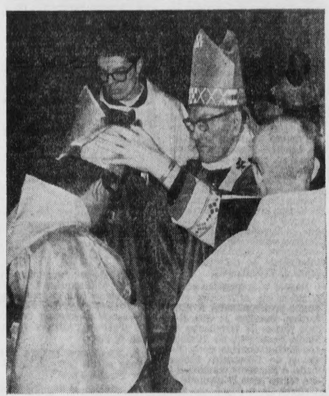
Le monastère de St-Norbert

C'est en 1892, qu'à l'invitation de l'archevêque de St-Boniface, un groupe de Trappistes de Bellefontaine, France, vint fonder le monastère de Notre-Dame-des-Prairies, à St-Norbert. En 1955, le prieuré était érigé en abbaye et le prieur d'alors, Dom Fulgence Fortier, en devenait le premier abbé.

La communauté de Notre-Dame-des-Prairies compte à l'heure actuelle 37 moines dont 5 novices. L'abbé démissionnaire, Dom Fulgence, fait maintenant partie du monastère du Calvaire, à Rogersville, N.-B.



Photo prise lors de la bénédiction du deuxième abbé du monastère de Notre-Dame-des-Prairies de St-Norbert, le 16 janvier dernier. Parmi les concélébrants on remarquait à l'autel, de gauche à droite: Mgr Maxim Hermaniuk, métropolitain ukrainien de Winnipeg; Dom Marcel Carbotte, le nouvel abbé des Trappistes; Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface; le cardinal George B. Flahiff, C.S.B., archevêque de Winnipeg; Mgr Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg. (Photo Perrin du Manitoba)



Mgr Maurice Baudoux impose la mitre au nouvel abbé des Trappistes de St-Norbert, Dom Marcel Carbotte. (Photo Perrin du Manitoba)

Mort du dernier Oblat tchécoslovaque

ROME — On vient d'apprendre que le Père Jan Straka, 53 ans, est mort d'une crise cardiaque, le 2 janvier. Il était le dernier Oblat tchécoslovaque travaillant dans ce pays.

Dans les années qui suivirent la seconde guerre mondiale, le P. Straka poursuivit son ministère en dépit des difficultés. Comme curé de paroisse de Goyau, près de Kraumau, il organisa des pèlerinages où affluaient des milliers de personnes. Cependant vint un moment où l'administrateur laïque du diocèse fit pression sur les autorités épiscopales pour éloigner le P. Straka et l'envoyer dans un lieu plus retiré. Là, malgré un dénuement extrême, il s'occupa des trois lieux de culte d'une paroisse. Comme auparavant, il gagna la sympathie de tous.

C'est en travaillant dans cette zone isolée que l'Oblat fut sérieusement atteint aux jambes par le froid et l'humidité. Il fallut l'amputer d'une jambe au-dessous du genou et remplacer les tissus veineux détériorés de l'autre par du nylon. L'opération eut lieu dans un hôpital militaire tchèque. Le Père reçut un excellent traitement.

Le gouvernement Dubcek se montrant plus libéral, le P. Straka put retourner dans son ancienne paroisse de Goyau. Aussitôt, le seul et indomptable Oblat était en plein travail. Rafistolant les lits, frottant les parquets, il transformait l'ancien noviciat oblat pour en faire une maison de retraite pour 35 personnes.

Ses jambes allaient de mal en pis. Aussi dut-il se faire amputer de la seconde, au début de 1969. Il obtint la permission, par l'intermédiaire de ses confrères oblats, de venir à Vienne. Là, on lui fit des prothèses légères. Pour le P. Straka, c'était la première rencontre avec des Oblats depuis dix-huit ans.

Mariage

En Saskatchewan

ST-DENIS —

André-Denis

Le 24 janvier, l'abbé Bernard de Margerie bénissait le mariage de Mlle Louise Denis, fille de M. et Mme Léon Denis, à M. Richard André, fils de M. et Mme Paul André, de Prud'homme.

La mariée fit son entrée au bras de son père. Elle était ravissante dans sa robe courte de brocard broché d'argent. Elle tenait un missel recouvert d'oeillets roses. La demoiselle d'honneur, Mlle Georgette Denis, cousine de la mariée, portait une robe de chiffon rose et coiffure de fleurs de même nuance que la robe. M. Clarence André, frère du marié, agissait comme garçon d'honneur. MM. Georges et Lionel Denis étaient huissiers, tandis que M. Marcel Denis lut l'épitre. Tous trois sont les frères de la mariée. Les jeunes Benoit Denis, cousin de la mariée, et Gary André, frère du marié, servaient la messe. Mlle Michelle Hounjet, cousine de la mariée, touchait l'orgue.

A l'issue de la cérémonie religieuse, il y eut réception à l'hôtel de Vonda.

Les nouveaux mariés partirent en voyage de noces à Edmonton et Calgary. Ils se rendront ensuite à Westminster, C.B., où le marié a un emploi.

Philatélie: les timbres de grève

Les événements de mai 1968 n'avaient pas eu de répercussions profondes sur la philatélie française. Après un obligatoire et net fléchissement, le marché avait retrouvé un cours normal. Or, il s'était trouvé que plusieurs chambres de commerce, pendant la période troublée, avaient émis des vignettes destinées à remplacer les timbres officiels sur le courrier et les colis à expédier.

Lorsque la situation redevint calme, les vignettes firent leur apparition et elles se vendirent à des prix réellement astronomiques, au point que le ministre des Postes et Télécommunications intervint.

Dans un communiqué adressé à la presse, il déclara, notamment, que: "Ces étiquettes ne sauraient être considérées ni comme des timbres-poste ni comme des timbres de remplacement". De plus, comme le bruit avait couru que le ministère avait autorisé l'émission de ces **étiquettes**, le communiqué opposait un démenti formel à cette assertion.

Mais le mal était fait, et ce d'autant plus que certains catalogues avaient déjà inscrit les **timbres de grève** à leur répertoire et en les cotant eux-mêmes de façon très élevée.

(Extrait du "Journal de l'Année" — 1er juillet 1968 au 30 juin 1969 —, Larousse éditeur.)

Naissances

Au Manitoba

N.-D.-DE-LOURDES —

M. et Mme Raymond Delaquis (née Renée Bazin) désirent annoncer à leurs parents et amis la naissance d'un fils le 18 janvier et baptisé le 8 février par l'abbé Noël Delaquis, oncle de l'enfant, sous les noms de Patrick-Hubert-Joseph. Le parrain et la marraine furent M. le Dr et Mme Hubert Delaquis, oncle et tante de l'enfant.



"Tous ne sont pas capables de comprendre"

Le céligat sacerdotal et consacré ne perd pas son caractère charismatique parce que l'Eglise latine lui donne par mesure disciplinaire un caractère obligatoire et juridique. N'oublions pas que tout candidat aux Ordres se présente par un engagement absolument libre et longuement réfléchi. S'il l'accepte tel quel, codifié, cela n'enlève rien à la beauté de sa générosité et de son amour, pas plus que l'indissolubilité du mariage n'enlève la liberté ou diminue la spontanéité d'amour de qui accepte le mariage.

C'est justement en affirmant cela, alors que les Apôtres se récriaient: "A ce compte, il vaut mieux ne pas se marier", que le Seigneur, bien doucement et fermement, affirme que "tous ne peuvent comprendre" le sens profond de ce don (Mt. 19, 10-12). Jésus ne défend pas son célibat personnel; il le présente partagé par d'autres. Son cas n'est donc pas unique. Il loue ceux qui l'imiteront. Ce n'est pas une invitation pour n'importe qui, car c'est un don du Père, mais c'est aussi une libre acceptation pour qui s'y engage.

L'Eglise, à qui est confiée le pouvoir des Ordres, légifère en vue du bien commun et des circonstances. Il peut très bien se faire qu'ici ou là, à telle époque, elle juge et jugera à propos d'ordonner des laïcs mariés. Elle ne le fera pas pour céder à l'opinion. Il est même douteux qu'elle le ferait pour pallier à une crise de vocations.

Il n'est pas prouvé qu'on aurait plus de vocations si on pouvait se marier au séminaire avant l'Ordination. Prenons l'exemple de la Yougoslavie: les 9 millions d'orthodoxes qui ont un clergé marié n'ont que 800 séminaristes alors que les 5 millions de catholiques ont 4,500 séminaristes. Les anglicans qui peuvent se marier ont actuellement 3,000 postes sans candidats en Angleterre. Le père Joncas, dans "Le Devoir" du 22 janvier 1970, dit bien que si l'Eglise modifie son attitude "il faudrait que ça ne soit pas au détriment des engagements formels et solennels des clercs pour le scandale et la déchéance des laïcs devant leurs propres engagements" de mariage (comme les religieux, pour leurs voeux). Si l'Eglise vient à admettre des laïcs mariés aux Ordres pour des nécessités spirituelles locales, cela ne veut pas dire que ceux qui sont déjà ordonnés puissent revenir sur leur engagement et se marier.

Un bibliste connu, le P. Galot (Doc. Cath., 4 janvier 1970) montre que le fondement du célibat consacré est le célibat du Christ. Il a été voulu par le Père pour son Fils incarné pour qu'il appartienne plus universellement à tous les hommes, être l'homme de tous, pour se faire tout à tous et cela "en vue du Royaume" (Mc 3, 31-35). Sa valeur sociologique (sa disponibilité aux autres) dépend de sa valeur théologique, étant union à Dieu d'abord, ensuite, pour être au service de tous et pour en faire un "royaume de sainteté et d'amour". Telle est la valeur eschatologique du célibat consacré: il signifie la réalité et la primauté de la condition céleste "où l'on ne prend ni femme ni mari". Le mariage, lui, appartient à la condition terrestre transitoire; il ne gardera dans l'au-delà que ce qu'il comporte ici-bas d'union et de sainteté, non de ce qui est charnel.

Le renoncement au mariage ("quittant femme, frère, parents, enfants") comme d'ailleurs le renoncement aux biens terrestres et à la profession ("maison, champs"), à la vie politique ("à César ce qui appartient à César"), furent pour Jésus de véritables sacrifices, car ce sont de vraies valeurs. Il n'a jamais voulu se servir de l'épée, prendre position dans les conflits, fomenter la révolution contre le pouvoir étranger qui dominait sa patrie. Il a, lors de sa vie publique, abandonné son métier et son toit, vécu d'aumônes. Tout cela cependant ne l'a pas rendu moins homme, moins "incarné".

Son sacerdoce n'est pas non plus une délégation ni une fonction sociale. Il est d'en-haut, unique, surnaturel. S'il requerrait tel "dégagement", c'était pour s'engager plus parfaitement et complètement au plan d'une mission toute spirituelle. Celle-ci d'ailleurs par son ferment, allait ré-humaniser la société païenne bâtie sur la force et le droit du plus fort, avec une économie conditionnée par l'esclavage, une vie sociale où le mari avait droit de vie et de mort sur les siens. Jésus n'a pas fait de l'action sociale ou politique. L'Evangile allait le faire, indirectement.

Comme Jésus, le prêtre reste un signe de contradiction. On le croit moins homme car il ne "pense" pas par lui-même, se trouvant à enseigner ce qui est révélé; ou encore, parce qu'il renonce au mariage, à la famille, au métier, au salariat, à l'indépendance que donne l'argent, et tout cela est folie ou scandale et incompréhensible pour qui n'a pas la foi. Et s'il ne fait pas de politique comme les autres hommes, c'est qu'il est l'homme de tous, non d'un parti et il renonce à engager l'Eglise en s'engageant en tant qu'homme public, réservant à titre privé l'exercice de ses devoirs de citoyen. Tout cela parce qu'il est "un autre Christ", non parce qu'il est moins homme.

Cela reste vrai pour tous les baptisés. Ils ne se sentent pas diminués, bien au contraire, parce qu'ils acceptent le détachement du Sermon sur la montagne. Sans renoncements, il n'y a ni grandeur ni fécondité. Question de degrés. Ainsi des vocations, laïcs, religieux, prêtres. Tous nous sommes des baptisés; si notre foi est réelle, si elle ne s'est pas amenuisée, sécularisée, diluée dans la mondanité, tous nous sommes plus ou moins scandale pour l'incroyant, folie pour le païen. Le Christ a même prévu que parmi ses disciples, "tous ne sont pas capables de comprendre".

32 équipes participent au bonspiel à Notre-Dame-de-Lourdes

N.-D.-de-LOURDES—Le bonspiel annuel fut un grand succès. Les villages représentés étaient: Altamont, Cardinal, St-Léon, St-Lupicin, Somerset, Swan Lake, Treherne, Holland, St-Claude, Rathwell, Haywood et Notre-Dame. Les équipes gagnantes furent comme suit: "Grand Aggregate", équipe de Roger Pantel avec Jean Brisson, André Dacquay et Mme Angèle Pantel; 1ère compétition — 1er prix, équipe de Laurent Gates, de Treherne, composé de Joseph Davy, Douglas Birch et Dan De Pauw; 2e, équipe de Richard Van De KercKhove, de Swan Lake; 3e, équipe de Roger Pantel, de Lourdes; 4e, équipe de René Comte, de Lourdes. — 2e compétition — 1er prix, équipe de Allan Pritchard, de Rathwell avec Raymond Delf, Wilson Forbes et Steve Sinclair; 2e, équipe de Roger Pantel de Lourdes; 3e, équipe de René Comte, de Lourdes; 4e, équipe de Eddie Vancauwenberghe, de Swan Lake. — 3e compétition — 1er prix, équipe de l'Hôtel Commercial de St-Claude; 2e, équipe d'Antoine Chabbert, de Lourdes; 3e, équipe de Firmin Bérard, de Lourdes; 4e, Notre-Dame Alfalfa Plant. — 4e compétition — 1er prix, équipe de Richard Van De Kerckhove, de Swan Lake; 2e, équipe d'Antoine Chabbert, de Lourdes; 3e, équipe Joseph Davy, de Lourdes; 4e, équipe d'Antoine Chabbert, de Lourdes.

Le comité en charge désirent remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont participé: les commerçants pour leur grande générosité, soit par dons ou prix, sans oublier les demoiselles et dames qui ont servi les goûters pendant la durée du bonspiel. Un cordial merci à M. Irénée Teffaine, gardien responsable du tournoi, ainsi qu'à son assistant, M. Emile Julien.

Bingo

Les gagnants au bingo du 1er février furent comme suit: $50.00, Mme Germaine Dupasquier, de Lourdes; $15.00, Mmes Florence Moorey, de Miami, et Léa Bosc, de Lourdes, Roger Théroux, de Cardinal; $10.00, Mlles Berthe Weicker, de Lourdes, et Suzanne Derkson, de Morden, Mmes Lucien Grenier, de St-Léon, Marie-Rose Muller, Germaine Dupasquier, Ernestine Deurbrouck et Martha Sala, de Lourdes, Louis Brouzes, Pierre Mabon, Jean Brisson, Denis Bérard et Marcel Mabon (2), de Lourdes, Raymond MacDonald, de Manitou, T. Alexander, de Miami. Le prix d'entrée de $5.00 alla à Mme Albertine Durand, de Lourdes.

Le prochain bingo aura lieu le 15 février, à 8 h p.m. Le gros lot sera de $400.00 en 55 numéros.

Aubigny

Comité du centenaire

Le 30 janvier, une quarantaine de paroissiens se réunirent à la salle Normandin pour former un comité en charge des projets du centenaire. Ce comité est composé comme suit: Mmes Denise Robert, présidente; Madelene Liddle, vice-présidente; Betty Landry, trésorière; Alice St-Onge, secrétaire. Quatre conseillers seront choisis bientôt.

Il y eut quatre projets intéressants de proposés par l'assistance et sur lesquels le comité en charge discutera.

Toute personne intéressée à envoyer des suggestions est la bienvenue.

Malades

Prompt rétablissement à Mme Mariette Chartier et Mlle Yvonne Vermette, qui ont dû être hospitalisées à Morris.

Ralliement des Infirmières licenciées à l'occasion du Centenaire du Manitoba

Cinq milles infirmières licenciées du Manitoba s'associeront dans les cadres de leur association, la M.A.R.N., le vendredi 13 février, à la Salle de concert du Centenaire pour marquer le centenaire de la province. La réunion commencera à 8 h 30 du soir. L'orateur invité sera Mlle Genrose Alfano, R.N., M.A., directrice du Centre Loeb de Nursing et de Réhabilitation de New York. Mlle M. Schumacher, 1ère vice-présidente de l'Association nationale des infirmières, représentera cette organisation. Parmi les invités spéciaux, on signale le premier ministre du Manitoba et ses ministres.

Les discours seront courts; des spectacles légers seront présentés par les infirmières et les étudiantes. On promet une soirée amusante. Le café sera servi au Piano Nobile et à d'autres endroits dans la salle. Les infirmières peuvent se procurer des invitations pour elles-mêmes et leurs amis auprès des représentantes des districts et aux bureaux de la M.A.R.N.

Laurier

Assemblée de la Caisse populaire

Le mercredi 28 janvier avait lieu la 29e assemblée annuelle de la Caisse Populaire. M. Paul Délaurier, président, souhaita la bienvenue à une assistance d'environ 75 personnes. M. Louis Saquet donna le rapport du comité de Crédit et M. Joseph Deremiens celui du comité de surveillance. A l'élection qui suivit, M. Paul Maguet fut réélu à la direction, M. Louis Saquet au comité de Crédit, et M. Ovide Pelletier remplacera M. Raymond Van Humbeck au comité de Surveillance.

Un boni de 6 p. 100 sera payé sur les parts.

M. Emile Gamache gagna le prix d'entrée. Un goûter fut servi.

M. Raymond Constant, de St-Norbert, a reçu le 1er février son diplôme de maitrise en Education (administration scolaire), avec la note "magna cum laude", de l'Université du Dakota-Nord, à Grand Forks, D.-N.

• • •

St-Norbert

Séminaire au Centre Culturel

Mme Marguerite Sherwood, MM. Raymond Guénette et Léonard Ferré ont assisté au séminaire sur "la Préparation à l'animation sociale", tenu au Centre Culturel du 30 janvier au 1er février. Tous les trois sont unanimes à reconnaître que cette expérience vécue avec d'autres personnes de Ste-Anne, St-Malo, La Broquerie, St-Georges, St-Adolphe, St-Vital, etc. leur fut à la fois fructueuse et intéressante.

Les animateurs du groupe, MM. Roland Marcoux et Hubert Gauthier font sans contredit un travail gigantesque qui mérite l'encouragement et l'appui de toute la population francophone.

"Jeunes et moins jeunes doivent se dire le mot afin de faire nôtre cette participation qu'on nous offre. Le mouvement devient populaire et les places de plus en plus limitées. En faisant nos réservations d'avance à la Société Franco-Manitobaine, nous nous éviterons des désappointements et nous assurerons en même temps à nos gens leur juste part d'une bonne chose", a déclaré un des représentants de St-Norbert.

Ces jours derniers, les responsables du scoutisme à St-Boniface accueillaient le Père Louis Jolicoeur, O.M.I., commissaire itinérant des scouts de Bolivie, présentement en visite au Manitoba. Première rangée: de gauche à droite, M. Roméo Delorme, C.D.L., le Père Jolicoeur, le Père Roland Tessier, O.M.I., et M. Richard Cormier, C.D. Deuxième rangée: l'abbé Léonce Aubin et M. Marcel Tougas, S.M.

Grand carnaval du centenaire tenu à La Broquerie du 23 au 25 janvier

LA BROQUERIE — Les 23, 24 et 25 janvier se tenait, à La Broquerie, le plus grand carnaval jamais organisé dans la paroisse. Ce projet du centenaire du Club sportif fut couronné de succès.

Le tout débuta le vendredi soir 23 janvier par une soirée vins et fromages, intitulée "Moulin Rouge". La salle de l'aréna revêtait à cette occasion l'atmosphère d'un Club de nuit car les tables, recouvertes de nappes blanches, étaient éclairées par des chandelles multicolores. De grandes guirlandes et des gerbes de fleurs suspendues au plafond donnaient un air de fête à la soirée.

Après le mot de bienvenue de M. Jean-Guy Tétrault, président du Club sportif, M. Albert Vielfaure prit la parole pour ouvrir officiellement le carnaval du centenaire et invita ensuite Guy Maufette, poète et artiste canadien-français de Radio-Canada à Montréal, à couper le ruban. M. Maurice Gauthier, ancien président de la S.F.M., adressa la parole se disant très fier d'être parmi ses parents et amis. Guy Maufette, à son tour, s'adressa à la foule rassemblée et fut bien applaudi de tous. M. Georges Boily, maire, ainsi que les deux candidates, Mlles Line Nadeau et Diane Moquin, dirent quelques mots.

Le reste de la soirée se passa à danser au son de l'orchestre de Sal Harada et à déguster des fromages importés accompagnés de vins capiteux. S'ajoutait aussi au programme musical des chants populaires par Mlle Lucille Jolicoeur et M. Alphonse Fournier.

Le samedi matin 24 janvier, le hockey mineur favorisa toutes les équipes. Les Pee-Wees ont gagné 5 à 2 contre Lorette; les Bantams sont sortis vainqueurs 5 à 3 contre Lorette, puis vint le tour des juvéniles qui défirent les Voyageurs du Collège 7 à 5. Suivirent des parties de ballon-balai. Les professeurs de La Broquerie se sont montrés supérieurs aux professeurs de Ste-Anne 2 à 1; les Chevaliers de Colomb de la paroisse se mesurèrent au Club sportif. Le pointage fut 4 à 0 pour le Club sportif. Bonne chance à toutes ces équipes de l'extérieur et surtout merci d'avoir accepté de participer aux activités sportives locales. Quelques bouffons farceurs ont bien amusé les enfants au cours de l'après-midi. Les amateurs de ping-pong ont aussi eu la chance de faire valoir leurs talents. Le gagnant du tournoi fut M. Normand Collet. Son plus proche adversaire fut M. Jean-Marie Taillefer.

Samedi soir, une boite à chansons, intitulée "Le tour du monde" fut organisée par les J.F.M. Plusieurs artistes locaux interprétèrent des chansons, accompagnés par des artistes en herbe. On remarquait au programme M. Yves Lord, conseiller des jeunes au sein de la S.F.M. S'étaient aussi unis aux jeunes de La Broquerie: Mlle Diane Leclerc, de St-Boniface, M. Michel Boucher, de Ste-Anne, et Mlle Paulette Gérardy, de St-Labre. Grand merci à tous ces collaborateurs précieux. Le clou de la soirée fut les interprétations de l'artiste invitée, Mlle Arlette Comeault, de St-Jean-Baptiste, accompagnée par des membres de la "Renaissance" qui contribuèrent beaucoup au succès de la soirée par leur musique de danse. Disons que ce fut un spectacle très goûté des jeunes et moins jeunes.

Le dimanche après-midi 25 janvier, un nombre incalculable de promenades en motoneige, en sleigh et en carriole favorisa tous les intéressés. De nombreuses assiettées de fèves au lard furent distribuées et dégustées avec appétit. Pogo et sa troupe amusèrent les jeunes avec leurs tours de gymnastique. Il y avait aussi dans l'aréna même une amusante partie de "Schmockey hockey" entre les anciens de la paroisse et les plus jeunes.

Le dimanche soir eut lieu une grande partie de hockey entre les Habitants de La Broquerie et les Clipers de Niverville. Le pointage fut 11 à 4 pour La Broquerie. L'honorable René Toupin, ministre de la Santé et du Bien-être social, présenta le trophée "Carnaval" à M. Paul Taillefer, capitaine de l'équipe. Puis les invités d'honneur défilèrent sur le tapis fleuri pour se rendre au centre de la glace. M. Jean-Marie Taillefer agit comme maitre de cérémonies.

M. Jean-Guy Tétrault remercia toutes les personnes pour leur collaboration, leur participation et leur encouragement et félicita les deux candidates. M. Georges Boily félicita le Club sportif, au nom de toute la paroisse, pour ce carnaval bien organisé. M. Toupin apporta les voeux du gouvernement provincial et félicita d'avance les deux candidates. Le grand tirage fut fait et les gagnants furent: M. Robert Lambert, de St-Malo, $100.00; M. Paul Bachinski, de La Broquerie, $50.00; M. Ernie Coote, de Pine Falls, $25.00.

Vint ensuite l'heure si longtemps attendu de dévoilé le nom de la reine. M. J.-G. Tétrault, après avoir fait languir la foule pendant quelques instants, annonça, non sans émoi, que Mlle Diane Moquin était la reine du carnaval du centenaire. M. R. Toupin s'approcha pour couronner sa Majesté Diane, et M. G. Boily eut l'honneur de couronner la princesse Line. La petite Donna Lacoste s'avança et présenta un bouquet de roses rouges à Mme Eddy Moquin. De jolis cadeaux furent présentés aux demoiselles pour le magnifique travail. Ainsi se terminaient les activités nombreuses de la fin de semaine à La Broquerie. Le succès a dépassé toutes les prévisions grâce à tous ceux qui ont contribué d'une façon ou d'une autre aux diverses célébrations.

Le Club sportif désire remercier les deux candidates qui se sont dépensées avant le carnaval; les J.F.M. pour leur participation au carnaval par une boite à chansons extraordinaire; MM. Oscar Gagnon et Raynald Gamache pour leur travail artistique dans le domaine des décorations; MM. Albert Vielfaure, Henri Brémaud et J.-D. Pelletier pour avoir contribué à amuser les jeunes et moins jeunes, ainsi que les gens des paroisses environnantes qui ont participé aux différentes activités de la fin de semaine. Merci à tous.

Visiteur distingué

Ce fut une agréable surprise pour les invités de la soirée vins et fromages "Moulin Rouge" du 23 janvier de voir parmi eux M. Guy Maufette, bien connu sur les ondes de Radio-Canada comme "M. Surprise" et animateur du programme "Cabaret du soir qui penche". Dans son bref discours, M. Maufette signala qu'il y aurait peut-être possibilité d'allier le musée paroissial avec un musée de l'Est. La question sera étudiée.

Hockey Rama '70

Bienvenue au grand tournoi de hockey commençant le jeudi soir 12 février, à l'aréna Centenaire de La Broquerie, pour se poursuivre les 13, 14 et 15 février.

Vous aurez l'occasion de voir évoluer sur la glace les As de Ste-Anne, les Braves de St-Pierre, les Huskies de Steinbach et les Habitants de La Broquerie.

La Chambre de Commerce de La Broquerie vous invite très cordialement à venir les encourager.

Animation

Mmes Denis Nadeau et Gérard Kirouac et M. Jean Granger se rendaient à St-Boniface en fin de semaine dernière pour participer à un séminaire d'animation au Centre Culturel. Ce fut une expérience très enrichissante. MM. Pierre Laurencelle et Georges Legal avaient aussi participé à un séminaire de ce genre quelques semaines auparavant. Ils ont trouvé cela fameux.

A.P.M.

De concert avec l'Association Parents et Maitres, une rencontre entre parents et maitres eut lieu à l'école élémentaire le mercredi soir 28 janvier. Les membres du personnel enseignant ont trouvé l'expérience très enrichissante car un bon nombre de parents ont répondu à l'invitation et se sont rendus à l'école afin de rencontrer personnellement les professeurs.

Espérons que des rencontres de ce genre se répéteront dans l'avenir afin que les parents qui ont été empêchés de venir cette fois-ci aient eux aussi l'occasion de faire connaissance avec les professeurs.

Bravo aux deux directeurs de l'école qui ont fait un travail gigantesque pour organiser cette rencontre intime.

Baptême centenaire

Le dimanche 1er février, en l'église St-Joachim de La Broquerie, avait lieu le baptême du bébé centenaire, fils de M. et Mme Richard Dumesnil, de cette paroisse. Les parents et l'enfant, le parrain et la marraine, M. et Mme Aurèle Toupin, de St-Boniface, oncle et tante de l'enfant, s'avancèrent dans l'allée centrale et prirent place sur les prie-Dieu en avant. Pendant la messe, l'abbé Félicien Juneau, curé de la paroisse, administra le sacrement de baptême à René-Joseph-Aurèle Dumesnil, né le 5 janvier 1970.

Immédiatement après la cérémonie, M. Oscar Gagnon, président du comité centenaire, s'avança et fit l'éloge des parents, souhaita longue vie à l'enfant et présenta un certificat et un souvenir centenaire à la famille.

Cercle des Filles d'Isabelle

Notre-Dame-de-Lourdes

Le 4 février avait lieu notre réunion du mois. Plusieurs membres brillaient par leur absence. Essayons de braver le froid le mois prochain et d'être nombreuses car c'est difficile de faire des décisions avec une minorité. Merci à M. le curé, aumônier, qui a bien voulu adresser la parole.

Le comité des malades ayant complété leur collecte pour le premier bébé de l'année, se fit un plaisir de présenter les cadeaux à Mme Gilbert Comte (née Estelle Labossière), qui donna naissance à un gros garçon. On peut même dire qu'un événement assez singulier marqua la naissance de ce "bébé centenaire" . . . Félicitations Gilbert et Estelle! Mmes Clarisse Tranq et Béatrice Chanel firent la présentation des cadeaux. Merci à tous les généreux donateurs.

Félicitations aussi à deux nouvelles mamans: soeur Renée Delaquis, qui donna naissance à un fils, et soeur Denise Lesage, qui donna naissance à une fille. Espérons que les mamans et bébés sont bien et que les papas sont tout à fait remis.

Je voudrais profiter de cette occasion pour souhaiter un prompt rétablissement à toutes nos malades, spécialement à soeur Cécile Delaquis qui a été hospitalisée pour quelque temps et qui maintenant est en convalescence chez son frère. Prends courage Cécile, nous sommes avec toi dans nos prières.

Le comité de bienfaisance rapporte un goûter servi après des funérailles. Le comité du foyer a organisé trois bingos pour nos vieillards. Soyons toujours prêtes à donner de notre temps pour divertir nos protégés au foyer.

Le comité de l'église rapporte que l'église est propre et même très propre. Pas étonnant! Parait-il qu'on nettoyait deux fois aux mêmes endroits . . . Après quelques mises au point je suis sûre qu'on s'entend bien maintenant et que notre église sera encore propre même si on n'époussette qu'une fois. Nous acceptons encore des volontaires pour ce comité. Les personnes intéressées peuvent donner leur nom à notre régente, soeur Agnès Meyer, ou à M. le Curé.

La rédactrice

Communiqué de l'Association des infirmières licenciées

Des sessions d'étude sur le système métrique auront lieu sous le patronage de la Commission des hôpitaux du Manitoba, de l'Association des hôpitaux du Manitoba, de l'Association pharmaceutique du Manitoba, de l'Association médicale du Manitoba et de l'Association des infirmières licenciées du Manitoba à:

Winnipeg: Edifice Norquay, auditorium, le vendredi 20 février (pour tous les hôpitaux, institutions pour soins variés et personnes préposées aux soins de la santé, habitant dans un rayon de cent milles de Winnipeg;

Dauphin: Gordon Boulevard Motor Hotel (salle à manger), le lundi 23 février;

Brandon: Ecole des infirmières de l'hôpital général de Brandon, auditorium, le mardi 24 février.

Ces sessions d'étude sont offertes à l'intention de toutes les infirmières licenciées et des personnes travaillant dans des services affiliés dans la région Interlake.

Dunrea

Partie de cartes

Malgré le froid et la tempête qui sévissaient le dimanche 1er février, la seconde partie de cartes annoncée eut lieu à la salle paroissiale. Elle était organisée par les familles suivantes: Edmond, Alphonse et Henri Beaupré, Edwin Aquin, Arthur, Richard et A. Boulet, René et Raymond Côté, André et Allan Dionne, Dan et Donald Cuvelier, Mary Boivin, Mel Dawson, Ted et Henri Méaud, Marie-L. Maurice, A. Morin, Jules Légaré, Marie Gamache, Mme Marie Desrochers, Alphée Labossière, Cyril Joye, G. Hébert, Damien Rondeau, Frank Spurrill, Marc Souyri et Maria Toutant.

Les principaux organisateurs et organisatrices, MM. et Mmes A. Boulet, A. et H. Beaupré, R. Côté, C. Joye et Mme M. Gamache, champions dans la vente des billets de loterie, firent du si bon travail, que malgré le petit nombre de personnes présentes à la soirée, le profit pécuniaire fut des plus encourageants.

Les vainqueurs aux cartes furent Mmes Dollard Mailhot et Alphée Labossière, MM. Paul Boulet et Terry Joye. Au bingo, les chanceux furent Mmes P. Boulet (2), Madeleine Côté, M. Gamache, A. Labossière, M. Toutant et Gisèle Côté (2), MM. P. Boulet (2), Philippe Rondeau et Luc Bisson. A la loterie, Mlle Linda Côté gagna une polisseuse électrique, et Mme Arthur Boulet fut la favorisée du sort en remportant, aux dés, une grosse boite d'épiceries. Un gallon de Javex échut à Mme Richard Rondeau, et Mme Edmond Beaupré se contenta d'une bouteille de parfum.

Merci aux dévoués collaborateurs qui ont aidé à ce beau succès.

Nouveau syndic

Félicitations à M. Damien Rondeau qui fut élu syndic récemment pour remplacer M. Jules Légaré sortant de charge.

Histoire de la paroisse

Le 20 juillet 1924, les enfants dont les noms suivent ont fait leur communion solennelle: Joseph Souyri, René Bourget, Joseph Maloney, Albert Girardin, Eugène, Joseph, Alphonse et René Boulet, Ernest Demasson, Norbert Légaré, Alfred Bisson, André Dionne, Caroline, Mathilda, Flore et Cécile Boulet, Germaine Bisson, Jeanne Bourget, Marie Maloney, Hélène et Eveline Demasson, Anna et Antoinette Côté, Jeannette Fortier, Madeleine Spurrill et Mathilda Parent. Une retraite de trois jours, prêchée par le Père L. Laplante, précéda ce grand jour.

Les 10, 12 et 13 novembre 1924 a lieu un bazar qui a rapporté la somme de $1,458.90; nouvelle preuve de la bonne volonté et de la générosité des paroissiens. Grâce à ce nouvel effort, nous avons pu rembourser $1,600 à la corporation archiépiscopale de St-Boniface. Deo Gratias!

En 1925, après les travaux d'automne, les paroissiens ont entrepris de finir l'intérieur de la salle paroissiale. La dernière semaine de novembre, ils sont venus par équipe de 8 à 10 hommes pour réaliser ce magnifique progrès. Tout le monde aida. Ceux qui n'ont pas pu venir travailler ont engagé un homme pour les remplacer. Ce fut certainement un beau spectacle de voir tous ces hommes de bonne volonté à l'oeuvre. Aussi, ont-ils droit à être remerciés ici pour leur dévouement et leur esprit de sacrifice.

Lorette

Statistiques paroissiales

Les statistiques de la paroisse pour 1969 sont comme suit: 24 baptêmes, 11 mariages, un décès, 26,000 communions. La population compte 1,260 catholiques répartis en 227 foyers.

Caisse populaire

L'assemblée annuelle de la Caisse populaire de Lorette eut lieu le 29 janvier à la salle paroissiale, avec quelque 60 personnes présentes. Il fut décidé que le boni sur les parts serait de 6%, soit une augmentation de un demi de un pour cent.

Le comité de crédit s'est réuni 24 fois au cours de l'année écoulée et reçut 161 demandes d'emprunt, soit 84 de moins que l'année précédente.

Les élections donnèrent les résultats suivants: M. Damase Dupuis, réélu; M. Louis Jeanson, réélu pour trois ans; M. Paul Desmarais, élu pour deux ans; MM. Alphonse Dugas et William Grossman, réélus pour trois; M. Rhéal Desmarais, élu pour trois ans.

Mlles Agathe Jeanson et Jeannine Bohémier sont responsables de la Caisse scolaire élémentaire qui compte 335 membres parmi 490 élèves. Les résultats de la Caisse de l'Institut collégial sont comme suit: les recettes pour 1969 se chiffrent à $9,541.24. De ce montant, $9,508.83 furent transférés à la Caisse populaire.

Le bureau est ouvert du lundi au jeudi de 10 h a.m. à 4 h p.m. et le vendredi de 10 h a.m. à 4 h p.m. et de 7 h à 9 h p.m. M. Léon Desmarais est gérant de la Caisse avec Mlle Claudette Gauthier comme assistante.

Candidates

Trois jeunes étudiantes ont accepté d'être candidates pour reine du Carnaval qui aura lieu à Lorette les 6, 7 et 8 mars. Ce sont: Mlles Marie Leclerc, May Hamel et Rachel Landry.

Avis aux abonnés

Pour toute demande de changement d'adresse, il faut mentionner l'ANCIENNE et la NOUVELLE adresses.

Chaque demande de changement d'adresse doit aussi être accompagnée d'une des dernières bandes jaunes collées sur le journal et devrait nous parvenir au moins un mois à l'avance.

Précieux-Sang

Assemblée de la LFC

Malgré le froid intense, la L.F.C. de la paroisse du Précieux-Sang tint son assemblée mensuelle le 2 février. En l'absence de la présidente, Mme Léa Fenez, Mme H. Lamoureux, 1ère vice-présidente, présida l'assemblée. L'aumônier, le Père J. Alarie, en vacances pour trois semaines, fut remplacé par le Père Roland Tessier, O.M.I.

Chaque membre, à tour de rôle, prit l'initiative de composer une courte prière appropriée. Une prière est récitée au début de chaque assemblée.

Plusieurs dames assistèrent au cours de catéchèse qui eut lieu au Centre de Pastorale. Le besoin de s'instruire en cette matière est si grand qu'il fut décidé de former une équipe pour étudier la cathéchèse et tenir prochainement des rencontres pour les adultes intéressés.

Un don en argent fut fait aux professeurs de catéchèse des 7e, 8e et 9e années afin qu'ils puissent récompenser les élèves de leur bel effort dans ce domaine.

Mme Filtreau, qui remplace Mme Renaud au comité spirituel, nous mit au courant de la journée d'unité de prières qui aura lieu à l'église unie, rue St. Mary's. Les dames sont fortement encouragées à y assister. Il y aura plus de détails la semaine qui précédera cette rencontre.

Mme F. Brunelle, du comité social, rappela aux dames l'émission sur l'éducation sexuelle, présentée tous les dimanches à 10 h 30 au Canal 3.

Après quelques explications sur la Commission Dumont, on procéda à l'étude de questions plus générales. Des questions telles que: Qu'est-ce que l'Eglise pour nous? Quelle place occupent les laïcs dans l'Eglise? Quelle place devraient-ils occuper? furent posées. Ces questions profondes ont engendré de bonnes discussions et échanges d'opinions.

Comme le rôle de la femme devient de plus en plus important dans l'Eglise et la société, on espère voir les jeunes filles participer à la messe. On suggère, à chaque réunion, la lecture d'un passage de l'Evangile que l'on pourrait discuter en groupe ou se servir comme mot d'ordre dans notre vie quotidienne.

On remercie sincèrement le Père R. Tessier qui a su nous éclairer et nous guider sur les points les plus saillants de la discussion.

Nouveaux tarifs des télégrammes

MONTREAL — Les Télécommunications CN-CP viennent de présenter à la Commission canadienne des Transports une demande visant à modifier les tarifs et les services télégraphiques pour ce qui est des télégrammes transmis du Canada aux Etats-Unis.

Les changements envisagés auraient pour but de rendre les tarifs et les services relatifs aux messages envoyés du Canada aux Etats-Unis semblables à ceux que la compagnie Western Union Telegraph a proposés à la "Federal Communications Commission" des Etats-Unis.

D'abord, les cinq zones tarifaires seraient ramenées à deux; dans un rayon de 675 milles les messages appartiendraient à la première zone, à la deuxième au-delà. La lettre de nuit pourrait par ailleurs compter 100 mots au lieu de 50.

Suivant les nouveaux tarifs, le télégramme plein tarif de 15 mots coûterait $2.50 pour la première zone et $4 pour la seconde. La lettre de nuit de 100 mots coûterait $1.65 pour la première zone et $2.65 dans la deuxième.

Ces changements entreraient en vigueur le 1er mars.

FIREBIRD 1970



La Firebird est de style grand carrossier européen. Des phares simples de grand diamètre, une calandre divisée à ouvertures formant prises d'air et des portes de grandes dimensions mettent en vedette cette nouvelle Firebird 1970 de Pontiac, d'inspiration européenne. La Firebird à quatre places avec châssis de 108 pouces d'empattement, annoncée aujourd'hui par General Motors, est un hardtop deux portes offert en quatre modèles: standard, Esprit de luxe, Formule 400 à hautes performances et Trans Am.

L'Association Canadienne française de Regina

REGINA — La sixième assemblée annuelle de l'Association Canadienne française de Regina eut lieu le dimanche 1er février au Centre social St-Jean-Baptiste. Elle fut présidée par Me Guy Duperreault.

Plusieurs résolutions furent adoptées par les nombreux participants. Entre autres, le Cercle de l'ACFC de Regina sera maintenant connu sous le nom de: "L'Association Canadienne française de Regina", et cette dernière invite les associations-soeurs de Regina à nommer un représentant au Comité exécutif.

Vu la compétence de notre trésorier, M. Albert Dubé, ainsi que les nombreuses activités de l'ACFR, notre état financier s'annonce des plus intéressants.

Parmi les nombreuses activités culturelles de l'ACFR signalons les plus importantes:

1) "Boîte à chansons": organisée en collaboration avec le Cercle de Gravelbourg lors de la visite de l'honorable Gérard Pelletier, secrétaire d'Etat;

2) "La journée de la Pensée française": nos talents locaux s'exécutèrent, suivis d'un film à long métrage;

3) "La Saint-Jean-Baptiste": un souper en famille était suivi d'un concert du chansonnier québécois, M. Jacques Labrecque;

4) Conférence de M. Bernard Wilhelm, professeur de français du Département de langues vivantes de l'Université de Saskatchewan, Campus de Regina, intitulé "Le fait français en Saskatchewan";

5) Les cours du soir pour adultes: l'ACFR, avec le concours de Mme Anita Dubé, professeur de français du Collège pédagogique de l'Université de Saskatchewan, Campus de Regina, offre des cours du soir pour adultes depuis le mois de septembre;

6) Enseignement de la 1ère année en français à l'école St-Pie X: l'ACFR, en collaboration avec le comité scolaire de l'école Mathieu, a réalisé ce projet d'ordre éducatif.

Un de nos conférenciers invités, M. Jean Detillieux, nous donna un résumé de son étude du fait canadien-français en Saskatchewan. Son analyse des besoins et des possibilités du bilinguisme nous laisse entrevoir qu'il y a lieu d'espérer car le sort du groupe minoritaire francophone s'améliore graduellement. Mme Anita Dubé et M. Philippe Lafrance, de Gravelbourg, ont su nous animés tout en nous communiquant leurs impressions des sessions d'animation sociale.

L'ACFR remercie Me Guy Duperreault pour son dévouement inlassable lors de son exercice de président de l'exécutif. En plus de cette fonction, Me Duperreault est président du Comité scolaire de l'école Mathieu, syndic de la paroisse, conseiller juridique de l'exécutif de l'ACFC provinciale et membre actif des Chevaliers de Colomb. Nos meilleurs voeux de succès à Me Duperreault.

Le nouvel exécutif de l'ACFR élu pour l'exercice 1970 est le suivant: président, M. Robert-J. Cousin; vice-président, M. Florent Bilodeau; secrétaire-trésorier, M. Albert-O. Dubé; conseillers, Mme Béatrice Braconnier, MM. Léonard Béchard, Joseph Girardin, René Piché et Marius Bédard.

Le publicitaire

Chevaliers de Colomb

Conseil Langevin no 4280

Regina, Saskatchewan

Prochaine assemblée

La prochaine assemblée mensuelle ordinaire d'affaires du Conseil Langevin aura lieu le lundi soir 16 février, à 8 h, au Centre Social St-Jean-Baptiste, 2517, 25e avenue, Regina.

Félicitations

Au frère et à Mme Marcel Lefebvre à l'occasion de la naissance d'un fils baptisé sous le nom d'Evan.

Remerciements

A tous ceux qui ont aidé au nettoyage, au placement, etc., lors du banquet de "Wheat City Kinettes Club" servi par les Dames de l'Autel de la paroisse St-Jean-Baptiste, surtout aux frères Raymond Langlais, Armand Audette, Don Meyer, Marcel Lefebvre et Omer Lussier, aux messieurs Claude Béchard, Marcel Couture et Jérôme Vertefeuille et au frère Gilbert Paradis. Félicitations aussi aux Dames de l'Autel pour leur grand travail.

Condoléances

Sincères condoléances au frère Ernest Berriault à l'occasion de la mort de son père, le mois dernier.

La presse catholique

Vu que le mois de février est le mois de "La Presse Catholique", il serait bien si on ne l'est pas déjà, de s'abonner au moins à un journal catholique, soit à La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Manitoba.

Communion mensuelle

N'oublions jamais notre communion mensuelle le dernier dimanche de chaque mois, surtout durant le carême. Rappelons-nous toujours que le vrai chevalier se reconnaît à la table sainte où le prêtre distribue le Pain de vie.

L'A.C.F.C.

Félicitations aux nouveaux officiers élus du Cercle local de l'Association Culturelle Franco-Canadienne de Regina lors de la dernière réunion générale de ce Cercle le 1er février: président, Robert Cousin; vice-président, Florent Bilodeau; secrétaire-trésorier, Albert Dubé; Mme Béatrice Braconnier, MM. Joseph Girardin et Léonard Béchard, les Pères Marius Bédard et René Piché.

P. K.

Willow Bunch

Caisse populaire

La 28e assemblée annuelle de la Caisse populaire de Willow Bunch eut lieu le mercredi 28 janvier à la salle de la Légion. A 6 h 30, un banquet fut servi par les dames de l'église unie à 102 personnes.

M. Léonard Bourdages, gérant, rapporta que la Caisse populaire ayant fait de bonnes affaires au cours de l'année écoulée, les membres pourront jouir d'un boni de 7½% sur leurs parts.

MM. Roméo Martin, Léo Fitzpatrick, Donald Montgomery et Jos. Bellefleur furent élus au comité de direction, tandis que M. Harvey Fritz fut élu au comité de surveillance.

Assemblée paroissiale

A l'assemblée annuelle de la paroisse, le 25 janvier, M. Adam Dosch fut élu marguillier pour remplacer M. Francis Therrien, sortant de charge.

Malades

MM. Benoit Giraudier et Ernest Lespérance sont patients à l'hôpital de Moose Jaw, et Mlle Olivica Rondeau, à l'hôpital de Regina.

Vitesse du vol des oiseaux

Il s'agit ici de la vitesse moyenne en km/h. Ces chiffres doivent être considérés comme relatifs, car les conditions de mesure diffèrent d'un cas à l'autre, ainsi que les appareils utilisés pour les effectuer (théodolites, compteurs de voiture, d'avion, chronomètres).

Corneille noire: 32; Corbeau Freux: 46; Choucas: 48; Etourneau: 40; Moineau domestique: 38; Bergeronnette grise: 27; Merle noir: 28; Hirondelle de cheminée: 38; Martinet noir: 61; Colibri: 72; Faucon Pèlerin: 99; Héron cendré: 38; Cygne de Bewick: 62; Oie: 40; Canard Colvert: 74; Canard Pilet: 59; Pigeon Ramier: 53; Ganga sénégalais: 75; Vanneau huppé: 48; Bécasseau minute: 78; Bécasse des bois: 70; Courlis cendré: 32; Grue cendrée: 35; Perdrix grise: 40; Chardonneret: 41; Penson des arbres: 33.

(D'après le "Dictionnaire des oiseaux", Larousse éditeur.)

Zenon Park

Conseil du village

La première assemblée de l'année 1970 du Conseil du village avait lieu à la salle municipale avec tous les membres présents: MM. René-E. Fortier, maire réélu, Laurent Wassill, Lucien Vigeant, Henri Fortier et Roger Courteau, conseillers. M. Gérard-A. Leblanc occupera la position de secrétaire-trésorier avec son épouse comme assistante.

MM. Norman St-Amand et Lucien Vigeant seront directeurs du Club de curling et de la patinoire pour les prochains quatre mois.

Le bureau municipal sera ouvert au public les mardi, mercredi et jeudi de chaque semaine jusqu'à nouvel ordre.

Les membres du conseil ont élu divers comités qui s'occuperont des services et travaux publics, finances, commissions des jeux et des parcs et représenteront le district aux ministères provincial et régional de la santé.

M. Henri Fortier a été choisi comme inspecteur régulier pour ce qui se rapporte à l'aqueduc municipal et aux réparations.

Soirée de l'A.C.F.C.

Le cercle local de l'A.C.F.C., sous la présidence de M. Henri Poulin, avait organisé une soirée vins et fromages pour le samedi 31 janvier. Il y eut vente d'articles divers, quelques danses du bon vieux temps et des chants variés.

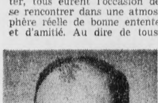
Palmarès de la chanson

pour le mois de février

1 — Caroline — Pierre Lalonde
2 — Les requins — Jacques Michel
3 — Petit bonheur — Adamo
4 — Angelica — Guy Harvey
5 — Sur la vie de notre amour — Enrico Maçias
6 — Dans le soleil et dans le vent — Nana Mouskouri
7 — Wight is Wight — Michel Delpech
8 — Adrienne — Marthe Fleurant
9 — La manille et la révolution — France Gall
10 — Tendez-moi la main — Marc Lepage
11 — Ma mère me disait — Gilles Dreu
12 — Si Bleu si Blanc — Soula Markisi
13 — Angela — Alain Barrière
14 — La pauvre Mec — Les Charlots
15 — J'attends ta lettre Maria — Normand Gélinas
16 — Nos vertes collines — Frida Boccara
17 — L'amandier — Marie Laforêt

Dixième assemblée annuelle de la Caisse La Familiale

Jeudi dernier, quelque soixante sociétaires de notre Caisse populaire assistèrent avec beaucoup d'intérêt à leur réunion annuelle. La présidente, Mme Yvette Pelletier, ouvrit l'assemblée par la prière des coopérateurs. Après un mot de bienvenue, lecture fut faite des rapports des comités. De son côté, Mme Anita Catellier, gérante, fit lecture du bilan financier de l'année 1969 qui fut adopté après quelques mots d'explication. Plusieurs nouveaux officiers furent élus pour prendre charge des activités de l'année en cours. Il est encourageant de voir que, des quinze volontaires qui se dévoueront cette année pour l'avancement de leur Caisse, huit sont dans la vingtaine. C'est bien consolant pour les anciens; M. Marcien Duhamel, membre fondateur de La Familiale, remercia, au nom de tous, les officiers sortant de charge. Il félicita d'une façon spéciale, Mme Pelletier, qui, en plus d'avoir conduit la réunion proprement dite, présida l'élection des officiers avec beaucoup de tact. Avant de se quitter, tous eurent l'occasion de se rencontrer dans une atmosphère réelle de bonne entente et d'amitié. Au dire de tous, tant par le nombre imposant de sociétaires présents que par la bonne marche des affaires, cette dixième réunion annuelle fut un vrai succès.





Marcien Duhamel

Officiers

Au conseil d'administration: Marcien Duhamel, président; Maurice McCathry, vice-président; Alain Séguier, secrétaire; Lucien Rioux, Léandre Laurin, Hermas Grégoire et Denis Longpré. Au comité de crédit: Patrick McCathry, président; Léo Bonneville, secrétaire, et Alexis Gendron. Au comité de surveillance: Louis Boisjoli, président; Mme Rolande Rioux, secrétaire; Pierre-A. Frossais, Richard Pambrun et Alberto Bonomo. Le gérant J.-E. Beaulieu est heureux d'annoncer aux membres de La Familiale qu'il garde les services de Mme Anita Catellier. Pour quelque temps le bureau restera au même endroit, 190, boulevard Provencher, et sera ouvert aux heures suivantes, à partir de samedi prochain, 14 février: mardi et vendredi de 2 h à 6 h et le soir de 7 h à 8 h; mercredi et jeudi de 2 h à 6 h seulement; le samedi de 11 h du matin à 1 h de l'après-midi.

Joseph Beaulieu

Communiqué

Livres reçus à la Rédaction

Collection "Elle Veut Vivre"
Chaque ouvrage de 128 pages,
sous couverture pelliculée — format 18 x 20
Prix de vente maxi: 10,00 F

Les Editions Fleurus lancent une collection jeune, unique en son genre par la collaboration qu'elle établit entre les auteurs et leur public. Ceci pour répondre à une double attente.

— Attente des jeunes filles qui, en nombre croissant, écrivent aux courriers des magazines féminins. A un âge où elles s'interrogent sur leur vie actuelle et future, ces jeunes filles cherchent, et parfois jusqu'à l'angoisse, une aide qu'elles n'osent pas ou ne peuvent pas toujours demander à leur entourage.

— Attente des parents et des éducateurs qui souhaitent des ouvrages capables d'apporter aux jeunes des moyens de réflexion vraie.

L'originalité de cette collection? Elle donne la parole aux lectrices qui, dans chaque livre, expriment leurs expériences et leurs opinions. Elle attend d'elles une réflexion personnelle et une éventuelle collaboration. C'est les prendre au sérieux. Une équipe d'auteurs (qui ont tous l'habitude du dialogue avec les jeunes), apporte sa contribution, chacun selon sa spécialité (histoire — psychologie — sociologie — actualité — etc. . . Il s'agit de: Jacqueline Chabaud, Evelyne Sullerot et Claude Ullin.

Ainsi, à toutes celles qui veulent vivre, à fond, cette collection entend-elle apporter non des conseils ni des théories, mais les matériaux et les documents nécessaires à leur vie humaine et spirituelle.

- Un style clair et concret
- des photographies "qui parlent"
- une présentation dynamique
- pour les jeunes filles âgées de 15 à 20 ans, scolaires ou travailleuses

No 1 — L'Amour . . . et rien d'autre?

Flirts, premières amours, relations amicales avec des garçons, voici bien des tourments, des joies et parfois des sujets de conflits avec les parents. La découverte psychologique de soi-même est ici éclairée par des perspectives sur le sens du couple et de l'amour.

No 2 — Un métier . . . pour quoi faire?

Les femmes ont toujours travaillé et mené de front une activité professionnelle et une activité familiale. Cette réalité, trop méconnue, invite les lectrices à s'interroger sur le sens de leur travail actuel et futur.

Editions Fleurus — 31, rue de Fleurus — 75. Paris 6e

Chronique de CFRG

Des nouvelles des "voix françaises"

Une lettre de M. Dumont Lepage fut reçue, la semaine dernière, de Californie. Cette lettre sentait le bon soleil, le sable chaud et avait un bruit de vagues. C'est si beau la vie! doit souvent se dire notre ancien patron.

M. Dumont Lepage pense revenir à Gravelbourg au cours du mois d'avril, mais avant il compte bien passer les fêtes de Pâques chez sa fille, à Houston, Texas.

Chez nos confrères de CFNS à Saskatoon, un heureux événement. M. Jacques Landry, directeur-gérant, est depuis quelques jours le père d'un beau gros garçon. Nous avons été très heureux d'apprendre cette nouvelle. La mère et le bébé se portent bien, et le père se détent après avoir passé une période assez mouvementée et énervante. L'attente d'un enfant fait parfois plus souffrir le père que la mère... Il est vrai que tout vient à la fois. Entrée en fonction de directeur-gérant, lourdes responsabilités, et maintenant celles d'être père de famille. Il n'en faut guère plus pour "sonner" un homme. Mais nous faisons confiance au jeune gérant de CFNS et au jeune père qui saura trouver auprès de sa femme tous les appuis nécessaires en pareil cas.

Chaleureuses félicitations à Jacques et à Mme Landry de la part des "ceusses" de CFRG.

M. M.

St-Lazare

Grande soirée annuelle

La grande soirée annuelle des Chevaliers de Colomb, qui avait lieu le vendredi 6 février, fut un véritable succès. Plus de 100 personnes prirent part au banquet et à la soirée sociale. La salle paroissiale avait été artistiquement décorée par un groupe de Chevaliers. Chaque table était ornée d'un bouquet de fleurs naturelles. Le frère Omer Chartier, qui est aussi Député de District, agissait comme maître de cérémonies. Le frère William Stasiuk, de Russell, présenta un toast aux dames et Mme Blanche Perreault remercia en leur nom.

Au dire de tous, le chef cuisinier s'est surpassé encore une fois. Il paraît qu'il a déjà commencé à préparer son menu pour l'an prochain. Tous ont manqué la présence du Frère Simon Duguay. Toutefois, le Conseil d'Etat était représenté par son secrétaire, le Frère Paul Hudy, de Brandon. Le Frère Norman Cyr, ancien Député d'Etat, était aussi présent avec son épouse. Le frère Norman réside maintenant à Rocanville, Sask.

Reine du Carnaval

Les trois candidates au concours "Reine du Carnaval" sont: Anita Selby, Annette Lemoine et Suzanne Guénette. Bonne chance à ces candidates et espérons que les gens de St-Lazare les encouragent en achetant des billets pour le tirage qui aura lieu le 8 mars.

La semaine prochaine paraîtra le programme du Carnaval. Il sera complété à la réunion de l'Association Athlétique.

Récital

D'après les organisateurs du récital de Pierre Calvez, tout marche à merveille.

Addition à l'école

La construction de l'addition à l'école avance rapidement et tout indique que les portes ouvriront après le congé de Pâques. Ce sera sans doute un grand événement dans la paroisse.

Haywood

Malades

Prompt rétablissement à Mmes Jeanne Souque, Tom McIvor, Thuribe Perreault, Angèle Dedieu et Pat Alarie et à la jeune Lorraine Galbraith, hospitalisées à St-Claude.

M. Omer Lévesque et Mme Hélène Tarko sont de retour de l'hôpital.

Condoléances

Sincères condoléances à l'abbé Florent Labonté, parti à Montréal pour les funérailles de son cousin.

A St-Denis

Cercle d'étude

Le 12 décembre avait lieu un Cercle d'étude organisé par le Mouvement de la Famille chrétienne de St-Denis. Le sujet à l'étude "Les stupéfiants" fut traité avec compétence par M. Peter Bennett, directeur-éducationnel de la Commission sur l'alcoolisme.

La prochaine session "Le statut de la femme" aura lieu le 13 février, à 8 h du soir. Bienvenue à tous.

Concours oratoire

Le 19 décembre avait lieu, au sous-sol de l'église, un concours oratoire pour les élèves de la 1ère à la 6e année. Les gagnants furent: Carmen Lepage, 1ère année; Angéline Mercier, 2e; Lorraine Jobin, 3e; Lise Bénard, 4e; Bernadette LeBlanc, 5e; Micheline Bénard, 6e.

Des chants de Noël, exécutés par les élèves, furent bien appréciés par l'auditoire.

A cette même occasion, une plaque "porte-crayon" fut offerte, en signe d'amitié et de reconnaissance, à M. et Mme René Bénard de la part des actionnaires de St-Denis et District Ltée pour lequel M. Bénard avait été gérant pendant environ six ans. M. et Mme Bénard iront résider à Saskatoon où M. Bénard a une nouvelle entreprise. Des voeux de succès et de bonne chance accompagnent M. et Mme René Bénard et leur famille.

Mariage

Plusieurs personnes se rendirent à St-Isidore-de-Bellevue pour assister au mariage de M. Aurel Hounjet, de St-Denis, à Mlle Corinne Dubois, de Bellevue, le 27 décembre. Il y eut réception et soirée dansante à la salle de Vonda. Les nouveaux époux résideront à Hudson Bay.

Assemblée annuelle

Le 26 janvier avait lieu l'assemblée annuelle du Club St-Denis. M. Richard LeBlanc fut élu président, remplaçant M. Raymond Caron; M. Paul Hounjet, vice-président, remplaçant M. Normand Denis, et Mme Joseph Hounjet, 2e vice-présidente, remplaçant Mme Léon Denis. M. Gédéon Denis fut réélu secrétaire.

Merci aux personnes sortant de charge pour leur dévouement durant ces deux années au service du Club.

Réunion d'animation

Lors de la réunion de l'animation sociale, tenue à Prince-Albert les 16, 17 et 18 janvier, M. Gédéon Denis y assista comme délégué, et M. Clotaire Denis (fils), chef régional de la région 4, était aussi présent.

par George Sixta









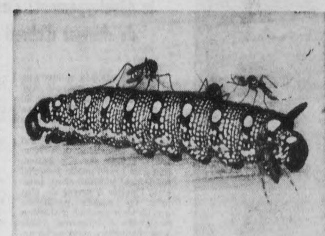
NOUVELLES AGRICOLES EN BREF

Des maringouins insectivores

BELLEVILLE, Ont. — La croyance voulant que certains types de maringouins doivent se gorger de sang rouge pour pondre des oeufs viables ne serait qu'un mythe. Telle est la conclusion à laquelle en sont venus deux chercheurs du ministère de l'Agriculture du Canada.

Ils ont découvert qu'au moins deux espèces de maringouins recherchent des larves d'insectes dont elles s'alimentent pour pondre ensuite des oeufs dont l'éclosion ne fait pas de doute. Jusqu'ici on croyait que seuls les maringouins servent de véhicules à certaines maladies entre vertébrés. A la suite de cette découverte, on admet que la transmission de ces maladies peut se faire par d'autres insectes.

Le sang de larves d'insectes serait particulièrement utile à la multiplication des maringouins dans les régions reculées où les vertébrés sont rares, comme dans l'Arctique. Deux autres chercheurs ont confirmé cette découverte depuis qu'il en a été fait mention dans une revue scientifique.







• • •

L'écureuil et l'hermine

OTTAWA — L'écureuil, aussi appelé petit gris, s'est classé cinquième en importance parmi les animaux fournisseurs de pelleteries en 1967-68. A notre époque sa fourrure, toujours teinte ordinairement dans des nuances de vison, sert principalement à la confection de manteaux et de jaquettes. Elle passe pour très attrayante, modérément chaude et d'une durée limitée bien qu'elle surpasse ses rivaux les plus résistants si l'on en a bien soin. La plupart des pelleteries d'écureuil viennent du nord des provinces de l'Ouest et du Yukon.

L'hermine, autrefois l'apanage des rois et empereurs, est l'une des fourrures canadiennes qui se porte de moins en moins. Celle de l'hermine à queue longue et naturellement blanche n'en demeure pas moins agréablement légère et douce à porter. Les prises d'hermines ont diminué sensiblement depuis 30 ou 40 ans, le jeune cultivateur d'aujourd'hui disposant de moyens plus faciles que le piégeage de se faire un supplément de revenu, une fois les travaux agricoles terminés.

• • •

Des insectes très coriaces

SUMMERLAND, C.-B. — Les pomiculteurs de la Colombie-Britannique ont pu se rendre compte l'an dernier de la résistance très forte de deux insectes du verger: le pou de San José et la cochenille ostréiforme. Malgré un hiver rigoureux, des comptages ont indiqué que 44 et 38 pour cent respectivement des poux de San José et des cochenilles avaient survécu au froid. Pour comble, l'hiver avait détruit la plupart des parasites de ces deux prédateurs.

Même si les rigueurs du climat causent parfois la mort d'une proportion relativement élevée d'insectes aussi résistants, le pomiculteur ne doit pas pour autant réduire ses pulvérisations durant la saison suivante, car il s'expose à une foule d'ennuis aussi graves que si l'hiver avait été normal.

• • •

Brunissement des pommes

KENTVILLE, N.-E. — Trois chercheurs du ministère de l'Agriculture du Canada viennent d'obtenir des résultats qui vont sûrement mettre à l'aise les boulangers commerciaux qui font des gâteaux à partir de pommes fraîches tranchées.

Ces trois spécialistes de la transformation des aliments ont en effet découvert un moyen d'empêcher le brunissement des quartiers de pommes tout en évitant les inconvénients du trempage dans une solution d'anhydride sulfureux. Ce dernier traitement est très efficace contre le brunissement, mais il altère la saveur du fruit et provoque la corrosion des fours à cuisson.

Un nouveau traitement permettra aux pâtissiers de prévenir le brunissement et de conserver pendant un certain temps la saveur et la couleur naturelles des pommes fraîches en quartiers. La nouvelle méthode peut s'appliquer aux gâteaux congelés non cuits aussi bien qu'aux tartes fraîchement cuites.

Samuel Beckett, un écrivain irlandais qui utilise la langue française

Samuel Beckett n'aura pas été à Stockholm chercher son prix Nobel de Littérature en 1969. S'il ne l'a pas refusé, c'est par modestie. Dire "non" aurait fait plus de bruit que tout simplement se taire. En le lui accordant, l'Académie suédoise avait sûrement prévu son silence, car elle n'a pas caché qu'elle distinguait le plus pessimiste des écrivains vivants. Mais au pays de Strindberg et d'Ingmar Bergmann, on est habitué à cette noirceur. On est, surtout, habitué aux êtres silencieux.

Sur ce prix Nobel, Beckett n'a rien dit, pas plus qu'il n'a fait de confidences, dans le passé, au moindre journaliste. Parler de lui, de son oeuvre n'aurait pas de sens. La moindre explication, venant de lui, jetterait une tache claire sur une opacité qui ne tient pas aux choses qu'il exprime, mais à leur cause finale. Il y a dans "En attendant Godot" une phrase terrible, qui vient sans raison au milieu d'un discours délirant: "Elles accouchent à cheval sur une tombe. Un instant c'est le jour, et puis c'est la nuit..." L'oeuvre de Beckett est écrite "à cheval sur une tombe". On comprend qu'il n'ait guère le temps ou l'envie de parler de lui.

Beckett a voulu doublement s'exiler. En ne vivant pas dans son pays, en écrivant dans une autre langue que la sienne. Comme d'autres Irlandais avant lui, il aurait pu choisir l'Angleterre. Et s'il avait choisi la France, il aurait pu comme son "maître", Joyce, continuer à écrire en Anglais. A ce choix étrange, on peut faire plusieurs réponses.

D'abord des circonstances extérieures. Lorsque, dans les années 20, Beckett fit ses études à Trinity College, à Dublin, il choisit d'étudier le Français. Envoyé comme lecteur à l'Ecole Normale, le Français devint pour lui une langue aussi familière que la sienne. De retour à Dublin, où il enseigna quelque temps et où ses anciens élèves se souviennent d'un cours éblouissant sur Racine, c'est sur Proust qu'il songe d'abord à écrire. Un extraordinaire essai, que Beckett a toujours refusé de laisser traduire en Français, mais où l'on peut trouver les raisons d'une filiation: Proust lui apparait comme le grand métaphysicien du Temps, comme l'artisan d'une oeuvre ininterrompue, refermée sur elle-même.

Il est probable qu'après deux ans passés à Londres, Beckett soit revenu à Paris attiré par James Joyce, son compatriote, qui pouvait paraître à ses yeux comme l'écrivain grâce auquel tout finissait et tout recommençait. Autour de la libraire-éditrice Sylvia Beach, il y avait alors à Paris tout un milieu anglo-saxon pour lesquels Joyce, à demi aveugle, destructeur et réinventeur du langage faisait figure de demi-Dieu. Beckett se souviendra de lui non seulement d'un point de vue strictement littéraire, mais comme personnage: Molloy, Malone, les héros de ses deux romans les plus importants, font penser physiquement à Joyce. Et ce n'est pas pour rien, non plus, que le "maître" de "Fin de partie" est aveugle...

Beckett ne quittera plus la France, mais longtemps il continue à écrire en Anglais et si l'on a traduit "Murphy" et, tout récemment, "Watt", bien d'autres oeuvres de lui sont inconnues des Français comme cet essai sur Proust auquel je faisais allusion ou "More kicks than pricks" ou encore "The Whoroscope".

Tout porte à croire que son premier roman écrit en Français, "Molloy" (1951), est contemporain de sa première pièce: "En attendant Godot", jouée en 1953 et écrite également en Français. Les thèmes, déjà esquissés dans "Murphy" et dans "Watt", de la vaine recherche et de l'attente sans espoir sont communs aux deux premières oeuvres "françaises" de Samuel Beckett. Les clochards de "En attendant Godot", Vladimir et Estragon, qui ont fait le tour du monde, sont très proches des personnages de "Molloy": Molloy lui-même et Moran, tous deux réduits à l'état de moines mendiants sans la foi, qui sucent des cailloux comme les anachorètes des premiers siècles chrétiens et partent à la recherche d'on ne sait quel absolu dans une forêt kafkaienne.

Bien que les sources littéraires de Beckett doivent être cherchées hors de la littérature française — mais que dire de Maurice Blanchot et de Georges Bataille, à beaucoup d'égard proches de cet ascétisme du désespoir? — il est certain que l'auteur de "Molloy" a choisi la langue française à un moment où, au théâtre comme en littérature, la France était le seul pays qui offrait les preuves d'un renouvellement. Au théâtre, en particulier, le cas de Beckett n'est pas différent de celui de Ionesco, qui débute en 1950, avec "la Cantatrice chauve" — pièce qui se joue depuis sans interruption, ce qui est un cas probablement unique dans l'histoire du théâtre — ou de l'essayiste Cioran, lui aussi Roumain, dont le "pessimisme" d'exilé est à rapprocher de celui de Samuel Beckett, dont il deviendra un des amis les plus proches.

Les souvenirs du surréalisme et d'Antonin Artaud, l'existence d'écrivains, déjà cités, comme Maurice Blanchot et Georges Bataille, le grand débat sur "l'absurde" qui s'est instauré au cours des années 40, avec Sartre et Camus, les romans d'André Dhôtel et de Henri Thomas — il y a là tout un climat diffus qui pouvait facilement englober une oeuvre prête à connaître son plein épanouissement, alors que la littérature britannique demeurait loin de ces préoccupations.

Aux éditions de Minuit même, où Beckett va publier "Molloy" et les romans et les pièces qui suivront, une petite revue, "84", a groupé la plupart des écrivains que j'ai cités plus haut. Leur nouveau directeur, Jérôme Lindon, est prêt à se lancer dans cette sorte de littérature occulte, puisqu'il se fera, avec Robbe-Grillet, Butor, Claude Simon et leurs épigones le propagandiste du "nouveau roman", tel qu'il va succéder aux premières oeuvres de Beckett.

L'immense succès de "En attendant Godot", au Théâtre Babylone, dans une mise en scène de Roger Blin, va confirmer Samuel Beckett dans son nouveau rôle d'écrivain français — sans que le succès de son théâtre se répercute sur le tirage de ses romans: "Molloy", "Malone meurt", "l'Innommable", d'accès plus difficile.

Mais en plus de ces circonstances extérieures, il semble bien que la langue française ait répondu pour Beckett à un besoin profond. D'abord, cette qualité d'exilé qui se ressent si fortement dans cette littérature où l'homme est décrit comme l'Exilé par définition, sans attaches profondes, pareil à Job et à l'Ecclésiaste, pareil à l'homme de Pascal. En s'exprimant dans une langue qui lui demeure étrangère, en dépit d'un séjour de vingt-cinq ans en France et d'une connaissance approfondie, scientifique, de notre langue, Beckett peut lui donner une distance, une neutralité conformes aux idées qu'il veut faire passer en images. Si l'Anglais est une langue de vocabulaire, le Français est une langue syntaxique, où tout peut et doit être exprimé grâce à des formes grammaticales qui font de notre langue un idiome plus abstrait que les autres.

Dans les oeuvres qu'il avait écrites et dans celles qu'il écrira ensuite en Anglais, Beckett utilise une phrase courte, sèche, où l'on retrouve quelque chose de son compatriote Swift. En Françias, la phrase est ample, et si la rhétorique et même le lyrisme sont traités de façon ironique, notre prosodie lui permet de créer, à l'instar de Proust, une "continuum" musical qui situe tous les événements sur le même plan.

En l'absence totale de confidences de Beckett sur son oeuvre, il est difficile d'affirmer qu'il se sent différent selon qu'il écrit en Anglais ou en Français. Le fait qu'il ait fait traduire par d'autres que lui ses oeuvres anglaises tendrait à prouver qu'il n'est pas capable de trouver lui-même les équivalences exactes d'une langue à l'autre — du moins sur un plan affectif.

Car le problème se complique à partir du moment où Beckett — et cela après sa pièce radiophonique: "la Dernière bande" — écrit alternativement en Français et en Anglais.

Là aussi, les circonstances extérieures ont joué en faveur d'un retour à l'Anglais: c'est la B.B.C. qui a eu l'idée de lui commander des oeuvres comme "la Dernière bande" ou "Tous ceux qui tombent". Stimulés par le nouveau théâtre français, les Anglais ont découvert Ionesco, Beckett et toute une génération de dramaturges — à commencer par le plus célèbre d'entre eux, Harold Pinter — s'en inspirera. Il est normal que Beckett ait trouvé sa place dans ce renouveau, et "Oh les beaux jours!", si extraordinairement joué chez nous par Madeleine Renaud, a d'abord été créé à Londres.

Depuis cette oeuvre cependant, Beckett est revenu à la langue française pour nous donner — avec "Comment c'est", avec ses "Textes pour rien" ou "Comédie" — des oeuvres de plus en plus fermées sur elles-mêmes, à tel point que la seule manifestation acceptée par lui au moment de l'attribution du Nobel aura été la publication, aux éditions de Minuit, d'un texte poétique tiré à cent exemplaires.

Pour en rester avec le problème que pose l'utilisation de la langue française par un écrivain irlandais, il est amusant de constater que Beckett a renoué avec une tradition datant du XVIIIe siècle, à l'époque où Lord Chesterfield, Frédéric de Prusse ou plus tard, le comte Potocki ("le Manuscrit trouvé à Saragosse", qui est de l'époque romantique) et tant d'autres ne pouvaient qu'écrire en Français.

A la fin du siècle dernier, nous aurions pu compter parmi nos écrivains Joseph Conrad, si la marine française avait facilité son engagement, comme l'a fait pour lui la marine anglaise. Nous pouvons nous consoler avec Beckett. "Consoler" n'est peut-être pas le mot qui convient: il n'y a pas d'oeuvre plus désespérée, mais il y en a peu non plus qui témoigne davantage en faveur de l'absolu.

Guy Dumur
(France Informations no 23)

Billet du mercredi

Le voyage au Japon, à la suite d'un qui voit clair

Pour un homme de culture, l'idéal est de voyager et regarder autour de soi, savoir comprendre, apprécier, coucher sur le papier ce qu'il a vu.

Cela peut vouloir dire un livre après chaque randonnée ou périple, reflétant l'enrichissement de contacts et aperçus nouveaux.

Si la formule est excellente, elle ne se trouve pas à la portée de tout le monde, et seuls les privilégiés, sous un angle ou un autre, sont aptes à l'utiliser.

Eugène Cloutier est de ceux-là, romancier et essayiste, écrivain sachant écrire et qui ne s'en prive pas.

Il commença par voir le Canada, presque un continent, ce qui donna deux ouvrages: **Le Canada sans passeport** et **Un Homme regarde son pays.**

Il séjourne ensuite au Japon, plus longtemps que l'homme d'affaires ou le touriste moyen, et cela nous vaut **Journées japonaises.** (1)

A la veille de l'exposition universelle d'Osaka, qui suivra en 1970 celle de Montréal, le volume est à lire d'une couverture à l'autre.

Il est dommage qu'il ne se termine point sur une table des matières, qui permettrait de se reconnaître en ses multiples chapitres.

• • •

Au vrai, ce n'est pas de chapitres véritables qu'il s'agit, mais d'articles de quelques pages, une ou deux, parfois moins, parfois plus, selon l'importance du sujet.

On a un peu l'impression d'un recueil d'articles de journaux, mais l'ensemble est d'un remarquable intérêt, de lecture facile, et l'on se demande jusqu'à quel point la manière est voulue, traduisant certaines réalités japonaises.

Tokyo, par exemple, capitale du pays et la plus grande ville du monde après New York, est en fait un assemblage de villages, qui grandirent au petit bonheur, sans plan d'ensemble.

Ainsi Shibuya, quartier où habite d'abord l'auteur, qui a une population d'un demi-million d'âmes, aussi vaste à lui seul que Westmount et Notre-Dame-de-Grâce réunis, dans la métropole canadienne.

La capitale japonaise se compose d'une trentaine de villages du genre, qui ont chacun une vie propre, leur industrie et leur commerce, leurs temples, leurs maisons d'enseignement, leurs divertissements, leurs habitations somptueuses et leurs taudis.

Dans chaque secteur, le Japon ancien et le Japon moderne, car il n'y a nulle part de ligne de démarcation, ni physique ni morale.

• • •

On n'a pas idée de ce qu'est Tokyo, dans son ensemble.

Une agglomération de dix millions d'habitants, qui vivent de 50,000 usines et ateliers, 150,000 commerces et boutiques, fréquentent 700 cinémas, 17,000 restaurants, bars et cafés, confient la formation de la jeunesse à 151 universités.

Une ville qui n'est pas à la mesure de l'homme, note Eugène Cloutier, et donne le trac à qui descend à l'aéroport d'Hadena.

Ce qu'on remarque le plus, arrivant au Japon, c'est le nombre incroyable de Japonais, qui sont partout, sortent de partout, rappelant le mouvement nerveux des fourmis dans une fourmilière.

Ils sont d'autant plus voyants que blancs et noirs sont peu nombreux parmi eux, compte tenu de l'immense et dense population.

A mettre aussi en ligne de compte que le Japonais imprègne le moindre aspect de l'existence quotidienne: la langue et l'écriture des affiches, le costume et la façon de vivre, restée japonaise malgré les emprunts à l'étranger.

C'est ainsi que les femmes, vêtues le jour à l'occidentale, déjeunant au restaurant avec nos couverts, endossent le kimono de soie en entrant chez elles, pour manger accroupies sur le tatami, face au poste de télévision.

Cloutier nous invite à un beau et fructueux voyage.

L'Illettré

(1) **Editions du Jour**, Montréal.

Le fédéral a fourni de l'emploi à 11,365 étudiants durant l'été 1969

OTTAWA — Le gouvernement du Canada a trouvé du travail à 11,365 étudiants l'été dernier. C'est une augmentation de 27 pour cent par rapport à l'été précédent.

Le ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, M. Allan J. MacEachen, a donné en fin décembre des précisions sur les efforts accomplis par le gouvernement fédéral pour trouver du travail d'été aux étudiants au sein de la fonction publique.

Le ministère de la Main-d'oeuvre a pris plusieurs initiatives en vue de trouver des emplois d'été pour étudiants; l'un de ces projets était d'augmenter le nombre d'emplois au sein même du gouvernement.

M. MacEachen rapporte qu'en 1969, on a trouvé 2,401 emplois de plus que les 8,964 de l'été 1968.

Les efforts pour multiplier les emplois d'été au sein du gouvernement faisaient suite à une directive du cabinet, en avril, invitant les divers ministères à augmenter les emplois d'été d'au moins dix pour cent par rapport à l'année précédente.

"Je suis très heureux de constater que les résultats ont même dépassé nos prévisions", dit M. MacEachen.

Déjà pour 1970, les ministères et organismes du gouvernement ont été invités à examiner les possibilités d'emploi d'été pour les étudiants.

De plus, ajoute M. MacEachen, mon ministère poursuit ses efforts pour encourager l'emploi d'étudiants dans l'industrie privée, par l'entremise et grâce à la coopération des Centres de Main-d'oeuvre du Canada aux quatre coins du pays.

L'été dernier, les étudiants employés dans les 52 ministères et sociétés de la couronne ont eu un revenu global de $11,129,417.

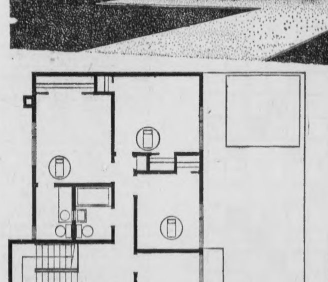
Soixante-seize pour cent des étudiants étaient des garçons.

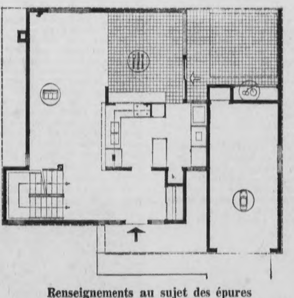
Le plus grand nombre — 1,938 — ont travaillé au ministère des Postes; la Défense nationale en a employé 1,443; les Affaires indiennes et du Nord canadien 859; Energie, Mines et Ressources 886; Agriculture 682; Pêcheries et Forêts 785; Revenu National 535; Travaux publics 508; Transport 760; Main-d'oeuvre et Immigration 439.

M. MacEachen souligne que les rapports des ministères indiquent que les étudiants ont accompli un travail utile et valable. Vingt et un pour cent du total occupaient des postes professionnels ou semi-professionnels; 27 pour cent des postes de cléricature et 45 pour cent s'occupaient de travaux manuels.

M. MacEachen se félicite de la collaboration qu'a reçue son ministère de la part des autorités provinciales et universitaires, aussi bien que de la part des employés réguliers et des syndicats ouvriers.

"Je voudrais mentionner en particulier, dit-il, la campagne originale et énergique de la Chambre de Commerce du Canada, 'L'Opération Placement', lancée pour susciter l'intérêt de ses membres et du public en général aux emplois d'été pour les étudiants, l'été prochain".





MODÈLE 618

Cette maison de quatre chambres aux lignes modernes soulignées par un parement vertical en cèdre a été conçue par l'architecte J. Bryan Crawley, de Winnipeg.

Le hall d'entrée et l'escalier donnent une sensation de spaciosité. Une cuisine conçue suivant les règles de l'art comprend les appareils nécessaires à la lessive, qui sont bien séparés de l'aire réservée à la cuisson. La cuisine donne sur un comptoir où l'on peut prendre les repas, mais cette section peut être dissimulée par des portes pliantes, aux grandes occasions. La salle à manger est de bonnes dimensions; son plancher est recouvert de tuiles de carrière et des portes coulissantes ouvrent sur le patio à ciel fermé. De préférence, la porte principale devrait faire face au nord.

L'aire de parquet habitale est de 1,560 pieds carrés; les dimensions extérieures hors tout sont de 38 pieds 6 pouces sur 34 pieds. Les épures de cette maison — modèle 618 de notre catalogue — peuvent être obtenues de la Société centrale d'hypothèques et de logement à un prix nominal.

Renseignements au sujet des épures

Pour se procurer les épures de tout modèle de maison illustré dans ce journal, il suffit de s'adresser à la Société centrale d'hypothèques et de logement. Chaque série de quatre copies coûte $15.00, plus les taxes municipales et provinciales, s'il y a lieu. Toute copie supplémentaire peut s'obtenir à raison de $3.75 chacune, plus les taxes.

Dans toute commande d'épures, il faut indiquer le numéro du modèle de maison en question. Il n'est pas permis de retourner ou d'échanger ces épures. Afin de faciliter l'expédition des épures, il faudrait adresser les commandes au Chef du Département des services de bureaux, Société centrale d'hypothèques et de logement, Ottawa 7, Ontario

NOUVELLES INTERNATIONALES



Italie

Où va la politique italienne?

par Georges Huber

L'attentat criminel de la mi-décembre à Milan, qui coûta la vie à 16 victimes, provoqua un sursaut général dans la péninsule.

M. Rumor, président du Conseil, comprit que le pays ne pouvait plus continuer à être administré par un gouvernement démocrate-chrétien faible, parce qu'appuyé sur une majorité parlementaire aléatoire. Il chargea alors M. Forlani, nouveau secrétaire de la démocratie chrétienne, de mener des pourparlers avec les secrétaires des trois autres partis de l'ancienne coalition de centre-gauche — républicains, sociaux-démocrates, socialistes — en vue de la reconstitution d'un gouvernement à quatre.

Pierres d'achoppement

Les négociations furent laborieuses, en raison des dissentiments qui opposent aujourd'hui sociaux-démocrates et socialistes, unis en un seul parti jusqu'à la scission de juillet dernier. Comment rassembler autour d'une même table des frères ennemis et comment les amener à accepter un même programme de gouvernement?

Les divergences qui se sont manifestées au cours des négociations à quatre et qui ont été d'ailleurs en partie surmontées, portaient notamment sur trois points: l'attitude du futur gouvernement face au parti communiste; l'extension aux plans régional, provincial et municipal de la collaboration des quatre partis de centre gauche; enfin, les lignes du programme de l'hypothétique cabinet de coalition.

Les socialistes sont pro-communistes; les sociaux-démocrates nettement anticommunistes. Il fut convenu que le futur gouvernement à quatre n'accepterait point l'appui parlementaire déterminant du parti communiste. Le gouvernement devrait disposer d'une majorité indépendante suffisante.

Deux poids et deux mesures?

Est-il admissible qu'à Rome les socialistes collaborent avec les démocrates chrétiens, les républicains et les sociaux-démocrates, et qu'en certaines villes de province les mêmes socialistes s'allient aux communistes pour former des juntes municipales et des conseils provinciaux d'extrême-gauche? Non, dit la logique. Oui, du moins exceptionnellement, affirment les dirigeants socialistes. Bref, l'accord ne fut pas atteint sur la question de l'extension à tout le pays de la formule de centre-gauche du gouvernement.

Troisième pierre d'achoppement: le programme de l'hypothétique gouvernement de coalition.

Qui fixera ce programme: les quatre partis actuellement en pourparlers, ou le futur président désigné du Conseil? Les socialistes répugnent à se lancer dans le vide et à donner assentiment à la formation d'un cabinet dont ils ignorent la structure précise du programme. D'autre part la Constitution — et le bon sens — exigent-ils que ce programme soit élaboré librement par le futur chef du gouvernement. Comment trouver un compromis entre les exigences de la "partitocratie", ou prédominance abusive des partis, et les normes de la Charte?

Les humeurs de l'électorat

Aujourd'hui les choses en sont là. Les exténuants pourparlers entre les secrétaires des quatre partis se sont achevés dans un climat d'espérance plus que dans une atmosphère d'optimisme.

Les quatre leaders ont fait rapport aux comités directeurs de leurs partis respectifs, auxquels il appartiendra de se prononcer sur l'opportunité ou non de la reconstitution d'un gouvernement de centre-gauche.

Les quatre partis se prononceront-ils unanimement pour la reprise de la coalition? Le président Rumor présentera alors la démission de son cabinet, quitte à être probablement chargé de la formation du nouveau gouvernement. Ainsi, une fois de plus, le président Rumor pourrait-il succéder au président Rumor.

Les comités directeurs des quatre partis n'accepteront-ils pas tous la reconstitution d'un gouvernement de centre-gauche? Le cabinet monocolore de M. Rumor continuera alors son petit bonhomme de chemin jusqu'au printemps prochain, date des élections municipales, provinciales et régionales.

Ces scrutins manifesteront l'humeur du corps électoral. Ils révéleront notamment l'envergure des déplacements de voix dans l'électorat socialiste, à la suite de la scission de juillet dernier. Les socialistes envisagent ces scrutins avec une certaine appréhension. Les sociaux-démocrates, eux, se montrent confiants.



Ci-dessus, deux scientistes de l'observatoire Algonquin du Canada, Chris Purton et Alan Wright, examinent un globe céleste en plastique. L'observatoire Algonquin, situé à 160 milles au nord-ouest, est très connu pour son radio-téléscope qui est utilisé dans les recherches spatiales.

(Photo TTS)

L'Egypte égyptienne

Le premier Egyptien au pouvoir depuis les Pharaons

par Pierre Gallay

— II —

Et l'homme qui a redonné une fierté à l'Egypte est Gamal Abdel Nasser, un petit-fils de paysan pauvre, un vrai fils du Nil, le premier Egyptien qui ait enfin réussi à gouverner son pays depuis les derniers pharaons.

Grecs, Byzantins, Algériens, Turcs, Albanais, Anglais ont en effet, au cours des siècles, gouverné à tour de rôle l'Egypte jusqu'à ce 26 juillet 1952 qui vit le départ contraint du roi Farouk, arrière-petit-fils de l'Albanais Mahomet Ali, grand réformateur mais étranger.

En installant en 1955 sur la place de la Gare, au Caire, une statue géante en granit rose de Ramsès II au lieu de la laisser se morfondre à Memphis pour le seul plaisir des touristes, Nasser voulait réintéresser les Egyptiens à leur grandeur passée et renouer avec elle.

Le secret de l'attachement viscéral du peuple à Nasser, un attachement qui pardonne tout — l'échec de l'union avec la Syrie, l'échec du Yémen, le désastre de juin 1967... — vient précisément de ce qu'il a été le premier à réussir à faire de l'indépendance égyptienne une réalité.

Mainmise de l'Union soviétique

Quant à la mainmise actuelle de l'Union soviétique sur le pays, elle est moins acceptée que subie comme une conséquence des trahisons de l'Occident.

Et c'est bien en effet l'attitude de l'Occident dans son ensemble qui a fini par transformer le Nasser des débuts, dont les ambitions se limitaient à apporter la justice et le bien-être à son peuple, en leader du tiers-monde et de la cause arabe, en allié du communisme soviétique.

Nasser n'aurait pas nationalisé le canal et aurait attendu que le bail d'exploitation vienne à son terme normal en 1968, si le soudain refus de Washington de tenir sa promesse de prêt pour le financement du haut barrage d'Assouan n'avait été ressenti comme un affront gratuit et insupportable.

C'est secoué d'un rire irrépressible, d'un rire où se mêlait la vengeance et l'idée du bon tour que l'on joue que Nasser annonça le 26 juillet 1956 à la foule d'Alexandrie: "C'est le canal qui palera pour le barrage ce soir, notre canal égyptien sera dirigé par des Egyptiens, des Egyptiens!".

Fierté égyptienne. Egypte égyptienne. Beaucoup d'ennemis de Nasser en Egypte même apprécièrent. L'expédition franco-anglaise les écoeura et les rallia au régime.

"Aujourd'hui, m'a dit l'un d'eux, il n'y a plus de riches en Egypte, à part quelques militaires nouveaux riches. En gros, tout le monde est pauvre. Mieux vaut être un Egyptien pauvre qu'un Egyptien colonisé."

Ce n'est pas évident pour tous. J'en veux pour preuve l'hémorragie de médecins, d'ingénieurs, de professeurs quittant l'Egypte sans espoir de retour depuis qu'il est devenu plus facile d'obtenir des visas de sortie. Il n'y a qu'à lire les placards publicitaires des Compagnies aériennes à destination des Etats-Unis et du Canada pour comprendre.

Gagner 12 livres égyptiennes par mois si l'on est officier de police, entre 25 et 30 si l'on est médecin ou ingénieur amoindrit le patriotisme. Et comme la livre égyptienne ne peut être emportée hors du pays — elle n'est du reste pas cotée à l'étranger — une course effrénée aux dollars agite les trafiquants. On me proposait par exemple, à Louqsor, jusqu'à 13 livres égyptiennes pour 20 dollars, alors que le change officiel, le seul autorisé, est de 8 livres et demie pour la même somme.

Malgré la guerre, une puissance économique croissante

En fait, malgré mille difficultés, malgré une croissance démographique d'un million d'enfants chaque année (l'Egypte compte aujourd'hui 35 millions d'habitants), malgré la perte du Sinaï et des revenus du canal (compensé il est vrai par une contribution équivalente des pays arabes pétroliers), l'Egypte est en pleine croissance économique.

Alors que la récolte totale de céréales était de 3,740,000 tonnes en 1952, elle a passé à 7,430,000 tonnes en 1968 grâce en particulier aux nouvelles irrigations permises par le haut barrage d'Assouan, qui ont favorisé entre autres un essor considérable de la culture du riz.

La production de l'excellent coton égyptien, le meilleur du monde, a été, en 1968-1969, de 8,700,000 quantars métriques, et comme son prix ne cesse de croître sur les marchés mondiaux, le coton est plus que jamais le trésor de l'Egypte. Un trésor qui malheureusement éloigne souvent de l'école des millions d'enfants, seuls aptes à réaliser les délicates opérations que nécessite sa culture.

Enfin, malgré la perte du Sinaï et de ses puits de pétrole, la production dans ce domaine atteint maintenant un million de mètres cubes par mois grâce à la mise en exploitation de nouveaux puits dans le golfe de Suez et dans le désert occidental (El Alamein).

Les aciéries d'Hélouan, pyramides des temps modernes et fierté du régime au même titre que le barrage, sont en pleine expansion. En outre, un consortium européen dirigé par SOCEA (Pont à Mousson) doit construire en dix-neuf mois un pipe-line Suez-Alexandrie.

Si la paix revient

Si la paix revient, un projet de modernisation du canal devrait permettre le passage à plein de pétroliers de 200,000 tonnes. Un financier américain, M. Metwiler, envisage même de proposer le creusement, à 30 km à l'Est du canal actuel, d'un nouveau canal permettant le passage de navires de 500,000 tonnes.

Si la paix revient... l'avenir de l'Egypte est prometteur. Mais ce pays sans frontières naturelles, ce pays qui, vu d'avion, n'est qu'un étroit ruban de verdure et un delta entourés de déserts, est aujourd'hui extrêmement vulnérable.

En démolissant quelques barrages, avec ou sans bombe atomique, Israël pourrait ruiner pour longtemps l'Egypte. Un tel crime entraînerait quels autres crimes?

Le Caire, cette ville qui me rappelle à la fois Delhi, Istanbul, Broadway, semble insouciante de la guerre qui est à ses portes. Brillamment illuminée la nuit, la ville bouillonne de la vie de ses 5 millions d'habitants. Seuls les sacs de sable dans les salles de musées, les murettes devant les immeubles, des uniformes de soldats plus nombreux dans les rues, de temps à autre des jeeps russes toutes neuves vous rappellent que le front n'est qu'à cent kilomètres.

Israël et l'Egypte: des théocraties

L'Egypte égyptienne n'est pas guerrière. Elle est un peuple de paysans pacifiques et travailleurs. Elle est aussi un peuple de croyants, que ces croyants soient musulmans ou chrétiens.

Mais n'est-ce pas la croyance qui explique finalement encore plus que l'honneur certaines intransigeances irréductibles? Israël et l'Egypte sont des pays ennemis parce qu'ils sont au fond d'eux-mêmes des théocraties. Par-delà les millénaires, des querelles jamais vidées de frères ennemis se poursuivent au désespoir de ceux qui n'éprouvent qu'amitié pour les uns et les autres.

(à suivre)

France

L'étonnante initiative de M. Servan-Schreiber

par Maurice Herr

Il n'est jamais interdit de rêver. Pour sa part, M. Jean-Jacques Servan-Schreiber — J.J.S.S. — pour les intimes, et quelques autres — se voit déjà gravissant les marches du perron de l'Elysée, et venant s'asseoir dans le fauteuil présidentiel, précédemment occupé par le général de Gaulle.

Les échecs politiques enregistrés par l'intéressé, soit comme candidat à la députation — il fut battu chaque fois qu'il se présenta devant le suffrage universel — soit comme "manager" de M. Mendès-France, puis de M. Gaston Defferre, n'ont pas ruiné l'ambition qui l'habite. Car M. Jean-Jacques Servan-Schreiber n'est pas loin de se croire investi de la mission de sauver la France du conservatisme marécageux dans lequel elle s'enlise, et du marxisme qui lui tend la planche du faux salut.

Comment et par quels moyens? Après avoir tâté du socialisme réformateur et placé ses espoirs dans certains hommes politiques de gauche — M. Mendès-France, donc, et M. Defferre — M. Jean-Jacques Servan-Schreiber en est arrivé à la conclusion qu'il était mieux apte que quiconque à développer ses propres idées et à favoriser ses desseins politiques. Il s'est alors souvenu d'avoir appartenu au vieux parti radical, si puissant sous la IIIe République, et présentement moribond, après avoir perdu son audience électorale et son crédit auprès de l'opinion. Régénérer cette formation politique d'un autre âge, et en faire l'instrument de sa marche vers le pouvoir, telle est l'étonnante gageure que M. Servan-Schreiber s'est imposée avec crânerie, sinon avec témérité.

• • •

Membre d'une famille israélite qui a réussi dans la presse, lui-même directeur de publications prospères du groupe de "l'Express", ancien élève de l'Ecole polytechnique, M. Servan-Schreiber est âgé de 46 ans. Il s'est fait, depuis qu'il a publié son livre "Le Défi Américain", le champion du "management" des affaires tel qu'il se pratique aux Etats-Unis. Il pense qu'un parti politique, fut-il aussi sclérosé que le parti radical, peut être régénéré par une audacieuse greffe d'organe.

C'est ainsi qu'il y a trois mois, M. Servan-Schreiber s'est fait confier les fonctions de secrétaire général du vieux parti de Gambetta, de Clemenceau, d'Herriot et de Daladier. Fervent adepte du jeu des rendez-vous, inauguré naguère par M. Mendès-France, il a déclaré dès son intronisation: "Dans cent jours, je présenterai une série de propositions qui, après discussion, pourront devenir la base de réflexion et d'action du parti radical". La promesse a été tenue, et c'est ainsi que vient d'être publié un document modestement appelé "Manifeste du parti radical" qui sera soumis les 14 et 15 février, à un congrès extraordinaire du parti.

• • •

Ce "manifeste" constitue, à n'en point douter, un événement politique. Certes, il est sans effet immédiat sur la situation française. Mais il contient un certain nombre d'idées et de propositions qui, à long terme, peuvent modifier profondément les mentalités et les façons de faire du monde politique. L'initiative, en tout cas, s'inscrit dans le cadre d'une rénovation de la gauche française, dont les diverses fractions en sont toujours, face au gaullisme solidement installé au pouvoir, à rechercher un commun dénominateur qui favoriserait son succès.

Mais tandis que dans cette démarche, M. Mitterrand quête obstinément l'alliance et le concours des communistes, M. Servan-Schreiber fait carrément l'impasse. Puisque, de l'avis général, la gauche libérale ne peut exercer le pouvoir avec les communistes sans risquer d'être dévorée par eux, il n'est pas utile qu'elle recherche l'appui électoral du P.C. pour accéder au pouvoir. Mieux vaut, pense M. Servan-Schreiber, qu'elle y parvienne par ses propres moyens et avec ses propres idées.

C'est donc un réformisme vigoureux et original que propose le "manifeste" radical. L'idée essentielle est que le capitalisme étant ce qu'il est, préférable en tout cas en raison de son dynamisme au système socialiste des pays de l'Est, il faut que les lois de la rentabilité nécessaires à la croissance économique ne doivent pas pour autant broyer les hommes. L'économie de marché et de libre entreprise vaut mieux que la planification centralisée, à condition qu'un pouvoir politique adapté préserve l'individu de la rudesse et de l'immoralité du système.

• • •

Certaines des réformes proposées dans cette perspective par M. Servan-Schreiber touchent au fond du système économique et politique français. D'autres, au contraire, ne sont que la démarcation de promesses électorales plus ou moins démagogiques. Seules, donc, les premières méritent d'être discutées, et elles le sont déjà, avec passion, au sein même du parti radical, où tout le monde n'est pas d'accord avec les idées du secrétaire général.

Celle, par exemple, de dissocier dans les entreprises la propriété du pouvoir, de faire élire directeurs par un collège tripartite composé d'actionnaires, de salariés et de responsables de direction, et d'abolir la transmission, par voie d'héritage, de la propriété des moyens de production — le fils Peugeot ne pourrait plus hériter les usines de son père — soulève déjà de vives discussions. Il en va de même de la plupart des idées brillamment exposées par M. Servan-Schreiber, car son "manifeste" est un document écrit par un journaliste qui connait son métier et sait frapper les imaginations.

• • •

Ceci dit, quelles sont les chances de réussite d'une aussi vaste entreprise? Pour l'instant, elles apparaissent nulles, encore que l'invitation radicale de rénovation du système français puisse s'apparenter, sous un certain nombre de points, aux propositions de la "Nouvelle Société" de M. Chaban-Delmas. Il fut un temps, il est vrai, où l'actuel Premier ministre appartenait lui-même au parti radical. Mais si M. Chaban-Delmas a du mal à trouver dans l'importante fraction conservatrice de sa majorité les forces qui lui permettront d'imposer une société enfin "débloquée", M. Servan-Schreiber a moins encore de possibilités de faire admettre ses idées par la gauche, même avec un gros effort de "management".

— No 629 —

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2					■			■				
3				■					■			
4			■							■		
5		■									■	
6						■						
7							■					
8		■			■						■	
9			■							■		
10				■					■			
11					■			■				
12												

HORIZONTALEMENT

1—Mode d'observation fondée sur la persistance des impressions visuelles.
2—Avoir le courage de. — Avalé. — Genre de mammifères ruminants.
3—Fatigué. — Préfixe indiquant la division d'une grandeur par dix. — Personnage d'un opéra comique.
4—Fin d'infinitif. — Certificat écrit, constatant authentiquement un usage. — Terminaison.
5—Opérer le mutage de. — Article.
6—Entaille sur le bois. — Qui ont rapports aux ânes.
7—Rattacher. — Mouvements circulaires.
8—Terminaison. — Enlèvent.
9—Appris. — Oies sauvages. — Avant-midi.
10—Tête d'une tige de blé. — Exister. — Première femme.
11—Oiseau échassier. — Métal. — Ville d'Angleterre.
12—Qui réduit à l'esclavage.

VERTICALEMENT

1—Rendra solidaire.
2—Titre russe. — Petit cube. — Poison.
3—Note (plur). — Mélangé. — Pronom.
4—Maintenant. — Servira de châtiment à. — Jumelles.
5—Fruit. — Négation.
6—Accable de dettes. — Ville de l'URSS.
7—Attirera dans sa bouche en y faisant le vide. — Dans les mines, monticule de scories.
8—Terminaison. — Unité de volume.
9—Note renversée. — Soutirons. — En les.
10—A travers. — Tunage (renversé). — Lettre grecque.
11—Mille cent un. — Fin d'infinitif. — Comm. de Seine-et-Marne.
12—Zèle, ardeur.

SOLUTION DU PROBLEME No 628

■ **Horizontalement:** 1. Gémira — Kébir; 2. Ecolier — Rate; 3. Noëls — Or — Sol; 4. Cure — Puas — Ni; 5. Ile — Laitée; 6. Va — Répressif; 7. Ravi — Rase; 8. Papillome; 9. Go — Tel — Né — Bi; 10. Ela — Rôts — Tir; 11. Nipa — Na — Orne; 12. Trine — Strige.

■ **Verticalement:** 1. Gencive — Gent; 2. Ecoula — Polir; 3. Moère — Ra — Api; 4. Ille — Rapt — An; 5. Ris — Lévier; 6. AE — Papillon; 7. Rouir — Tas; 8. Raterons; 9. Er — Sésame — Or; 10. Bas — Esse — Tri; 11. Iton — Ie — Bing; 12. Relief — Tirée.

Suisse

La bombe de Mgr Camara au congrès pour le développement: c'est aux pays riches de changer d'abord leurs structures

par Jean-R. de Ziegler

Il ne fallait pas moins que la présence de l'explosif Mgr Helder Camara, archevêque de Recife, pour réveiller de sa douce torpeur la "Conférence sur l'Aide Oecuménique aux projets de développement" qui se tient actuellement à Montreux, attirer sur elle l'attention d'un grand public jusqu'ici totalement indifférent et, peut-être, l'inciter à serrer de plus près les grands problèmes qu'elle s'est proposé d'aborder. Semblable à lui-même, fidèle à sa réputation, celui qu'on appelle parfois le "prélat rouge" du Brésil est intervenu d'une manière qui risque de faire du bruit. Il n'est pas exagéré même de dire que c'est une petite bombe qu'il a lancée au plein milieu de la sage et terne réunion montreusienne. Mais existe-t-il beaucoup d'autres manières pour réveiller les consciences?

La Conférence, où siègent côte à côte des membres du Conseil Oecuménique des Eglises et de la Commission Pontificale "Justice et Paix", venait d'aborder ce thème très vaste: **les projets de développement et les réformes de structures.** Pour l'exposer à l'assemblée, deux conférenciers: M. Erhard Eppler, ministre fédéral allemand de la coopération économique, et Mgr Helder Camara, dont le titre exact est "archevêque d'Olinda et de Recife".

Si intéressantes qu'aient été les idées exposées par le ministre du gouvernement de Bonn et valables les conclusions qu'il en tirait, cet exposé a été complètement éclipsé, dans les comptes rendus des journaux, par ce que devait déclarer Mgr Camara.

"Une modification des structures dans les pays en voie de développement est impossible, a-t-il déclaré, sans une modification préalable des structures dans les pays industrialisés. Et cette modification ne concerne pas seulement un changement d'attitude à l'égard des pays pauvres mais une réforme profonde dans les relations commerciales internationales."

Après avoir regretté que "les chrétiens aient trahi les pères de l'Eglise en découvrant un droit divin à la propriété privée", l'archevêque a déploré la triste réalité d'un monde dans lequel 20% de la population détient plus du 80% des biens et ne cesse d'augmenter sa richesse. Pendant ce temps, le reste de l'humanité lutte à divers stades de la misère et n'a aucun espoir de sortir de sa stagnation au cours des prochaines années. Cette tragique situation peut conduire — et aboutira vraisemblablement — à une issue tragique.

Alors quels remèdes, quelles perspectives? Mgr Camara a déploré ce qu'il appelle "les absurdités commises sous prétexte d'éviter la subversion et de combattre le communisme". Il a souhaité qu'"en cette période de radicalisation, de violences, les Eglises chrétiennes donnent l'exemple d'une utilisation efficace de la violence des pacifistes". On reconnait bien là la fougue habituelle de l'archevêque dont la sensibilité exacerbée doit se comprendre si l'on se souvient que la région du Brésil où se trouve son archidiocèse, le "Nord-Est" est l'une des plus déshéritées de la grande République sud-américaine. Mais certains ne verront-ils pas dans cette envolée une prise de position qui va bien au-delà de ce que le Pape Paul VI avait dit à Bogota, qui contredit même les déclarations du souverain pontife condamnant l'usage de la violence?

Ce n'est pas certain si l'on suit le cheminement de la pensée de Mgr Camara: "Après les décisions de Medellin (conférence épiscopale d'Amérique latine en Colombie), d'Upsala, de Beyrouth et l'encyclique "Populorum Progressio", a-t-il poursuivi, les chrétiens n'ont plus besoin d'autres documents sur les problèmes du développement social et économique. Qu'ils mettent en pratique ces belles théories! Mais que les gouvernements concernés fassent mieux que d'accueillir ces documents avec de belles paroles et qu'ils cessent de qualifier de subversifs ou de communistes ceux qui demandent leur mise en pratique".

Pour le reste, l'orateur de Montreux pense que l'information des élites du monde développé sur ces questions est encore notoirement insuffisante. Il a demandé aux organisations responsables de la conférence de Montreux de préconiser la mise sur pied dans les universités d'Occident, de séminaires sur ces problèmes en prenant pour base les documents des trois conférences de la CNUCED, l'organisation de l'ONU pour le commerce et le développement. Cela facilitera la nécessaire prise de conscience, dans le monde riche, des responsabilités que nous encourons si nous ne nous changeons pas nous-mêmes afin d'aider les autres à se changer.

Pour inviter les chrétiens des pays développés à mieux réfléchir sur leurs responsabilités, Mgr Camara n'a voulu mettre en regard que deux chiffres: cent cinquante milliards de dollars consacrés annuellement aux dépenses d'armement — à peine dix petits milliards pour la coopération économique et sociale... Est-ce juste? Est-ce équitable?

Au travers de tout l'exposé, ce fil conducteur — permanent chez l'archevêque de Recife —: c'est l'injustice qui constitue la plus grave menace pour la paix. Cela, chez lui, ce n'est pas nouveau. Mais jamais comme à Montreux, il n'avait dit aussi clairement qu'il n'attend aucune amélioration tant que nous n'aurons pas opéré en nous, chez nous, les réformes de structures indispensables. A ce titre, son intervention à la "Conférence Oecuménique sur l'Aide aux projets de développement" marque une étape nouvelle dans sa démarche. Elle suscitera une fois de plus l'enthousiasme de toute une aile de la chrétienté et, ailleurs, ce que l'on appelle parfois en langage parlementaire des "mouvements divers".

Une poubelle c'est sacrée

SAN FRANCISCO — La Cour suprême de la Californie a statué qu'une poubelle est sacrée et ne peut donc pas être fouillée sans un mandat de perquisition.

Ce verdict a été annoncé le 25 septembre dernier par la plus haute instance judiciaire de la Californie, qui a accordé un nouveau procès à M. et Mme Robert Edwards, inculpés de possession de marijuana et de LSD dans un but commercial.

Le tribunal a précisé que les détectives avaient fouillé trois poubelles, à quelques pieds seulement de la porte arrière de la demeure du couple, puis étaient entrés dans la maison après avoir trouvé de la marijuana, sans mandat de perquisition.

L'intimité du couple est protégée par le quatrième amendement et la cour de première instance a "péché en acceptant comme pièce à conviction la marijuana trouvée dans la poubelle. La marijuana n'était pas visible sans fouiller dans la poubelle".

Les produits en aérosol se multiplient

La neige artificielle, le liquide antipatinage, les liniments, les liquides imperméabilisants pour chaussures — autant d'exemples de ces aérosols d'utilisation pratique dont la vogue sans cesse croissante envahit le marché d'hiver, faisant suite aux ventes d'été.

Vous souvenez-vous de la première "bombe" aérosol? Son origine remonte loin dans le passé, au moment d'une bataille presque oubliée contre les moustiques. Ce sont les dangers que ceux-ci présentaient pour la santé des troupes des régions tropicales durant la seconde guerre mondiale, qui stimulèrent la création de ce produit devenu maintenant si courant.

Aujourd'hui, la gamme d'utilisation des aérosols, qui s'agrandit à chaque saison, touche à toutes les parties de notre foyer.

Les aérosols pour cheveux sont au premier rang de ces produits à la mode. Presque tous sont destinés aux femmes, mais des études récentes ont prouvé que néanmoins la plupart servaient aussi aux hommes. Pourquoi pas, si cela est utile?

Les cosmétiques sous forme d'aérosol, crèmes à raser, huiles après le bain, crèmes pour les mains, parfums, eaux de cologne et antisudorifiques, ont pris aussi une place importante dans la salle de bains.

Les aliments sous forme d'aérosol, en plus des crèmes fouettées, glaçages et autres, comprennent maintenant des additifs pour lait chocolaté, assaisonnements de salades, fromages, et décorations pour gâteaux et biscuits.

Par la fabrication de ses produits fluorocarbonés "Freon", la société Du Pont a permis l'utilisation sur une plus grande échelle de ces articles en offrant une gamme variée de pressions constantes établies en fonction du contenu des bombes aérosols. On trouvera bientôt sur le marché, de la moutarde, des glaces, du ketchup et des essences pour boissons gazeuses.

Dans les placards de la cuisine, on peut trouver dès à présent des aérosols pour nettoyer tapis, planchers, vitres et fours, ainsi que des cires, des produits lubrifiants secs ou à l'huile, et des solvants et amidons.

Au garage, au sous-sol ou dans la voiture, on dispose déjà de bombes aérosols de liquide dégivrant pour pare-brise et serrures, de produit de protection des circuits électriques d'automobiles, de produit de démarrage, de revêtement antirouille, et de toute une gamme de peintures pour l'automobile ou la maison.

Au bar: jus de citron, produits refroidissants instantanés pour verres à cocktail... et vermouth pour cocktail martini extra-sec. Et tout cela d'une simple pression du doigt sur un bouton!



Depuis la tradition immémoriale de fêter le 14 février, cette date est synonyme d'affection. Le jour de la St-Valentin a toujours été comblé de baisers et de bonté. Comme le démontrent si bien ces deux enfants, mignons à croquer, ce que le monde a le plus besoin est de... l'amour. (Photo TTS)

L'Association des consommateurs du Canada

Instructions simples et claires du nettoyage des vêtements

Vous est-il jamais arrivé d'acheter un vêtement muni de plusieurs étiquettes volantes et de constater, après les avoir toutes lues attentivement, que pas une seule d'entre elles n'indique comment procéder au nettoyage du vêtement?

Toutes ces étiquettes ne sont bien entendu pas toujours inutiles — nous sommes reconnaissants aux manufacturiers de fibres textiles et de tissus, qui prennent la peine d'effectuer des essais, de préparer des instructions pour le nettoyage, etc. et de fournir des étiquettes appropriées pour les vêtements faits avec les tissus de leurs fabrications.

Il arrive que des instructions de nettoyage très importantes données sur des étiquettes volantes n'atteignent pourtant jamais les consommateurs, du fait que soit le magasin, soit les clients les enlèvent toutes. Il peut même se produire que le collectionneur d'étiquettes le plus méticuleux en égare une ou s'embrouille dans les instructions données.

L'Association des Consommateurs du Canada est d'avis que pour éliminer la confusion causée par l'usage d'étiquettes volantes il faudrait adopter une étiquette claire et nette, cousue à l'intérieur du vêtement, et donnant les instructions de nettoyage, etc. sous une forme standard.

On a beaucoup réfléchi sur ce problème au Canada et l'ACC, secondée de l'Institut Canadien des Textiles, a sollicité et obtenu qu'une Commission de Spécification du Gouvernement du Canada soit établie. Les membres du comité de cette Commission représentent l'industrie, les nettoyeurs et buandiers, les marchands de détail et les consommateurs.

Ce projet canadien est proposé sous une forme relativement simple, de façon à permettre à tous les Canadiens de comprendre aisément les instructions données et à pouvoir adopter aussi le même système pour les articles d'exportations. Il s'appliquera aux "produits textiles, y compris les vêtements, le linge de maison et les tissus d'ameublement".

Il est évident qu'un consommateur comprendra plus aisément des instructions données d'une manière simple, claire et dans sa propre langue. Il est tout aussi évident que ces trois qualités ne peuvent être atteintes lorsqu'il s'agit d'articles destinés à l'exportation. Il nous faut donc adopter un système d'étiquetage basé sur des symboles et un code de couleurs. Ce label se rapporterait au vêtement entier, de sorte que l'on serait certain qu'un lavage ou un nettoyage serait aussi bien supporté par la garniture, s'il y en a une, que par le vêtement lui-même.

Ce label cousu à l'intérieur du vêtement représenterait des frais supplémentaires et peu de fabricants seraient disposés à les supporter, à moins qu'ils ne pensent avec certitude qu'ils en tireraient eux-mêmes un profit, aussi bien que leurs clients.

C'est donc à nous, les consommateurs canadiens, de faire savoir aux manufacturiers que nous désirons l'adoption de ces étiquettes; lorsque celles-ci seront disponibles, nous ne devrons pas manquer de les exiger dans les magasins, de les réclamer auprès de nos maisons de confection préférées et de féliciter et supporter ceux qui les utilisent.

Si vous désirez faire part de votre point de vue à ce sujet, veuillez vous mettre en contact avec le groupe de l'ACC le plus proche de votre localité ou avec le Bureau National de l'Association des Consommateurs du Canada, 100, rue Gloucester, Ottawa 4.

Courrier de Louise

Q. — J'ai participé plus d'une fois aux émissions "Eureka" et à chaque fois la speakerine m'a demandé d'inviter les jeunes Manitobains à participer à cette émission. Dans l'impossibilité de le faire autrement, je profite de votre Courrier pour faire savoir aux jeunes qu'ils seront les bienvenus à "Eureka". Je ne me prolonge pas en détails pour la raison que tout le monde (je pense) connait assez bien "Eureka". J'aimerais connaitre votre opinion et pourquoi les Manitobains ne participent jamais à cette émission, quand ils ont la possibilité de demander quelque chose qui parfois est très utile et ne coûte rien. Je ne comprends pas la raison de leur apathie. Si nous n'avons besoin de rien par le fait que nous sommes des riches par ici, alors offrons aux autres un peu de notre surplus au lieu de le jeter parfois à la poubelle.

Votre opinion, s'il vous plait, et je vous remercie encore pour le service que vous m'avez déjà rendu. Merci.

M.S.

R. — Le programme "Eureka" est une partie intégrante de "Tous les garçons, les filles", et si vous avez eu la bonne fortune de pouvoir obtenir la communication avec Montréal et cela à plus d'une reprise, vous avez été très chanceux. Je me suis renseignée auprès des autorités compétentes et elles m'assurent que beaucoup de jeunes Manitobains essaient, mais qu'à cause du grand nombre d'appels, surtout du Québec et de l'est du pays, c'est très difficile. Je dirais, en votre nom, à nos jeunes lecteurs... ne lâchez pas, tenez la ligne et enfin DEMANDEZ MONTREAL 866-8578! Des Manitobains ont réussi depuis votre lettre. Je les ai entendus.

☆ ☆ ☆

Q. — Je lis attentivement votre Courrier et le trouve instructif et intéressant. Pouvez-vous me dire si on doit envoyer un cadeau de noces pour chaque invitation reçue ou seulement quand on se propose d'assister au mariage? Il me semble que ce n'est pas poli pour une femme ou une fille de se promener pieds nus dans la maison en compagnie de visiteurs et de circuler dans les rues, aller faire ses emplettes, etc., sans souliers. Qu'en pensez-vous?

Ignorant.

R. — Merci de vos bonnes remarques, cher lecteur. Croyez qu'elles sont vivement appréciées. On n'est jamais **obligé** d'envoyer un cadeau de noces. Si on se propose d'y assister, on aime généralement le faire. Ce qui importe le plus, c'est d'exprimer ses meilleurs souhaits de bonheur et de prospérité aux jeunes époux. On sait que les familles des jeunes couples qui se marient veulent partager la joie qu'elles éprouvent avec tous leurs parents et amis, même aussi leurs connaissances, mais il se produit de graves abus dans la multiplication des invitations, ce qui permet à certains de penser qu'il y a recherche de cadeaux.

Vous n'êtes pas vieux jeux, ni ignorant. Une femme ou une jeune fille bien élevée ne se promène pieds nus que sur la plage ou dans la stricte intimité de son foyer. De plus, cette vilaine habitude de circuler en ville de cette façon est loin d'être sanitaire.

☆ ☆ ☆

Q. — Nous appartenions à une grande famille que notre mère a à peu près élevée seule; notre père étant mort assez jeune. Nous avons été élevés dans la concorde et la paix. Nous avons appris très jeunes à nous aider les uns les autres, et bien que nous soyons tous mariés maintenant et que notre chère mère soit disparue, nous sommes encore très unis. Aussi je n'arrive pas à comprendre l'attitude des membres de la famille de mon mari. Quand ils ne sont pas complètement indifférents les uns aux autres, ils se chicanent. Votre opinion, s'il vous plait.

Heureuse.

R. — Je crois que c'est l'éducation de famille qu'ils ont, ou n'ont pas reçue. La vôtre a été admirable, surtout quand on se rappelle que votre mère vous a élevés seule. Il faut apprendre très jeune aux enfants à s'entendre et à s'aimer, et corriger à mesure les petits défauts avant qu'ils ne s'enracinent. Avis aux jeunes mères de familles. J'espère qu'elles suivront la méthode de votre mère.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

La chantepleure peut bien couler durant le jour, on ne l'entend même pas. Mais quand on cherche désespérément le sommeil, la petite goutte d'eau lancinante qui tombe risque à plus ou moins brève échéance de mettre nos nerfs en boule. Si vous n'arrivez pas à la faire taire, utilisez un subterfuge. Une corde attachée à son bec et dont la longueur est suffisante pour toucher l'évier réglera ce problème. L'eau sera absorbée par la corde et vous n'aurez plus de bruit énervant.

✦ ✻ ✦

Un homme d'affaires dit à son fils:

— Fils, si tu veux réussir dans les affaires, n'oublie jamais qu'il faut observer deux grands principes!...

— Lesquels, papa?

— Honnêteté et sagacité!

— Qu'est-ce que l'honnêteté, papa?

— Toujours, quoi qu'il puisse arriver et même si cela doit te causer des ennuis, toujours observer la parole donnée une fois que tu l'as donnée!

— Ah bon!... Et la sagacité?

— Ne jamais, fait le père, jamais donner ta parole!...

✦ ✻ ✦

Pour enlever des taches d'oeuf sur des couverts en argent, frotter les pièces sur un quartier de citron.

✦ ✻ ✦

Un très bel étui de rouge à lèvres vide peut encore servir. Lavez l'intérieur soigneusement à l'alcool. Lorsqu'il sera bien propre et sec, utilisez-le pour y garder vos aiguilles ou vos épingles. Il sera utile pour votre sac à main, pour le bureau, etc.

✦ ✻ ✦

Pour stimuler la saveur des raisins d'une tarte, saupoudrez-les de café instantané juste avant de placer la croûte du dessus.

✦ ✻ ✦

Gladys rencontre Marie-Chantal:

— Alors, ce grand amour avec Gérard?

— Peuh!

— Quoi? Terminé?

— Oui, complètement... nous sommes mariés.

✦ ✻ ✦

Si vous voulez vous débarrasser de l'odeur désagréable des oignons au bout de vos doigts, frottez-les avec une branche de persil frais, ou avec une tomate mûre coupée en deux, ou un citron, puis n'utilisez que de l'eau froide pour les laver, l'eau chaude renforçant l'odeur.

✦ ✻ ✦

— Ne dis pas tout ce que tu sais, mais sache tout ce que tu dis. (Clausius)

✦ ✻ ✦

Saviez-vous qu'une personne ordinaire parcourt à pied au cours de sa vie plus de 250,000 milles.

✦ ✻ ✦

Habituée aux "jets" supersoniques, une jeune femme monte pour la première fois dans un vieux DC-4. Un quart d'heure après le décollage, elle appelle l'hôtesse et, désignant l'hélice qu'elle aperçoit dans son hublot, elle lui dit:

— Il fait suffisamment frais, à présent. Je crois que vous pourriez arrêter le ventilateur.

D'ou vient le café

La légende est si jolie que je ne résiste pas au plaisir de vous la conter. Un couvent du Yémen (nous sommes en 450 av. J.-C.) possédait un troupeau de chèvres qui avait coutume d'aller brouter sur les collines d'alentour. Or, un jour, leur berger, Kaldi, s'étonna de leur comportement insolite. Elles étaient devenues d'une nervosité anormale, et même la tombée de la nuit n'arrivait pas à les apaiser. Kaldi et le supérieur du monastère cherchèrent la cause de ce trouble dans le troupeau et, en suivant les bêtes dans la montagne, découvrirent un arbuste dont les fruits rouges semblaient attirer particulièrement les chèvres. Curieux, le prieur se fit une infusion des grains de cette plante mystérieuse. Après l'avoir bue, le prieur se sentit en proie à une merveilleuse exaltation et, malgré l'heure tardive, son esprit se tenait éveillé et dispos. A partir de ce jour, le prieur fit boire cette même infusion à ses moines qui, dès lors, ne se laissaient plus aller au sommeil pendant les exercices nocturnes de leur religion.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

La Méprise

PAR EDOUARD DE KEYZER

Reproduite avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 13

— J'aurai au moins le bonheur de vous montrer quelque chose, de vous faire admirer les anciennes peintures. Ce sera une journée inoubliable.

Elle se força et, après avoir avalé deux fois sa salive, elle dit très vite ce qu'elle méditait depuis la dernière admonestation de son amie:

— Ne croyez-vous pas, Hector, que nous devrions être plus raisonnables, espacer un peu nos promenades?

— Quand vous me quitterez dans huit jours! Comprenez-vous bien ce que cela veut dire? Dois-je croire que vous en avez déjà la satiété?

— Oh! s'écria-t-elle avec une telle fougue incontrôlée qu'il lui saisit la main.

— Mais c'est vrai, Gaétane! Je le penserais!... Et il ne faut pas me laisser seul avec mes pensées.

Elle le considéra, surprise. Que voulait-il dire? Qu'est-ce qui troublait son esprit?... Elle en fut alarmée, et son coeur battit trop vite.

— Rester seul avec ses pensées est souvent une joie, murmura-t-elle.

— Pas quand il y a des détails, de menus faits incompréhensibles.

— Expliquez-vous, prononça-t-elle sans force, parce qu'elle appréhendait les questions et qu'il était trop facile de les prévoir.

— Lorsque vous n'êtes pas là et que je ne tiens pas compagnie à ma mère, je pense constamment à vous. Je vous vois, je vous entends, je me rappelle vos moindres gestes, les paroles les plus naturelles, les plus générales, que vous avez prononcées. Je cherche l'explication de certaines choses de vos attitudes.

— Je ne vous comprends pas, articula-t-elle d'une voix sans force.

— Puis-je trouver acceptable que vous soyez l'hôte d'amis, dans une grande propriété de la rive, mais que vous me cachiez le nom de ces gens, la situation de votre refuge? Est-il également admissible qu'ils ne songent pas à vous distraire, qu'ils vous laissent libre chaque jour, qu'on vous amène à Brunnen, qu'on vous y reprenne, que je ne puisse même pas vous voir partir? Dites. Croyez-vous que cela ne doive pas m'intriguer?

Elle baissait la tête, avait peur de son regard.

— Admettez que j'aime un air de mystère, que je suis romanesque.

— Je ne vous connaissais pas sous ce jour-là.

— Vous ne me connaissiez pas du tout, répondit-elle vite, en se penchant pour cueillir une fleurette dans le gazon dru. Admettez aussi que j'aime vous mettre à l'épreuve.

Et, trouvant soudain le biais:

— C'est justement pour répondre à un de vos étonnements que je proposais d'espacer nos rencontres. Vous avez raison. J'abandonne trop les amis qui me reçoivent si gentiment. Mais chez eux, la liberté est de règle. On fait ce qu'on veut; tout ce qu'on me demande, c'est de prévenir lorsque je ne prendrai pas un repas.

Elle pensa qu'il en allait ainsi dans la pension, quand on se fait préparer le panier touristique, avec son oeuf dur, sa tranche de jambon, son morceau de fromage, ses deux abricots ou ses trois prunes.

— Je vous assure, Gaétane, que vous êtes parfois assez bizarre... étrangement secrète... Quel mal y aurait-il, par exemple, à vous accompagner presque jusqu'à la voiture, à nous promener dans Brunnen, à chercher aux étalages quelque chose qui soit vraiment du pays, et en même temps de bon goût? Je me demande alors ce que vous redoutez, ce que vous voulez éviter.

— Mais rien, voyons!

— Ou bien est-ce le désir de ne pas être comme les autres jeunes femmes, de vous faire remarquer? Avec moi, ne serait-ce pas vraiment une attitude inutile?

Toutes ces remarques les avaient éloignés l'un de l'autre. Monique savait qu'elle avait paru peu naturelle et se demandait si les soupçons indéfinis d'Hector allaient le conduire à la vérité. Elle sentait ses mains moites, son front brûlant. Tout allait-il se briser avant la séparation fatale?

Allait-elle, par sa faute, perdre les dernières journées de sa merveilleuse illusion?

Mais pouvait-elle agir autrement? Les circonstances ne la régentaient-elles pas? Comment cesser d'être secrète, pour employer l'expression d'Hector, sans lui faire découvrir le jour même qu'elle nichait dans une petite pension et sans se jeter tous deux dans les jambes de Georges Bédarigue, avec qui ce serait immédiatement la querelle violente?

Mais il ne fallait pas craindre ceci, car Hector, dès qu'il aurait découvert l'inepte supercherie, la planterait là, en lui disant qu'il n'aimait pas les aventurières.

Sans doute pour mettre fin à un silence dont il sentait le poids, il proposa d'aller prendre le thé, ou autre chose, dans la seule maison de l'endroit.

Elle se leva avec joie. Il murmura:

— Gaétane...

Mais elle était si loin dans ses pensées qu'elle laissa passer son faux prénom sans l'entendre.

Sur la petite terrasse de derrière, près des fagots méticuleusement alignés, six personnes savouraient des gâteaux du cru, assez lourds mais succulents, avec un verre de vin doux.

Après un bavardage de nouveau confiant, elle redevint muette parce que, tout à coup et sans motif, une image était passée devant ses yeux: l'agence de voyage près de laquelle il l'avait attendue avant d'aller à l'Urmiberg et dont une grande affiche cherchait à recruter des clients pour un pèlerinage célèbre. Son visage rosit tout à coup... Oui... Si elle allait là-bas, implorer sa paix?

— Hector, fit-elle.

— Gaétane.

— Je voudrais vous adresser une requête. Demain vous désiriez aller à Lucerne.

— N'était-ce pas décidé? coupa-t-il, heureux de la voir revenir à leur complicité.

— Nous pourrions y passer en revenant.

(à suivre)

Patron imprimé

7415

by Alice Brooks

Gardez votre toutou au chaud avec ce joli chandail à col roulé et sa casquette.

Demandez le patron 7415 instructions 10, 12, 14, 16, 18 inclusivement.

Prix 50c

Envoyez votre commande à:

Marion Martin Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60 Front St. West, Toronto, Ont.

(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.
(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

CACHET POSTAL

Vers 1843, la majeure partie de la correspondance manipulée par le ministère des Postes du Canada était acheminée dans des sacs de cuir.

Fêtez "L'an du chien" chinois avec un dîner oriental — et une analyse de caractère

Le Nouvel An chinois 4668 débuta le 6 février et se présente sous le signe du Chien. On sait que le calendrier lunaire oriental a été institué il y a plus de 2,000 ans et qu'il se divise en cycles de 12 années. Chacune des 12e années porte le nom d'un animal sauvage ou domestique; et ce cycle animal se renouvelle tous les 12 ans.

D'après ce système, qui n'est pas sans analogie avec l'horoscope basé sur le Zodiaque, le caractère de chaque individu serait influencé par l'animal qui symbolise l'année de sa naissance. (Ainsi, les personnes nées dans une "Année du Chien" seront fidèles et loyales.)

Voici donc une liste d'années avec les animaux qui les régissent et les traits caractéristiques de chacun. Voyez si vous saurez vous y retrouver:

1924, 1936, 1948, 1960 — Années du Rat. Esprit vif, ingénieux, débrouillard.
1925, 1937, 1949, 1961 — Années du Boeuf. Laborieux, robuste, infatigable.
1926, 1938, 1950, 1962 — Années du Tigre. Brave, fort.
1927, 1939, 1951, 1963 — Années du Lapin. Habile, apte à réussir.
1928, 1940, 1952, 1964 — Années du Dragon. Prudent, généreux, chanceux.
1929, 1941, 1953, 1965 — Années du Serpent. Doué pour les affaires.
1930, 1942, 1954, 1966 — Années du Cheval. Fort, plein d'ardeur au travail.
1931, 1943, 1955, 1967 — Années du Mouton. Tranquille, dévoué.
1932, 1944, 1956, 1968 — Années du Singe. Actif, dynamique.
1933, 1945, 1957, 1969 — Années du Coq. Diligent, indépendant.
1934, 1946, 1958, 1970 — Années du Chien. Fidèle, loyal.
1935, 1947, 1959, 1971 — Années du Cochon. Bien portant.

Peu importe l'année, les traditions culinaires jouent un rôle clé dans la célébration du Jour de l'An chinois; la veille du Nouvel An, par exemple, est toujours fêtée par un repas tout spécial. Pourquoi ne pas servir, un jour ou l'autre de l'année du chien, un simple mais délicieux diner à la mode orientale?

Sauce-trempette de mayonnaise à l'ail

1 tasse de mayonnaise
½ tasse de fromage à la crème, à la température de la pièce
1 gousse d'ail, finement hachée
¼ c. à thé de moutarde en poudre
¼ c. à thé de sel de céleri
Une pincée de paprika
2 paquets d'egg rolls congelés Chun King, taille hors-d'oeuvre

Incorporer tous les ingrédients, à l'exception des egg rolls. Faire rafraichir au réfrigérateur. Servir avec les egg rolls chauds et croustillants que l'on aura préparés selon le mode d'emploi.

Riz frit Yangchow

2 boites de Riz Frit Chun King
1 boite (7 onces) de thon en morceaux, égoutté
½ tasse de ciboule ou d'oignon vert, hachés
¾ tasse de laitue pommée, déchiquetée
2 c. à thé de Sauce Soya Chun King

Réchauffer le riz frit. Mettre dans un grand bol avec le reste des ingrédients. Remuer délicatement et servir aussitôt.

Pour faire un "bouquet", mouler le riz chaud en le foulant bien dans des tasses à café ou à thé ou dans des petits bols à cossetarde légèrement huilés. Démouler sur un grand plat non garni, en frappant sur les moules pour en détacher le riz. Placer des demi-rondelles de concombre en bordure de chaque dôme de riz; disposer de la ciboule ou des petits oignons verts de diverses longueurs pour simuler des tiges de fleurs. (Environ 6 portions.)

Tomates farcies au riz frit

1 paquet de Riz frit au Poulet Chun King
6 tomates fermes de taille moyenne, non pelées
¼ tasse d'oignon haché fin
¼ tasse de mie de pain déchiquetée
1 c. à thé de sel
¼ c. à thé de poivre
½ c. à thé d'origan
¼ c. à thé de basilic
½ tasse de fromage cheddar râpé

Préparer le rix frit selon le monde d'emploi. Couper une rondelle sur chaque tomate non pelée. Vider les tomates avec précaution; ajouter la chair des tomates au riz frit très chaud, avec oignon, mie de pain, sel, poivre, origan, basilic et ¼ tasse de fromage râpé. Farcir les tomates avec cette préparation et les saupoudrer du dernier quart de tasse de fromage râpé. Graisser des moules à muffins ou un plat à gratin; y mettre les tomates et cuire 20 minutes au four préchauffé à 350°F. Servir aussitôt.

Vol. 57—No 44

Candidat à la Commission scolaire de Saint-Boniface

Mercredi dernier 4 février, M. J.-Paul Marion et Me Thomas D. Grafton proposaient Me Laurent-J. Roy à l'élection partielle de la Commission scolaire de Saint-Boniface. L'élection doit avoir lieu le 25 février 1970.

Agé de 27 ans, Me Roy est natif de Delmas, Saskatchewan, et demeure à Saint-Boniface depuis déjà 16 ans. Il est marié à Priscille Rivard et père de deux enfants.

Me Roy fit ses études secondaires et universitaires au Collège de Saint-Boniface. Diplômé de l'école de droit du Manitoba, il fut reçu au barreau en septembre 1967.


Me Laurent-J. Roy

Me Roy fait partie du Conseil des Administrateurs du Collège de St-Boniface. En outre, il est président de l'Oeuvre des Bourses de la même institution.

Décès

Nous apprenons en dernière heure le décès, à l'hôpital Général de Winnipeg après une longue maladie, de Mme Paul-Emile LaFlèche (née Cora Desjardins), épouse du Dr P.-E. LaFlèche, de 707, rue Sherbrook, Winnipeg. Les prières et le service auront lieu à l'église du Sacré-Coeur le jeudi 12 février, à 10 h du matin, suivis de l'inhumation dans la section Assomption du cimetière Chapel Lawn.

Candidates au concours de la Reine du Festival du Voyageur

Commanditaires	Candidates	Age
Student Nurses Assoc. St. Boniface Hospital	Gayle Beardsley	19
F. Champagne, Mechanical Contractor Ltd.	Paulette-G. Champagne	17
C.K.S.B.	Michelle Couture	18
Red Top Drive-Inn	Nancy Jane Craig	17
Centre récréatif Notre-Dame	Hélène Deniset	18
Chaput Frères	Joanne Dubé	18
Centre Culturel de St-Bon.	Lynne Dupas	19
"La Société" — Collège de St-Boniface	Gisèle Fréchette	19
Chambre de Commerce	Rose Guénette	22
Club des hommse d'affaires	Lorraine Guyot	20
"Le 100 Nons"	Suzanne Jeanson	20
Club Fémina — Collège de St-Boniface	Lucille Lambert	19
Institut collégial Louis-Riel	Gisèle Lemay	18
Société Franco-Manitobaine	Patricia Little	21
Radio-Canada	Brigitte Prince	18
Perrin du Manitoba	Marjolaine Saint-Pierre	21
Parkville IGA, Parc Windsor	Linda Sicotte	19
Union Nationale Française	Florence Trudel	17
Lowbed Transport	Louise Trudel	22
Club social Dubuc	Jean Yvonne Willis	18

New York commande pour plusieurs millions de dollars de vêtements canadiens

NEW YORK — Un groupe de 23 fabricants de vêtements, réunis sous l'égide du ministère fédéral du Commerce et de l'Industrie pour présenter aux Américains les manteaux, les tailleurs, les vêtements de sport et autres faits au Canada, ont réussi, pour la première fois, à percer le marché américain.

Les manufacturiers affirment que les grands acheteurs, qui représentent des débouchés d'un bout à l'autre des Etats-Unis, découvrent que les vêtements canadiens sont, dans l'ensemble, beaucoup mieux faits que le prêt-à-porter américain.

"Il est plus facile de concurrencer les produits américains que les vêtements de qualité que nous fabriquons au Canada", déclarait l'un des manufacturiers, comparant les fabrications américaines à la voiture tout usage et les créations canadiennes à une limousine exclusive de grande classe.

De plus, les manufacturiers canadiens ont l'habitude de livrer leurs vêtements à l'acheteur avec plus de soin que leurs rivaux d'autre-frontière, de sorte qu'ils ont meilleure apparence une fois rendus dans les magasins.

Et il semble que le Canada soit en mesure d'offrir des imprimés, des tissus et des coloris qui ne sont pas à la disposition des Américains.

Chose importante aussi, même une fois que les tarifs douaniers ont été ajoutés, les prix sont encore concurrentiels.

Mais un manufacturier qui se spécialise dans les vêtements de style assez exclusif affirme que le prix ne semble pas avoir d'importance, que c'est surtout la qualité du produit qui gagne la clientèle.

L'exposition de modes a été organisée par le ministère dans le cadre de son programme destiné à aider les Canadiens à se tailler une place sur les marchés étrangers.

Le représentant du ministère chargé de l'exposition, Ben Dworkin, est d'avis que les chiffres d'affaires des manufacturiers de vêtements s'élèveront de $3,000,000 à la suite de l'exposition de 1969.

Selon lui, ces voyages de vente ont aidé les exportations de vêtements à passer de $14 millions au cours des neuf premiers mois de 1968 à $31,600,000 au cours de la même période en 1969; pour 1970, il estime que le total pourrait atteindre $45 millions.

Le prochain budget des Etats-Unis prévoit $1.3 milliard d'excédent

WASHINGTON — De nouvelles réductions des crédits de la défense et de l'espace ont permis au président Nixon de présenter au début de février un projet de budget qui prévoit pour l'année fiscale commençant le 1er juillet prochain 200,8 milliards de dollars de dépenses et 202,1 milliards de recettes, soit un excédent de 1,3 milliard de dollars.

C'est la première fois que le budget des Etats-Unis dépasse les 200 milliards de dollars mais l'augmentation prévue des dépenses est la plus faible depuis les premières années 60.

Le budget de la défense pour l'année fiscale 1970-1971 serait ramené à 73 milliards de dollars environ, le plus bas niveau depuis l'année fiscale 1966-67. Pour l'exercice en cours, l'ancien président Lyndon Johnson avait prévu un budget militaire de 81 milliards de dollars mais le président Nixon l'avait par la suite abaissé à 77 milliards.

Dans le même esprit de rajustement des priorités nationales, le gouvernement américain va continuer à ralentir son programme d'exploration spatiale. Le budget de la NASA qui avait déjà été ramené de 4,2 à 3,8 milliards cette année ne sera plus que de 3,4 milliards dans le projet de budget du président Nixon.

Avis aux créanciers

EN CE QUI CONCERNE la succession d'ACHIEL VANDEKERKHOVE, de la ville de St-Boniface, au Manitoba, Cultivateur à sa retaite, décédé.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés Chambre 500, Edifice Childs, 211, avenue Portage, Winnipeg 2, Manitoba, le ou avant le 20 mars, A.D. 1970.

Daté à Winnipeg, au Manitoba, ce 4e jour du mois de février, A.D. 1970.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY et TEFFAINE, Procureurs de la succession.

Marché des bestiaux

Rapport pour la semaine terminée le 5 février 1970 fourni par le bureau du Ministère fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés, Union Stock Yards, St-Boniface.

Les arrivages: 2,800 bovins, 300 veaux, 6,350 porcs, 85 moutons et agneaux. (La semaine précédente: 4,450 bovins, 900 veaux, 6,700 porcs, 215 moutons et agneaux.)

Bouvillons	
Choix, 1,000 lb	$31.50—32.00
Bons	30.50—31.50
Moyens	28.00—30.00
Communs	25.00—28.00
Génisses	
Choix	$28.50—29.50
Bonnes	28.00—28.50
Moyennes	26.00—28.00
Communes	20.00—25.00
Vaches	
Bonnes	$22.00—22.50
Moyennes	20.50—21.50
Sujets destinés à la charcuterie et à la mise en conserve	15.00—20.00
Taureaux	
Bons	$25.50—26.50
Communs et gras	20.00—25.00
Veaux	
Bons et choix	$40.00—45.00
Moyens	35.00—40.00
Communs	25.00—34.00

Porcs

Les porcs de $38.15—39.10 ($38.98 à la fermeture). Les truies de $27.75-28.30.

Agneaux et moutons	
Agneaux 80-100 lb	$26.00—31.00
Légers	36.50—37.75

Avis aux créanciers

EN CE QUI CONCERNE la succession de JEAN DELAQUIS, du Village de Notre-Dame-de-Lourdes, en la Province du Manitoba, agent d'assurance, décédé.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée doivent être déposées sous forme de déclaration assermentée à l'étude des soussignés, Chambre 304 - Edifice Montreal Trust, 213, avenue Notre-Dame, Winnipeg 2, Manitoba, le ou avant le 12 mars, A.D. 1970.

Noté à Winnipeg, en la Province du Manitoba, ce 9e jour de février, A.D. 1970.

GRAFTON, DOWHAN, MULDOON, LAFRENIERE, ROY et WALSH, Procureurs de l'Exécutrice.

Cours des oeufs

transmis à Winnipeg par le ministère fédéral de l'Agriculture

Prix moyen en carton d'une douzaine vendue par les grossistes aux détaillants.

A—gros	46.1
A—moyens	43.1
A—petits	36.4

Volailles

(livrées à Winnipeg)
Vivantes no 1 aux producteurs

Poulets	
Poulets à frire	.19
Poulets 4-5½ lb	.18-.19½
Poulets 5½-6¾ lb	.19½-.21
Poulets, plus de 6¾ lb	-.23
Poules	
Moins de 4½ lb	.06-.07
4½-5¾ lb	.06-.07
Plus de 5¾ lb	.13-.14

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg Tél.: 942-3451
Pour la semaine du 2 au 6 février 1970
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. No 2	73.6	73.6	73.4	73.2	73.2
C.W. No 3	70	70.2	70	69.6	69.6
Fourrage No 1	68.6	69	68.6	68.4	68.4
Fourrage No 2	65.6	66	65.6	65.4	65.4
Fourrage No 3	62.6	63	62.6	62.4	62.4
ORGE —					
C.W. No 2 6 rangs	114.2	114.2	114	114	114
C.W. No 3 6 rangs	112.2	112.2	112	112	112
Fourrage No 1	101.4	101.4	101.2	101.2	101.2
Fourrage No 2	99.4	99.4	99.2	99.2	99.2
Fourrage No 3	96.4	96.4	96.2	96.2	96.2
SEIGLE —					
C.W. No 2	112⅞	112.2	112.6	110.6	110.2
C.W. No 3	106⅞	106⅝	107	105⅝	105⅛
C.W. 2 rej.	108⅞	108.2	108.6	106.6	106.2
C.W. No 4	83⅞	83⅝	84	82.4	81.6
Ergot	81⅞	81⅝	82	80.4	79.6
Sur voie net	112⅞	112⅝	113	110.6	110.2
OPTIONS — WINNIPEG					
COLZA —					
Mars	321	324.6	319.4	321.2	318
Mai	291.2	292	287.4	288.6	287.2
Juillet	284.4	285.6	282.4	283.4	280.4
AVOINE —					
Mai	74	74⅛	74	73.6	73.6
Juillet	75	75	75	75	75
Octobre	75.6	75.6	75.6	75.6	75.6
ORGE —					
Mai	107⅛	107⅛	107	107	107
Juillet	108	108	108	108	108
Octobre	109	109	109	109	109
LIN —					
Mai	288.6	289⅛	289.6	291.6	291
Juillet	285⅞	286.6	287.4	288.6	288.6
Octobre	282.6	283	284	285.4	285
Novembre	282.6	282.6	283	284.2	284
SEIGLE —					
Mai	116⅞	116⅝	117	115.4	114.6
Juillet	112.4	112	112	110⅝	109.6
Octobre	112	112	112	112	112